



ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT UNIVERSITAIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Sommaire

Editorial	4
Focus	6
Le déploiement du BIM à l'EPAURIF	6
Activité de transfert et de mise en service des bâtiments	8
Etudes et prospectives	9
I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF	13
1- Livraisons	17
Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes)	19
Réhabilitation de la maison des sciences de l'homme au 54 boulevard Raspail	21
2- Études de programmation	23
Réhabilitation / restructuration / démolition	
Sorbonne Université, Université Paris Descartes, Ville de Paris	25
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis	27
Université Paris Nanterre	29
Université Paris-Sud	31
Université Paris 13	37
Université Évry Val-d'Essonne	41
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	43
École des Mines ParisTech	45
École normale supérieure (ENS)	47
Observatoire de Paris	49
Institut d'études politiques de Paris	51
Construction	
Université Pierre et Marie Curie	53
Université Paris Descartes	
faculté de pharmacie	55
Université Paris-Sud	57
Université Paris 13	61
Université Évry Val d'Essonne	63
Université de Cergy-Pontoise	65
CROUS de Paris	67
Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA)	69
Définition de la stratégie immobilière	
Université Paris 13	71
Comue Paris Est et établissements membres du consortium I-Site	73
École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay	75
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	77
Observatoire de Paris	79
Institut d'études politiques de Paris	81
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	83

3 - Opérations de réhabilitation/restructuration	85
Université Pierre et Marie Curie	87
Campus Universitaire Pierre et Marie Curie – Jussieu	89
Université Pierre et Marie Curie	91
Université Paris I Panthéon-Sorbonne	99
Université Paris Descartes	101
Université Paris-Dauphine	103
Université Paris-Sud	105
Chancellerie des universités de Paris	107
CROUS de Paris	109
Muséum national d'histoire naturelle	111
4 - Opérations de construction	113
Université Pierre et Marie Curie	115
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3	119
Université Paris Nanterre	121
AgroParisTech / Institut national de la recherche agronomique (Inra)	123
Cité Internationale Universitaire de Paris	125
École polytechnique	127
Établissement public de coopération scientifique (EPCS) Campus Condorcet	129
École supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI) de la ville de Paris	133
II- Une organisation en mode projet	135
Des équipes techniques dédiées pour chaque projet	136
III- Gouvernance, organisation et indicateurs d'activité	141
1 - Le conseil d'administration	143
2 - L'organisation de l'établissement	144
3 - La Direction	146
• Le secrétariat général	146
• La Communication	156
Annexes des universités, grandes écoles et institutions	158

Editorial

L'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France (EPAURIF) accompagne les universités et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche franciliens dans la mise en œuvre de leur stratégie immobilière. Très implanté sur Paris à ses débuts, il est aujourd'hui présent dans tous les départements d'Ile-de-France. Il a participé en 2017 à une soixantaine d'opérations. Parmi les nouveaux partenaires, on compte l'Ecole Normale Supérieure et les Universités de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et de Vincennes-Saint-Denis. Parallèlement, des collaborations anciennes comme celles avec Sorbonne Université à Jussieu, Sorbonne Nouvelle à Picpus et le CROUS à Paris se sont poursuivies.

Le portefeuille des opérations suivies comprend des études, des réhabilitations et des constructions neuves, et concerne des centres universitaires, des bâtiments de recherche, des bibliothèques et des lieux de vie étudiante. On citera parmi d'autres la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, la Maison des Mathématiques et le Centre Champollion.

A travers ces opérations l'EPAURIF remplit sa mission principale. Toutefois, le spectre de son action comprend des missions plus originales. Sans prétention d'exhaustivité, on citera les études de faisabilité (Ecole des Mines), la gestion de contrats complexes (Campus AgroParisTech à Saclay), la définition de diagnostics et de stratégies territoriales (Université Paris-Est), les opérations d'aménagement (Cité Internationale Universitaire de Paris) ainsi que celles de déménagement et d'accompagnement à la mise en service (Maison des Sciences de l'Homme).

L'EPAURIF cherche les solutions les plus adaptées au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et développe un savoir faire qui répond à la diversité des opérations qui lui sont confiées. Cette diversification progressive de l'offre de services a marqué l'année 2017 à travers l'ingénierie des déménagements, les politiques d'entretien et maintenance, la participation à la définition de stratégies territoriales. Parmi les faits marquants de l'année, il faudra aussi retenir le développement de la maquette numérique en étroite collaboration avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment. Cette maquette facilite considérablement la conception, la réalisation et le contrôle des opérations au service des universités volontaires en réduisant le temps d'exécution et la marge d'erreur. Elle se révèle utile aussi sur le front de la communication.

L'EPAURIF est destiné dans les années à venir à proposer une offre de service toujours plus large et adaptée à la complexité du monde universitaire.

Stefano BOSI
*Vice-chancelier des
universités de Paris*

Thierry DUCLAUX
Directeur de l'EPAURIF

LE DÉPLOIEMENT DU BIM À L'EPAURIF

L'EPAURIF constate depuis plusieurs années la montée en puissance du modèle BIM (Building Information Modeling = modèle 3D intelligent pour planifier, concevoir et gérer des bâtiments) et son impact sur les processus de travail associés. Dès lors, l'établissement a souhaité être proactif dans la mise en place de nouvelles modalités d'intervention sur les projets des universités en poursuivant sa démarche de déploiement du BIM dans les différentes phases des projets.

Le CSTB l'accompagne dans cette stratégie en orientant ses projets de recherche et développement pour répondre aux besoins des projets universitaires. L'année 2017 a permis de consolider des documents de référence tels que la charte BIM pour les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche et un guide de bonnes pratiques pour mener des projets immobiliers en BIM. De nouveaux partenariats ont été mis en place avec les universités Paris Sud, Paris 1 et Paris 8. Des démarches innovantes comme le développement de « checkers » (cf. encadré) permettant de vérifier automatiquement l'adéquation projet / programme ont également été mises en œuvre cette année.

EVÉNEMENTS EN 2017 :

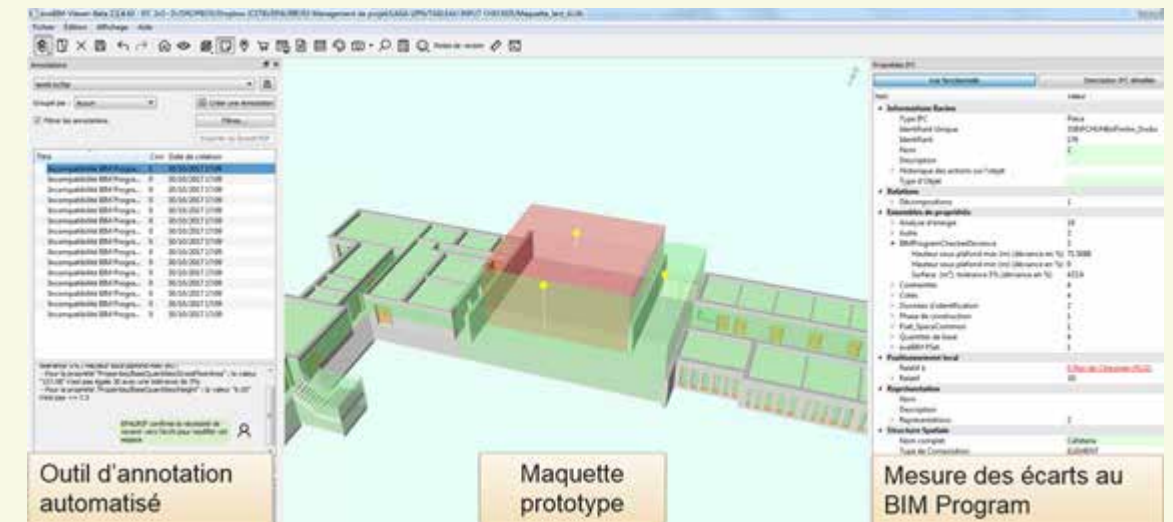
- Organisation en juin d'un séminaire sur le BIM par l'EPAURIF à l'attention de ses partenaires universitaires
- Présentation des travaux de l'EPAURIF en septembre au séminaire organisé par le MESRI sur le numérique
- Conclusion d'une convention d'expérimentation sur le projet LAGA-LIPN-L2TI de l'université Paris 13
- Conclusion d'une nouvelle convention avec l'université Paris Sud pour la mise en place d'une démarche BIM sur le pôle Biologie-Pharmacie-Chimie réalisée en partenariat public-privé

- Visite par les agents de l'établissement de la salle immersive BIM du CSTB inaugurée fin 2017



TRAVAUX EN 2017 :

- Consolidation de la charte BIM EPAURIF pour les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche
- Développement d'un guide de bonnes pratiques pour la prise en compte du BIM dans les projets de l'établissement
- Développement de checkers
- Mise en place d'un groupe de travail sur le BIM en Exploitation-Maintenance et développement du DOE numérique sur le projet Lourcine B1-B2 avec l'université Paris 1
- Assistance sur le BIM de l'Université Paris-Sud en phase de mise au point du contrat de PPP du pôle Biologie-Pharmacie-Chimie



« CHECKERS » ET « BIM PROGRAM »

Les « checkers » sont des programmes informatiques visant à analyser et à vérifier les caractéristiques du projet par rapport aux demandes programmatiques. Sur le projet de construction neuve LAGA-LIPN-L2TI pour Paris 13, de premiers « checkers » ont été développés par les équipes du CSTB et l'équipe projet de l'EPAURIF afin de vérifier les données du programme (ex : taille des locaux, hauteurs sous plafond). Cela a nécessité la traduction du programme de l'opération dans un format particulier, compréhensible par le code informatique du « checker ».



BIM ET TRANSFERTS

Les équipes de l'EPAURIF ont saisi l'opportunité du BIM pour faciliter la réalisation du déménagement du personnel du projet de réhabilitation de 17 000 m² de « La Maison des Sciences de l'Homme ». La réalisation d'une maquette BIM du bâtiment a permis une extraction simplifiée de l'information et d'enrichir de façon itérative la maquette au fur et à mesure de l'avancée des opérations de déménagement. En évitant la double saisie habituelle entre les plans d'un côté et les tableaux de données de l'autre, l'utilisation du BIM a permis de réaliser d'importantes économies de temps et de limiter les erreurs de cohérence entre les plans et la base de données. La maquette a également été un outil de dialogue et de communication avec les futurs utilisateurs du bâtiment.

L'EXPERTISE DE L'EPAURIF EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE DE TRANSFERTS

Dans le cadre des opérations de désamiantage et réhabilitation du campus de Jussieu, l'EPAURIF a piloté des opérations de relogements provisoires sur des sites extérieurs et de déménagements particulièrement complexes concernant notamment le transfert d'équipements de laboratoire très spécifiques, fragiles ou encombrants, nécessitant la coordination de nombreux prestataires. Ces opérations se sont souvent déroulées dans des conditions contraignantes de co-activité ou de plannings serrés, ce afin de minimiser l'impact sur les activités de recherche et respecter les contraintes liées aux enseignements.

De la sorte, l'établissement a ainsi acquis une forte expertise méthodologique et technique en matière d'ingénierie dite de transfert. En 2017, l'établissement a pu développer une nouvelle méthodologie en expérimentant l'usage d'une maquette BIM dans la préparation et le pilotage des opérations de déménagement.

Liste des opérations de transferts concernées en 2017 :

- Organisation et pilotage des transferts pour l'installation de la FMSH, l'EHESS et EPHE dans le bâtiment de la Maison des sciences de l'homme sise au 54 boulevard Raspail
- Pilotage des dernières opérations de transfert liées à l'opération de Jussieu permettant la libération complète du bâtiment F
- Démarrage des études opérationnelles pour l'organisation des transferts des équipes de la faculté de médecine de l'université Paris Descartes vers la tour de l'hôpital Necker (laboratoires, animalerie, bibliothèque)
- Missions d'expertise et de conseil pour le compte du MESRI dans le cadre des différentes opérations de transfert prévues sur le plateau de Saclay
- Conclusion d'une nouvelle convention avec l'université Paris 1 pour l'organisation et l'accompagnement des opérations de transfert sur le site de Lourcine
- Conclusion d'une convention avec l'ENS Paris-Saclay pour une mission

d'accompagnement et de conseil dans le cadre de ses opérations de déménagement vers le plateau de Saclay (42000 m² SU de surfaces tertiaires et locaux expérimentaux de recherche et d'enseignement). Cette mission comporte également un volet concernant l'utilisation de la maquette numérique pour l'organisation des transferts.

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN SERVICE ET DÉFINITION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'EXPLOITATION-MAINTENANCE

Afin d'accompagner les établissements universitaires dans leur installation au moment de la livraison d'une opération immobilière ou pour l'optimisation de leurs moyens, l'EPAURIF développe également une offre de service en matière d'exploitation-maintenance.

Cette compétence permet de mieux accompagner les établissements au moment de la livraison des opérations immobilières pour la préparation de la commission de sécurité, la prise en main des bâtiments par les équipes techniques et la préparation de l'arrivée de futurs occupants.

Liste des opérations concernées en 2017 :

- Assistance pour l'organisation et la mise en service du bâtiment de la Maison des Sciences de l'Homme. Cette mission s'est traduite par la formalisation d'un schéma d'organisation du partage des responsabilités entre les établissements et un appui à l'organisation des appels d'offre pour recruter les prestataires en charge de la maintenance, de la sûreté et de la sécurité du site
- Accompagnement à la préparation de la mise en service du site Necker avec les équipes de l'université Paris Descartes : la mission consiste en un appui technique pour la mise en place des prestations adaptées aux spécificités techniques du bâtiment au regard de l'organisation propre des services de l'université et de la Faculté de médecine.

ETUDES ET PROSPECTIVES

L'EPAURIF a poursuivi ses partenariats avec les agences d'urbanisme franciliennes en 2017.



Au niveau régional le partenariat avec l'**Institut d'aménagement et d'urbanisme** (IAU IdF), sur les

bases d'un bilan 2017 extrêmement positif, a été renouvelé pour une période triennale sur 2018-2020.

Les études réalisées par l'IAU IdF ont permis de disposer d'outils d'analyse transversale, pluridisciplinaire et prospective (portraits de site, études d'opportunité) pour apporter aux établissements partenaires des modalités de compréhension des enjeux d'aménagement, et de fonctionnement de leurs sites.

Ces travaux sont source de richesse statistique et permettent une meilleure appréhension des enjeux de développement et d'articulation avec le territoire à différentes échelles, pour les universités et l'ensemble des prestataires intervenant dans la chaîne d'élaboration d'un projet. Par ailleurs, l'EPAURIF peut, dans ce cadre, sensibiliser et

former ses équipes techniques à ces sujets, développer de nouvelles modalités de travail (workshop notamment) et solliciter des experts ou croiser leur analyse au service des territoires de l'ESR, tout en s'inscrivant dans la démarche des plans régionaux thématiques (logement étudiant, SRESRI).

Dans le cadre de ce partenariat, l'EPAURIF et l'IAU IdF ont assisté, sur le site de Marne-la-Vallée, la COMUE Paris Est et les établissements membres du consortium I-Site dans la structuration de leurs réflexions pour bâtir un diagnostic partagé de leur territoire et élaborer une perspective commune sur l'évolution souhaitée du campus de la Cité Descartes.

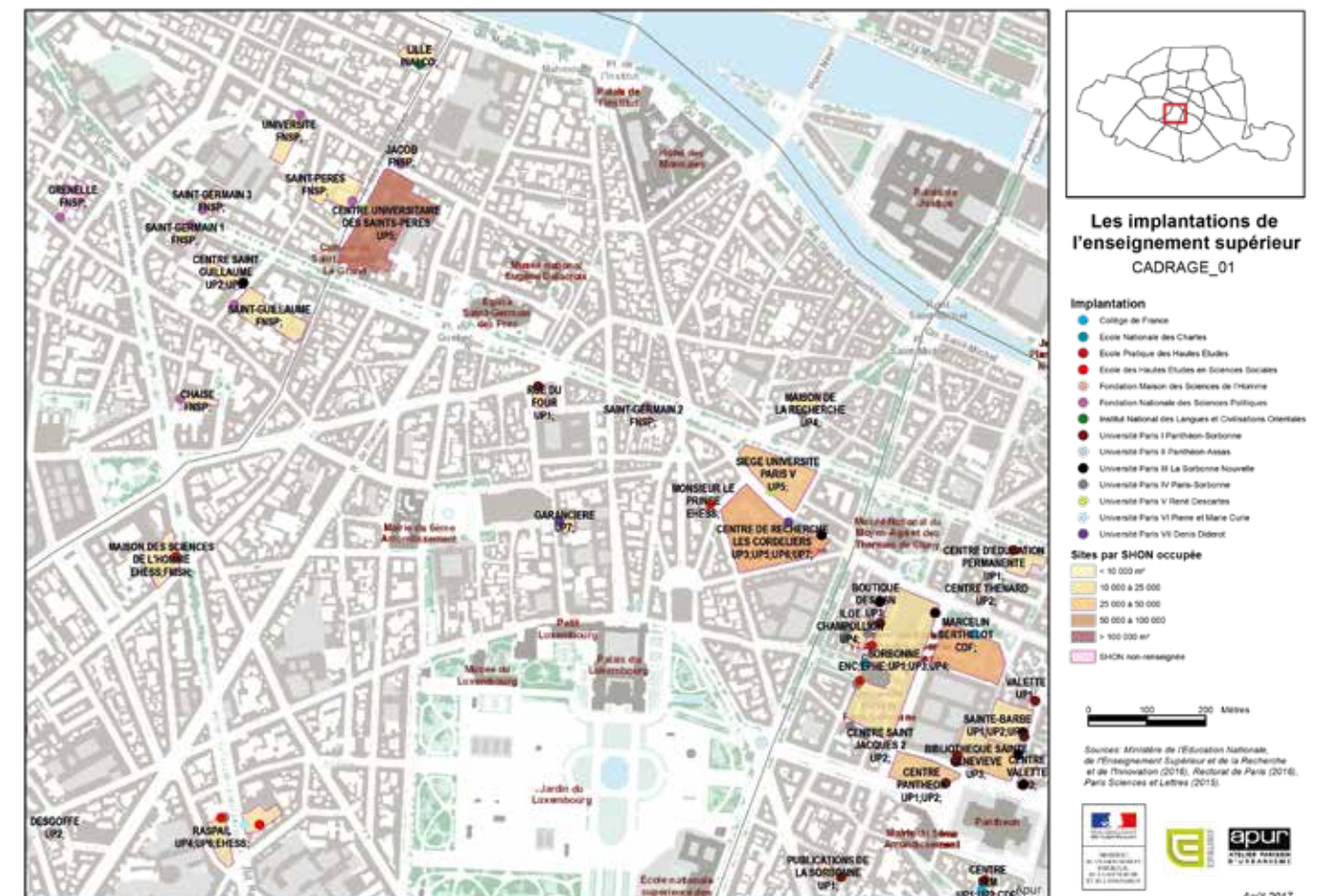
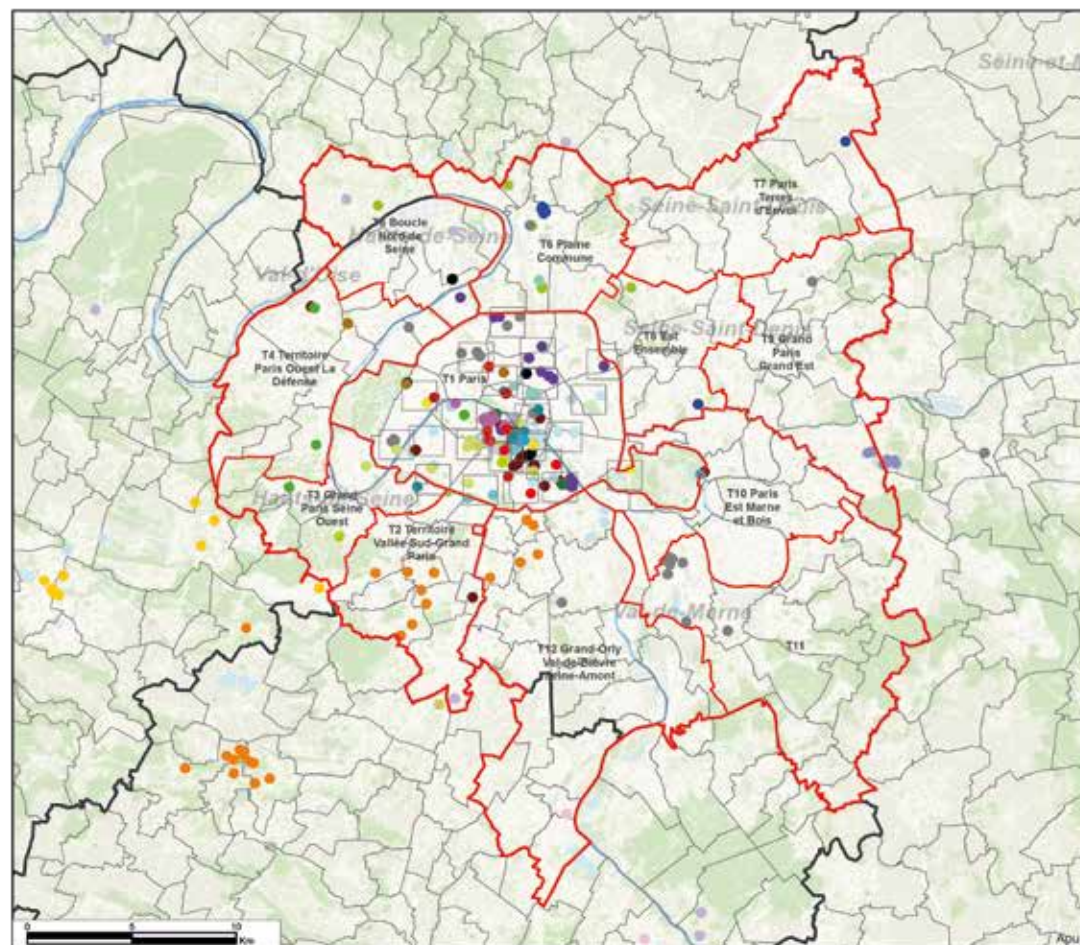


Depuis 2016, après quatre années de partenariat conventionnel, l'EPAURIF a adhéré à l'Atelier parisien d'urbanisme. Cette adhésion permet de participer à l'élaboration du programme de travail partenarial, de valider les orientations budgétaires de l'association, les choix technologiques développés et de participer à toutes les décisions portées à la connaissance des assemblées. Elle permet également aux agents de l'établissement d'accéder à l'ensemble des bases de données de l'APUR.



En 2017, se sont poursuivis des travaux d'études relatifs à la mobilité des étudiants et a été lancée une étude prospective sur l'évolution du quartier Picpus en lien avec la future implantation de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Des cartographies ont également été réalisées en lien avec le Rectorat de Paris sur la situation des emprises universitaires.

Par ailleurs, l'EPAURIF a été retenu en 2017, après appel à candidature, pour participer à la communauté francilienne d'expérimentation de l'Analyse du cycle de vie (ACV) bâtiment en écoconception. L'intégration à cette communauté permet de participer à des groupes de travail regroupant maîtres d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO), bureaux d'études spécialisés et pouvoirs publics et de bénéficier de formations dédiées. Les objectifs poursuivis sont de mieux comprendre l'approche en analyse de cycle de vie, l'appliquer par une approche multicritères des enjeux environnementaux et caractériser ses bénéfices dans l'écoconception de projets réels, dégager une méthodologie, tant en termes organisationnels que techniques, pour caractériser l'ACV aux différents stades d'avancements du projet et identifier les manquements. L'EPAURIF s'est porté volontaire pour tester une méthodologie sur un projet en phase programmation et identifier les indicateurs ACV pertinents pour évaluer quantitativement les impacts techniques à intégrer dès le programme.





I- Diversification des **projets confiés à l'EPAURIF**

1 Livraisons

2 Études de programmation

3 Opérations de réhabilitation/
restructuration

4 Opérations de construction



I- Diversification des **projets** confiés à l'EPAURIF

1- Livraisons

CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CTLES)

Une extension qui offre plus
d'espace aux collections
universitaires

Avec l'extension du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES), les bibliothèques universitaires franciliennes disposent désormais de 10 000 m² d'espaces de stockage supplémentaires.

Contexte

Situé à Bussy-Saint-Georges, près de Marne-la-Vallée, le CTLES, créé en 1994, a dû faire face ces dernières années à une demande croissante de stockage de la part des bibliothèques de l'enseignement et de la recherche d'Île-de-France. Ses capacités arrivant à saturation, le plan Campus a prévu son extension : en 2011, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le CTLES ont donc chargé l'EPAURIF d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet d'extension du CTLES.

Programme

D'une surface de 10 000 m², l'extension octroie au CTLES 50 km linéaires de rayonnages supplémentaires qui pourront être doublés en fonction des besoins. La réalisation de l'opération a dû prendre en compte quelques spécificités propres au CTLES : en tant que dépôt de papier et de carton, la construction devait répondre aux critères d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Par ailleurs, des exigences en matière environnementale ont conduit à la mise en œuvre d'un système de chauffage par géothermie.

Réalisation

Fort de ce cahier des charges, l'EPAURIF a sélectionné, courant 2012, les intervenants capables de mener à bien le chantier, au premier rang desquels la maîtrise d'œuvre : mandataire d'un groupement réunissant l'agence RMDM, les cabinets Alpha BET, VPEAS, ALBEDO et A.INGENIERIE. L'agence Antonini Darmon architectes a été sélectionnée. Après une année d'études, les travaux ont débuté en 2014 et se sont achevés en 2016. Les utilisateurs se sont installés, en 2017, dans un bâtiment fonctionnel et élégant, habillé de plaques d'inox nervurées.

” Les utilisateurs se sont installés en 2017 dans les nouveaux espaces livrés. La garantie de parfait achèvement a pris fin début 2018

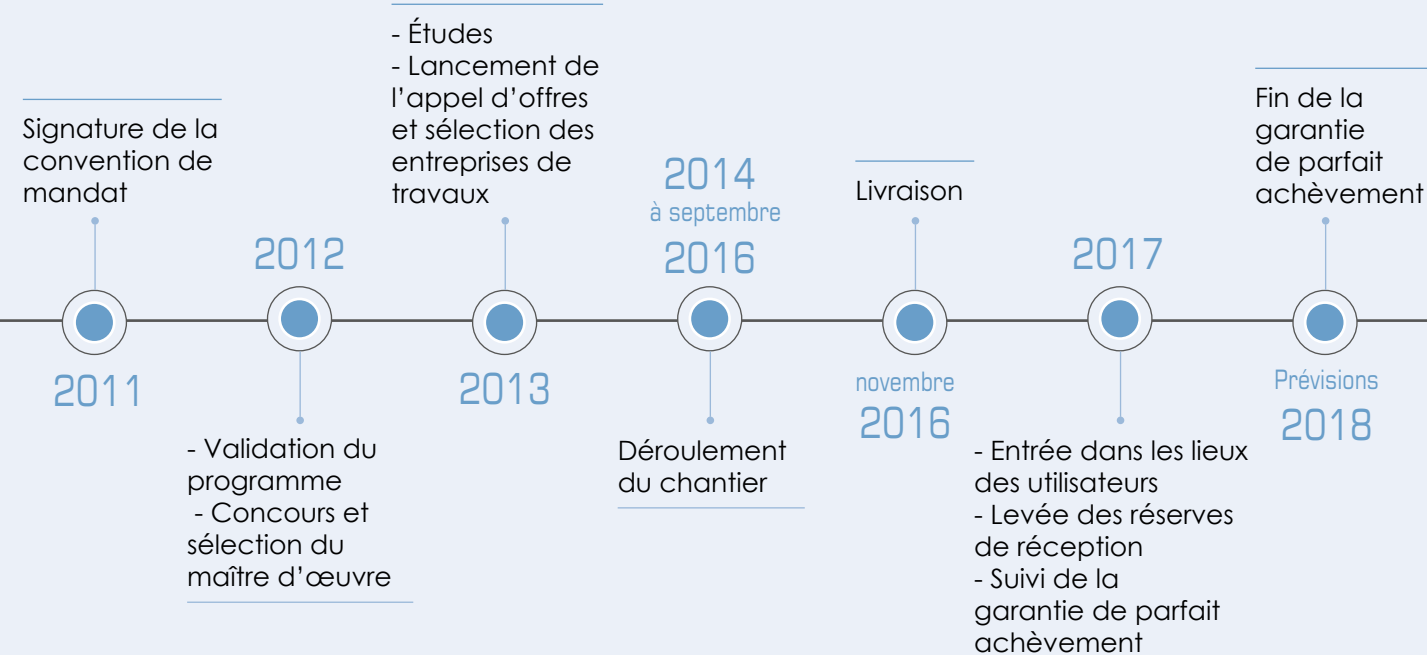


EN CHIFFRES

Budget TDC : 23.30 M€
Surface SHON : 10 400 m²
Linéaire de rayonnages : 50 Km



3 DATES CLÉS



RÉHABILITATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME AU 54 BOULEVARD RASPAIL

Une nouvelle page dans
l'histoire de la Maison des
sciences de l'homme

Les travaux de désamiantage et la réhabilitation lourde, pilotés par l'EPAURIF, donnent une nouvelle jeunesse à la Maison des sciences de l'homme, qui après avoir rouvert ses portes au printemps 2017, a été inaugurée en juin par la ministre de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Contexte

Emblématique de l'architecture du 20^{ème} siècle, l'immeuble vitré du boulevard Raspail avait besoin d'être désamianté, remis aux normes et adapté aux besoins actuels des chercheurs en sciences sociales. L'EPAURIF s'est ainsi vu confier la mission de moderniser cet édifice, construit dans les années 1960, dans le respect de l'œuvre des architectes Marcel Lods et Paul Depondt.

Programme

Désamianter ce bâtiment à la structure en acier précontrainte, puis réhabiliter ses espaces, de manière à accueillir 740 postes de travail, des salles de cours, une bibliothèque et un espace de restauration, tel était le cahier des charges de cette opération atypique.

Réalisation

Chargé de la maîtrise d'ouvrage, l'EPAURIF a confié la maîtrise d'œuvre du projet au groupement constitué des architectes François Chatillon et Michel Rémond, des cabinets IGREC Ingénierie et Roux Ingénierie. L'EPAURIF a assuré le suivi du chantier, en lien étroit avec l'État, le rectorat de l'académie de Paris, l'EHESS, la FMSH et l'EPHE. Un strict respect des délais ayant été exigé – pour cause de frais de location engagés pour loger provisoirement les équipes de la MSH – les quelque 800 occupants de la Maison des sciences de l'homme ont pris possession de leurs nouveaux locaux en avril 2017, moins de deux mois après la livraison du chantier. L'EPAURIF a non seulement accompagné la mise en service du bâtiment, mais aussi le déménagement qui a nécessité la mobilisation, nuits et week-end compris, d'une équipe de plus 40 déménageurs dans un planning ambitieux lié à la libération du site à faire sous bail commercial.



EN CHIFFRES

Budget TDC :
Réhabilitation : 40.5 M€
Désamiantage : 15.8 M€
Transferts : 0.72 M€
Surface SDP : 10 400m²



Livré en mars 2017
à la Fondation de la
maison des sciences de
l'homme (FMSH), l'École
des hautes études
en sciences sociales
(EHESS), l'École pratique
des hautes études
(EPHE), le bâtiment
du boulevard Raspail
a été inauguré en juin
2017 par la ministre de
l'enseignement supérieur
de la recherche et de
l'innovation



DATES CLÉS

- Achèvement du
désamiantage
- Dépôt et obtention du
permis de construire
- Démarrage du chantier
de réhabilitation.

Opérations de
transfert et de
déménagement
des différentes
entités

Prévisions
2018

2015

2016

2017

- Poursuite des
travaux de
réhabilitation
- Assistance à la
préparation à la
mise en service
du bâtiment

Garantie
de parfait
achèvement



I- Diversification des **projets** confiés à l'EPAURIF

2- **Études de programmation**



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

SORBONNE UNIVERSITÉ, UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES, VILLE DE PARIS

Faire entrer dans la modernité
le campus des Cordeliers, un
lieu chargé d'histoire

Le projet de réhabilitation du site des Cordeliers a pour objectif la mise en sécurité et la mise aux normes techniques des bâtiments, la rationalisation des implantations et le réaménagement des espaces.

3 DATES CLÉS



EN CHIFFRES

Budget : 300 000 euros TDC
alloués aux études préalables
8 200 000 euros TDC alloués aux
études de maîtrise d'œuvre et
à la réalisation d'une première
tranche de travaux par la ville de
Paris.

Surface : 31 950 m² SHON

- Signature de la convention de coopération pour le projet de réhabilitation du campus des Cordeliers (Ville de Paris, UPMC, Université Paris Descartes, EPAURIF)
- Signature de la convention d'application n° 1 concernant les études de faisabilité et de programmation

- Mise à jour du schéma directeur de sécurité et d'accessibilité
- Réalisation de l'étude d'opportunité
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour les études de la mise en sécurité du campus des Cordelier

décembre
2017

- Réalisation de l'audit patrimonial
- Signature de la convention d'application n° 2 concernant les études et travaux de la première phase du projet de réhabilitation du campus des Cordeliers

juin
2017

Prévisions
2018

Contexte

Centre d'enseignement religieux au Moyen-Âge, école de médecine et théâtre politique, pendant la révolution française, les différents bâtiments du campus des Cordeliers sont en partie classés au titre des monuments historiques. Tandis que le réfectoire du couvent fait actuellement l'objet d'un projet de rénovation/réhabilitation mené par la RIVP, les autres bâtiments, construits majoritairement au XIX^{ème} avec une extension dans les années 60 en cœur d'îlot, font l'objet de l'opération prévue à la convention de coopération signée en juin 2017 entre la Ville de Paris (propriétaire des lieux), l'UPMC, l'université Paris Descartes et l'EPAURIF.

Programme

La convention va permettre de réaliser études, puis travaux, avec un double objectif. Il s'agit d'abord d'améliorer, dans le respect du patrimoine, la sécurité et l'accessibilité d'un site qui a fait l'objet en 2007 d'un avis défavorable de la commission de sécurité. L'enjeu est ensuite d'ordre fonctionnel : un nouvel agencement des espaces est nécessaire pour rationaliser les usages et identifier des possibilités d'évolutivité du campus. L'agence Aurélie Rouquette Architecture, spécialisée dans la valorisation du patrimoine, l'agence de conseil et d'études Attitudes Urbaines, et le bureau d'études techniques SETEC ont été mandatés pour mener à bien cette opération en phase pré-opérationnelle.

» L'EPAURIF a signé en juin 2017 une convention de coopération avec la Ville de Paris, l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) et l'université Paris Descartes



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

Études préalables de restructuration du bâtiment A du campus de Saint-Denis

Vieillissant, le bâtiment A du campus de Saint-Denis, occupé pour une part importante par l'UFR Arts, va faire l'objet de travaux, dont l'objectif sera à la fois d'améliorer les conditions d'enseignement et de proposer aux usagers des outils modernes adaptés aux pédagogies actuelles.



EN CHIFFRES

Budget TDC: études : 400 k€
1^{ère} tranche de restructuration
du bâtiment A : 20 M€ TDC
(100% État) // restructuration des
bâtiments B et C : 10 M€ TDC
(100% État)
Surface SHON : 24 150 m²



DATES CLÉS

Signature de
la convention,
recrutement des
prestataires

Mars
2017

Prévisions
2018

Dossier d'expertise
et évaluation
socio-économique,
finalisation
des études de
programmation

Contexte

Bâtiment historique de l'Université Paris 8 sur son campus de Saint-Denis, le bâtiment A n'a jamais connu de travaux d'envergure depuis sa construction dans les années 1980. Techniquement âgé il a donc besoin d'une opération de restructuration lourde pour prendre en compte les évolutions qu'a connues le campus ces 35 dernières années, notamment en termes de densification, d'organisation des flux d'étudiants mais surtout d'évolutions des modalités pédagogiques.

Programme

Attendus pour l'été 2018, le pré-programme, le dossier d'expertise et le dossier d'évaluation socio-économique devront prendre en compte les enjeux d'une opération qui vise une rationalisation et une modernisation des espaces, ainsi que la prise en compte des enjeux du développement durable dans le fonctionnement des installations. L'application de la démarche BIM, un outil innovant au service de la maîtrise de la qualité et des coûts, garantira, à terme, des conditions d'exploitation-maintenance plus efficaces.

Il s'agit d'une première tranche devant initier la restructuration lourde de l'ensemble des plots du bâtiment A dans une opération réfléchie en phases successives pour être réalisée en site occupé.



L'année 2017 a vu
la signature de la
convention et le
lancement des études
liées à la restructuration
du bâtiment A



EN CHIFFRES

45 km de rayonnages

I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Désamiantage et mise en
sécurité de la tour A du campus
de Nanterre, haut lieu de la
mémoire universitaire récente

L'Université Paris Nanterre a fait appel aux compétences de l'EPAURIF pour mener à bien les études très spécifiques de faisabilité du désamiantage de la tour A de son campus.

Contexte

Dédiée au stockage des collections et des ouvrages de « La Contemporaine » - nouveau nom de la Bibliothèque documentaire internationale contemporaine (BDIC) - et du Service commun de la documentation (SCD), la tour A du campus de Nanterre doit faire l'objet d'une opération de désamiantage. Les études de faisabilité de cette opération délicate, ainsi que la réalisation du dossier d'expertise ont été confiées à l'EPAURIF.

Programme

Les études, réalisées en 2017, ont permis d'identifier les contours techniques de l'opération, à travers différents scénarios, et d'anticiper les points d'attention relatifs au déménagement de l'ensemble des ouvrages stockés.



Lancement des études
de faisabilité relatives au
désamiantage de la tour
A du campus de Nanterre



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

UNIVERSITÉ PARIS SUD

Valorisation des bâtiments 220- 221 du campus d'Orsay-Bures

Du fait de la réorganisation du campus d'Orsay-Bures et du déménagement d'une partie de ses activités sur le plateau de Saclay, les bâtiments 220-221 seront libres courant 2018. Ils accueilleront, à l'avenir, de nouvelles fonctions, dans le cadre d'un projet de valorisation, porté par l'université Paris Sud via un montage concessif.



EN CHIFFRES

Surface : 11 000 m²

3

DATES CLÉS

Signature de la convention
entre l'Université Paris Sud et
l'EPAURIF relative à l'étude
du montage de l'opération

2017

Prévisions
2018

Libération du
bâtiment

Contexte

L'ensemble de ces bâtiments, construit dans les années 1960 et agrandi en 1987, accueillait jusqu'à présent des salles de cours, un amphithéâtre, des bureaux, des salles de réunion, des laboratoires et des salles blanches (laboratoires d'électronique). L'objectif du projet en cours est de diversifier les fonctions de cette unité du campus, pour doter ce dernier de nouveaux services, améliorer l'offre de logements campus et renforcer les liens entre le campus et la ville de Bures-sur-Yvette. La situation des bâtiments 220-221, rue Henri-Becquerel, à proximité de la station Bures-sur-Yvette du RER B, constitue un atout pour ce projet de valorisation.

Programme

Le projet prévoit d'accueillir des logements étudiants, des commerces et des start-up. Les études préalables ont été confiées à l'EPAURIF. La réhabilitation des bâtiments sera par la suite réalisée par un partenaire privé, en contrepartie de son exploitation pendant une durée qui reste à définir.



Au terme du projet, les
bâtiments 220-221
offriront au campus de
nouvelles fonctions

UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Réhabiliter le bâtiment 104
du campus d'Orsay au cœur
d'un site dédié à la recherche
fondamentale

La politique de regroupement des laboratoires de recherche par pôles thématiques d'excellence, sur le plateau de Saclay et dans la vallée historique d'Orsay, conduit l'Université Paris-Sud à installer son laboratoire d'Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie (IMNC) au sud du campus d'Orsay, dans un bâtiment 104 réhabilité et étendu.

Contexte

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière et le schéma directeur élaboré en 2012 prévoient plusieurs projets de construction et de réhabilitation, financés par le Contrat de plan État-Région 2015-2020 dans l'objectif de restructuration des espaces libérés sur le campus d'Orsay. Parmi eux, le projet P2IO (Physique des Deux Infinis et des Origines) a pour ambition de faire émerger une composante physique-chimie, avec la cancérologie pour axe de recherche, au sud du campus d'Orsay. Pour le concrétiser, l'Université Paris-Sud a programmé le rapatriement de son laboratoire IMNC dans ce secteur, au sein d'un bâtiment 104 réhabilité et agrandi, au cœur du nouveau pôle de recherche de l'université et de ses plateformes mutualisées.

Programme

Si seules les parties actuellement libres du bâtiment 104 hébergeront le laboratoire d'IMNC, une extension sera construite pour que ses équipes bénéficient d'une surface totale de 1 800 m². L'opération, dont l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage déléguée des études préalables et de programmation, comprendra donc deux volets : la réhabilitation lourde du bâtiment 104, avec intervention sur l'enveloppe, restructuration des espaces existants, réfection complète des installations techniques et la mise aux normes réglementaires, mais aussi la construction d'une extension.

” En 2017, les études de faisabilité du projet et sa pré-programmation ont été validées



EN CHIFFRES

Budget TDC : 3,2 M€
CPER 2015-2020
Surface : 1 800 m²

3 DATES CLÉS

- Signature de la convention de mandat
- Lancement des études préalables

- Réalisation des études de programmation détaillées
- Lancement du recrutement du maître d'œuvre

Réalisation des diagnostics techniques, études de faisabilité et du préprogramme

2016

2017

Prévisions
2018



DATES CLÉS



EN CHIFFRES

Budget TDC : 5,1 M€
CPER 2015-2020
Surface SDP : 5 300 m²

- Signature de la convention de mandat
- Lancement des études de programmation

Recrutement du maître d'œuvre

2016

2017

- Réalisation des diagnostics techniques, de la faisabilité et du programme détaillé
- Publication de l'AAPC pour le recrutement du maître d'œuvre

Prévisions
2018

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

2 - Études de programmation

Réhabilitation
restructuration
démolition

UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Réhabilitation du bâtiment 425 du campus d'Orsay dans le cadre du projet RenovalO

Au cœur du campus d'Orsay, la reconversion d'un bâtiment tertiaire en bâtiment d'enseignement et de recherche permettra de regrouper plusieurs entités aujourd'hui dispersées et d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accueil et de travail.

Contexte

Le départ d'une partie des activités de l'Université Paris-Sud sur le plateau de Saclay libère des bâtiments sur le campus d'Orsay. Leur restructuration et leur optimisation, financés par le Contrat de Plan État-Région 2015-2020, font partie des objectifs du schéma pluriannuel de stratégie immobilière dont les projets sont en cours de réalisation. Parmi eux, le projet RenovalO pour l'enseignement. Il prévoit le regroupement de plusieurs formations dans le bâtiment 425 du campus d'Orsay, anciennement occupé par l'Institut des mathématiques.

Programme

Les travaux de réhabilitation, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée par l'Université à l'EPAURIF, comprendront la réfection complète des installations techniques du bâtiment, avec mise aux normes réglementaires, ainsi que la restructuration des espaces afin de créer plus de synergies et d'offrir des locaux d'enseignement fonctionnels aux futurs utilisateurs. S'y retrouveront les UFR STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) et DEG (droit, économie et gestion), le master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), la DIP (Direction de l'Innovation Pédagogique), le laboratoire EST (Études sur les Sciences et les Techniques) et les associations culturelles des personnels de l'université.



Les études de programmation ont été validées et le recrutement du maître d'œuvre a été lancé



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

UNIVERSITÉ PARIS 13

La réhabilitation du bâtiment de
L'Illustration, sur le campus de
Bobigny, poursuit sa mue.

Avec ce projet de réhabilitation permettant de finaliser la mue du bâtiment de *L'Illustration*, le campus de Bobigny de l'Université Paris 13 entame les prémices d'un réaménagement global créant de la synergie entre les futures entités concernées et améliorant les fonctionnalités et les flux.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 7,8 M € –
financement CPER

Surface :

- Bâtiment : 6 300 m²
- Patios : 2 800 m²

En parallèle, le CROUS conduit une opération de réhabilitation au rez-de-chaussée de la même aile pour l'aménagement d'un restaurant universitaire.



DATES CLÉS

- Convention de mandat pour la réalisation des études préalables
- Lancement des études de programmation
- Réalisation des diagnostics techniques du bâtiment

2016

2017

- Finalisation de l'étude de flux et de réaménagement du campus
- Réalisation des études de faisabilité de l'opération

Contexte

L'ancienne imprimerie du magazine *L'Illustration* abrite aujourd'hui, à Bobigny, l'IUT et l'UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine (SMBH) de l'Université Paris 13. Après une série de travaux, réalisés depuis plus de vingt ans sur les deux tiers des surfaces, restait une dernière partie à aménager pour parachever la métamorphose de cet ouvrage typique de l'architecture industrielle des années 1930.

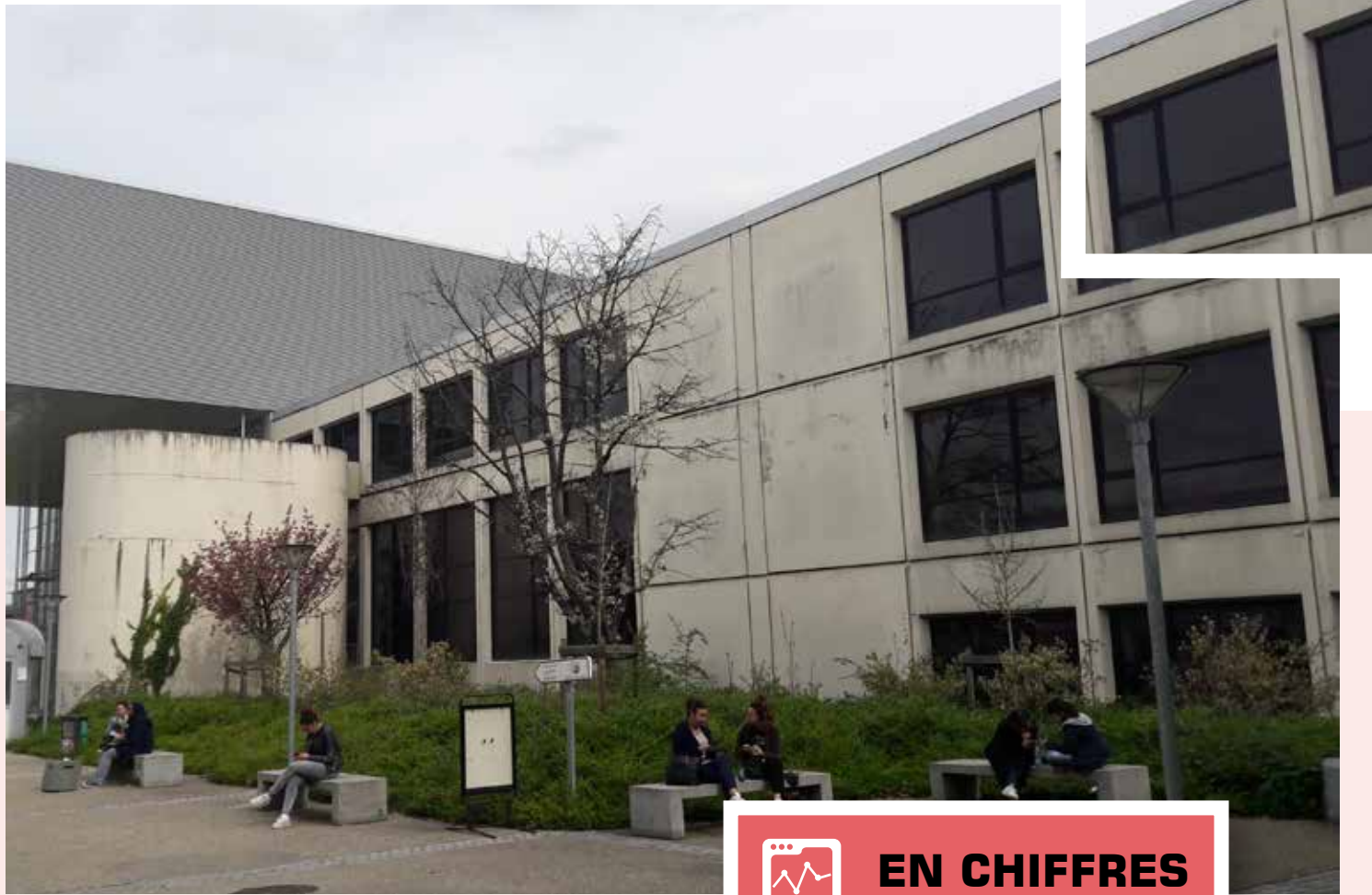
L'opération, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à l'EPAURIF en 2016, aura pour objectif de redonner toute sa cohérence fonctionnelle à l'édifice. L'UFR SMBH et le département Génie Biologique de l'IUT bénéficieront alors de nouveaux locaux d'enseignement, ainsi qu'une plateforme de simulation médicale pour l'UFR, et de nouveaux espaces de vie pour leurs étudiants.

Programme

Si le premier volet du programme est strictement lié à la finalisation de la réhabilitation de *L'Illustration*, avec des travaux dans l'aile sud, la barrette de liaison le réaménagement des deux patios, un second volet propose, à plus long terme, une réflexion sur le réaménagement global du campus Bobigny, tant en matière de développement de ses différentes entités (IUT, UFR SMBH et Vie étudiante) que de gestion de ses flux et d'agencement de ses espaces extérieurs.



L'Université Paris 13 a fait réaliser en 2017 des études de faisabilité qui vont permettre de terminer la réhabilitation du bâtiment de *L'Illustration*, entamée en 1996



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

UNIVERSITÉ PARIS 13

La réhabilitation de l'ancienne
bibliothèque universitaire
permettrait de créer, à
Villetaneuse, une Maison des
sciences numériques

La livraison à la rentrée 2017 d'un bâtiment neuf pour la bibliothèque universitaire de Villetaneuse a libéré 4 500 m² de locaux au cœur du campus. Une fois réhabilités, ils pourraient accueillir la nouvelle Maison des sciences numériques.



EN CHIFFRES

Budget TDC estimé : 19,4 M€
(plan de financement non
stabilisé)
Surface SDP : 4 500 m²



DATES CLÉS

- Signature de la convention de mandat
- Lancement des études de programmation
- Intégration du projet dans la communauté francilienne de l'ACV (Analyse du Cycle de Vie)

2016

2017

Réalisation des diagnostics techniques, de la faisabilité de l'opération et du préprogramme

Recherche de financements par l'université

Prévisions
2018

Contexte

C'est une nouvelle page de son histoire que va connaître le bâtiment de l'ancienne bibliothèque : la réhabilitation de ses volumes cubiques, dont la maîtrise d'ouvrage des études a été confiée à l'EPAURIF, consacrera de généreux espaces aux nouvelles pédagogies d'enseignement, à la vie étudiante, au développement de la recherche et de la formation autour du numérique. La Maison des sciences numériques constituera la première pierre du futur village numérique Anor@num de l'Université Paris 13.

Programme

Il s'agira, d'une part, de créer entre les murs de l'ancienne bibliothèque des espaces innovants, des lieux d'échanges, de travail et de services adaptés, capables d'accueillir en un seul lieu étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs. La réhabilitation permettra, d'autre part, une remise aux normes de sécurité et d'accessibilité, ainsi qu'une amélioration des performances énergétiques d'un bâtiment presque quinquagénaire. L'opération relève d'ailleurs d'une démarche pilote en matière de développement durable.



Les études de faisabilité ont été finalisées en 2017



EN CHIFFRES

Budget TDC : 8,7 M€ dont 7 M€ inscrit au CPER 2015-2020
Surface SDP : 15 000 m²



DATES CLÉS

Signature de la convention et démarrage des études

2016

2017

- Réalisation de la pré-programmation et validation du dossier d'expertise
 - Avenant à la convention d'études pour le lancement du recrutement de la maîtrise d'œuvre

- Réalisation de la programmation technique détaillée
 - Recrutement du maître d'œuvre

Prévisions
 2018

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

2 - Études de programmation

Réhabilitation
 restructuration
 démolition

UNIVERSITÉ D'ÉVRY

Faire du bâtiment Maupertuis un lieu de recherche et d'apprentissage conforme aux standards actuels

Livré en 2000, le bâtiment Maupertuis nécessite une réhabilitation, pour que chercheurs et étudiants bénéficient de plus de confort et de sécurité, ainsi que d'une organisation plus rationnelle de leurs espaces de travail.

Contexte

Marqué par un processus de dégradation prématurée, le bâtiment Maupertuis, qui abrite une partie de l'UFR « sciences fondamentales appliquées », doit faire l'objet d'une réhabilitation pour améliorer tant la sécurité que le cadre de travail de ses usagers. L'opération permettra aussi de regrouper dans un même bâtiment les différentes composantes de l'UFR en y rapatriant notamment le département de biologie.

Programme

Le volet technique de cette réhabilitation prévoit une intervention sur le réseau de chauffage/ventilation/climatisation, ainsi que des travaux de mise en conformité du bâtiment avec l'ensemble des normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité. En termes de réaménagements intérieurs, les espaces dédiés à l'enseignement et à la recherche seront non seulement réagencés, pour être plus fonctionnels et pour intégrer le département de biologie, mais aussi modernisés, pour plus de confort et une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation et de maintenance. L'agrément du dossier d'expertise, obtenu en octobre 2017, ouvre la voie à la concrétisation du programme en 2018.

Le maintien des activités d'enseignement et de recherche pendant les travaux fait partie des principales contraintes que le programmiste GESCEM a dû prendre en compte.



L'agrément du dossier d'expertise, en octobre 2017, ouvre la voie à la concrétisation du programme en 2018



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programmation

Réhabilitation
restructuration
démolition

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT- QUENTIN-EN-YVELINES

Des perspectives d'évolution
pour les locaux de l'IUT de
Vélizy-Villacoublay

Tout juste signée, fin 2017, la convention d'étude de programmation porte non seulement sur la réfection des façades de l'IUT, mais aussi sur le remplacement, devenu urgent, de ses installations de chauffage.

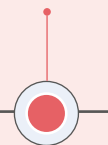
3 DATES CLÉS



EN CHIFFRES

Budget TDC : budget inscrit au
CPER de 2,5 M€ à revoir à l'issue
des études de programmation.
Budget études de 100 000 € TTC

Signature de la convention
d'études de programmation



Novembre
2017

2018



Passation
des marchés
d'études

Contexte

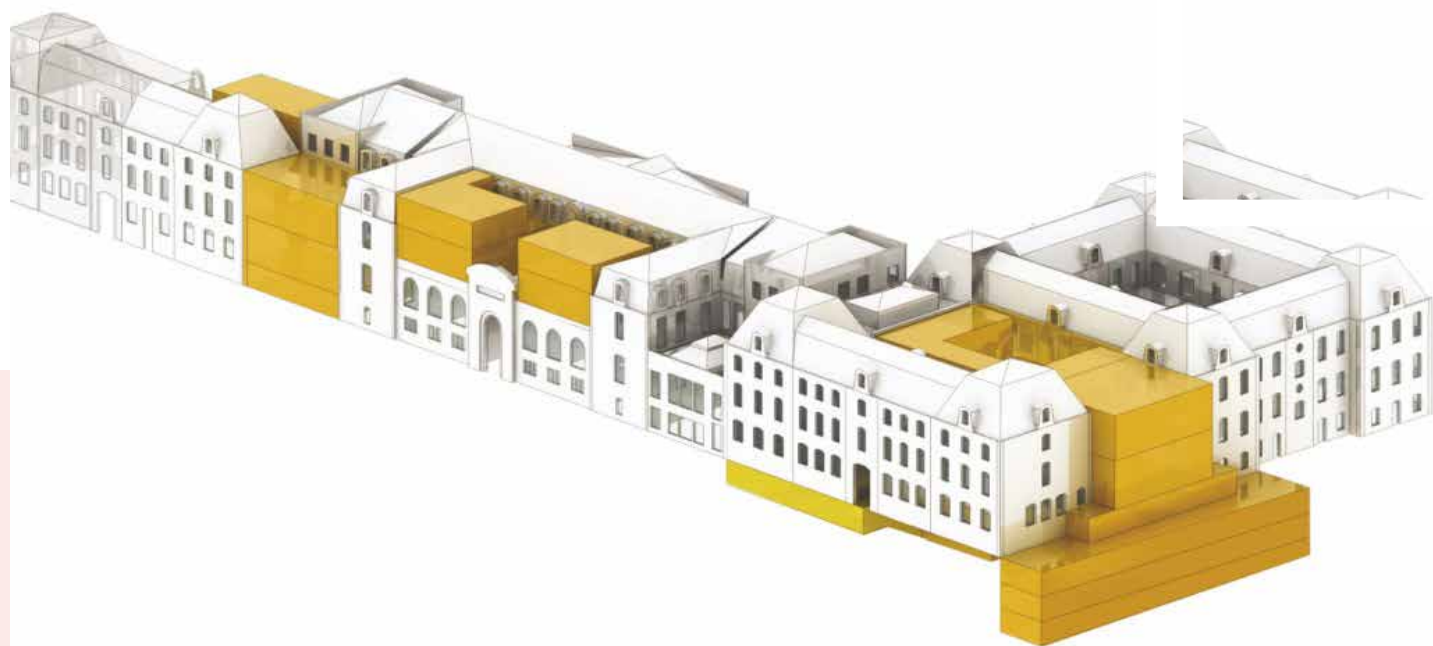
Construits dans les années 1970, sur l'ancien site industriel Thomson, à Vélizy, les bâtiments de l'IUT nécessitent des travaux de remise à niveau. Les études qui vont être réalisées permettront de définir les enveloppes budgétaires nécessaires pour rénover les installations du site, les rendre plus performantes sur le plan énergétique et générer, ainsi, des économies de frais d'exploitation.

Programme

Un des principaux volets de l'opération concernera les façades des bâtiments Boucher et Garros, qui comportent de l'amiante et dont certaines parties sont corrodées. Des interventions pour fiabiliser l'alimentation électrique et pour moderniser le système de chauffage sont aussi nécessaires. Les choix qui seront faits pour remplacer le système de production de chauffage tiendront compte de l'installation par la mairie de Vélizy d'un réseau de chaleur urbain. Le programme sera détaillé à l'issue de la phase de programmation en fonction du chiffrage et des financements alloués.



Isolation des façades
et changement du
système de chauffage
amélioreront le quotidien
des utilisateurs



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

ÉCOLE DES MINES PARISTECH

Réhabilitation et extension de l'école des Mines de Paris

Dans le cadre du schéma directeur immobilier adopté par la communauté d'universités et établissements de Paris Sciences et Lettres (Comue PSL), l'école des Mines de Paris souhaite adapter son site historique pour améliorer sa visibilité et accueillir de nouvelles fonctions.



EN CHIFFRES

Surface SDP : 15 000 m²

3

DATES CLÉS

Signature de la convention
d'études

2016

2017

Remise des
conclusions de
l'étude en juin

Contexte

Créée au XVIII^{ème} siècle, l'école nationale supérieure des Mines de Paris occupe l'hôtel de Vendôme, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, depuis 1814. Déterminé à affirmer sa présence au sein de la communauté universitaire parisienne, mais aussi de la communauté scientifique nationale et internationale, l'établissement souhaite aujourd'hui rénover et étendre ses locaux, avec pour ambition de déployer un programme scientifique et pédagogique toujours plus ambitieux, de promouvoir un fonctionnement en réseau accru et de susciter le développement des équipes de recherche.

Programme

La réhabilitation prévoit de créer de nouveaux espaces dédiés à l'enseignement et à la recherche, ainsi que des lieux pour de nouvelles fonctions : Learning agora, centre de conférences, maison des Centres pour les chercheurs. Il s'agit également de réorganiser les différents espaces, en leur attribuant des fonctions spécifiques bien identifiées, à commencer par l'accueil (notamment pour le musée de minéralogie) et la gestion des flux pour une meilleure circulation dans les espaces de l'école. Enfin, une attention sera portée aux lieux de détente et de convivialité, favorables à la sérendipité, qui fait émerger des découvertes scientifiques de façon inattendue.

Les études de faisabilité et pré programmation, conduites par l'agence Isabelle Crosnier, ont été remises à l'école afin d'éclairer son choix sur l'opportunité de poursuivre cette opération d'ampleur, qui devra qui plus est s'effectuer en site occupé.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 23,13 M€
Surface SDP : 4 900 m²

3 DATES CLÉS

Signature de la convention
de mandat études et
travaux

Novembre
2017

Prévisions
2018

- Lancement
des études de
programmation
- Réalisation des
diagnostics
techniques

I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programmation

Réhabilitation
restructuration
démolition

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS)

Une restructuration au service
d'un département de physique
renommé

Après une première phase de travaux qui a principalement concerné les laboratoires de chimie de l'ENS, situés dans le bâtiment Érasme, la seconde phase amorcée en 2017 concerne le département de physique avec la restructuration du Grand Hall et le réaménagement des laboratoires du bâtiment Lhomond.

Contexte

La qualité des formations d'excellence dispensées par l'ENS et l'attractivité de sa politique de recherche pluridisciplinaire nécessitent des locaux adaptés à ses ambitions.

Des travaux de mise aux normes de sécurité, d'accessibilité et de rationalisation des espaces sont donc aujourd'hui indispensables pour qu'étudiants et chercheurs travaillent dans les meilleures conditions.

Programme

Le projet, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée par l'ENS à l'EPAURIF, prévoit l'aménagement de locaux pour l'installation d'un liquéfacteur d'hélium dans le bâtiment Lhomond et le déménagement du magasin de matériaux, le réaménagement de quelques locaux de recherche dans les bâtiments Lhomond et Erasme, la réhabilitation complète et l'extension en toiture du Grand hall pour y implanter des locaux du laboratoire de physique ainsi que l'aménagement des espaces verts.



2017 a donné le
coup d'envoi de la
deuxième phase de
restructuration du site
Lhomond, site historique
de l'Ecole normale
supérieure (ENS) à Paris

I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

OBSERVATOIRE DE PARIS

De nouveaux projets immobiliers pour le Campus Port-Royal Arago

L'Observatoire, implanté dans le XIV^{ème} arrondissement, souhaite doter ce site de nouveaux aménagements, avec pour double ambition la valorisation de son patrimoine et une plus large ouverture de ses équipements au public.

Contexte

Élaboré en 2015, le schéma directeur immobilier de la Communauté d'universités et établissement Paris Sciences et Lettres (COMUE PSL) prévoit de nombreux projets immobiliers. Parmi eux se trouvent la création sur le campus Port-Royal Arago d'un centre de conférences avec espace restauration, de logements pour les chercheurs et d'un parcours muséal de médiation scientifique. Le tout ayant vocation à renforcer l'attractivité et le rayonnement de ce site classé, dédié depuis le XVII^{ème} siècle à l'astronomie.

Programme

Le projet prévoit la réhabilitation et la réorganisation de plusieurs espaces, ainsi que la construction d'édifices neufs, dont l'architecture devras'intégrer à un ensemble remarquable composé de bâtiments en partie classés au titre des monuments historiques.

” L'Observatoire de Paris a sollicité l'EPAURIF pour étudier la faisabilité d'un projet qui participe à la stratégie immobilière de la COMUE Paris Sciences et Lettres



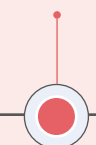
EN CHIFFRES

Surface SDP : 9 500 m² (incluant
réhabilitation de bâtiments,
construction neuve, travaux VRD)



DATES CLÉS

Signature de la convention
d'études



2016

2017



Remise des
conclusions
de l'étude



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Réhabilitation
restructuration
démolition

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

Restructuration de l'Hôtel
de la Meilleraye, bâtiment
emblématique du campus de
Sciences-Po

Situé à proximité des locaux historiques de SciencesPo, rue Saint-Guillaume, l'hôtel de la Meilleraye a longtemps abrité l'ENA. La réhabilitation de ce bâtiment est aujourd'hui nécessaire pour que cet édifice à forte valeur patrimoniale joue pleinement son rôle dans la stratégie de développement international conduite par Sciences-Po.



EN CHIFFRES

Surface utile : 2 000 m² équivalent
à 3 000 m² SDP soit 7% des
surfaces utiles du Campus de
Sciences Po à terme.

3

DATES CLÉS

Signature de la
convention d'études

Diagnostics
techniques

Prévisions
2018

2014

2015

Réalisation des
études de pré-
programmation
et des audits
patrimoniaux
des bâtiments

2016
2017

Réalisation
du dossier
d'expertise

Contexte

L'Hôtel de la Meilleraye est un bâtiment édifié en 1665, dont l'usage universitaire remonte à 1947, date à laquelle il devient le premier site de l'ENA. Il est réinvesti par Sciences Po au départ de l'ENA en 1979. N'ayant pas connu de travaux depuis cette date, la décision de le réhabiliter a été prise par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. L'IEP souhaite en faire un espace de travail adapté aux besoins des étudiants actuels et un lieu conforme aux ambitions de développement de son campus parisien.

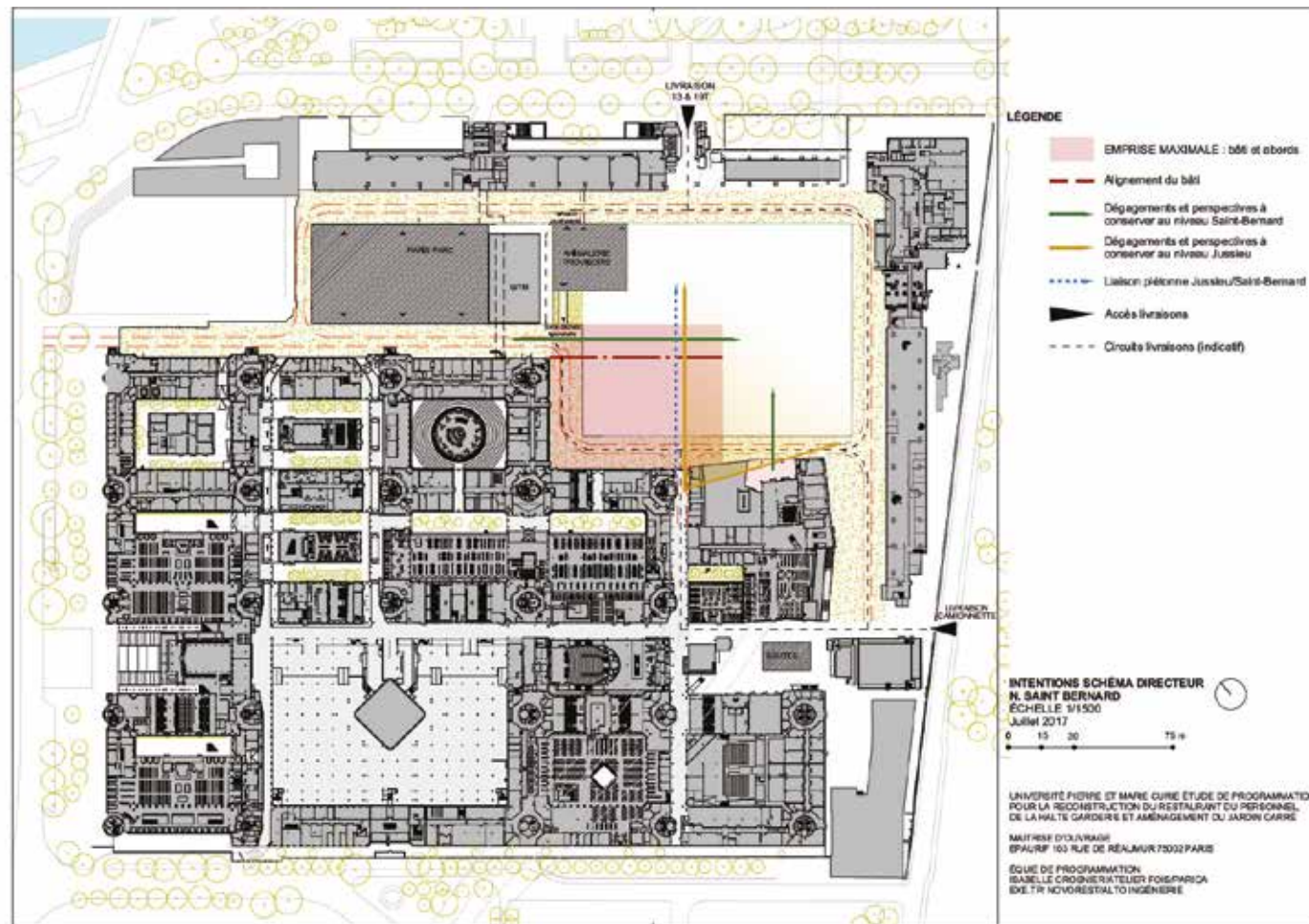
Programme

Des travaux de remise aux normes et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'une rénovation et une modernisation totales des locaux devront être menés, dans le respect du caractère patrimonial de cet hôtel particulier.

L'agence Perrot&Richard Architectures, le bureau d'étude Le Grahall, tous deux spécialisés dans la valorisation patrimoniale, le cabinet Menighetti, spécialisé en programmation architecturale et le bureau d'études techniques AREP, ont été mandatés pour mener à bien cette opération en phase pré-opérationnelle.



L'EPAURIF a été
missionné par Sciences-
Po pour piloter les études
de programmation



I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

2 - Études de programmation

Construction

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

Construction d'un restaurant administratif

Suite à la livraison des secteurs Est et Ouest du Gril Albert, l'espace central du campus de Jussieu, jusqu'à présent occupé par des bâtiments provisoires, va pouvoir être libéré. C'est ici que prendra place le nouveau restaurant administratif prévu par le Schéma directeur du campus, élaboré par l'université Pierre et Marie Curie en 2010.

3 DATES CLÉS

Transmission du dossier d'expertise au Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche



EN CHIFFRES

Budget TDC : 16,9 M€
Surface SHO : 3 500 m²

Concours de maîtrise d'œuvre

2016

2017

Réalisation du programme technique détaillé et financement des études de conception

Prévisions
2018

Contexte

Le campus avait besoin de se doter d'un restaurant d'une capacité de 2000 places, capable de proposer, au cœur du site, une restauration traditionnelle et alternative à ses personnels. Par ailleurs, dans la continuité des travaux déjà réalisés, et pour sceller la cohérence entre les différents secteurs du campus, de nouvelles installations sont nécessaires pour relier les espaces du campus Jussieu et créer entre eux des continuités architecturales et fonctionnelles. La construction du restaurant administratif répondra à ce cahier des charges, en assurant notamment une liaison et une transition entre le Gril Albert et le niveau Saint-Bernard, tout en maintenant une transparence sur les jardins depuis le Gril.

Programme

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'EPAURIF qui supervisera la construction d'un bâtiment dimensionné pour assurer, le midi, le service de 1 500 repas en restauration traditionnelle et 500 repas en restauration alternative. La production sera assurée sur place.



L'obtention du financement des études de conception va permettre de choisir l'architecte



EN CHIFFRES

Budget TDC T1 : 5.86 M€
Budget TDC T2 : 38.5 M€
Surface SDP : 34 000 m²



DATES CLÉS

Signature de la convention d'études

2013

2015

Signature de la convention de mandat Tranche 1

2017

- Début des travaux de la tranche 1
- Validation du pré-programme de la tranche 1
- Dépôt du dossier d'expertise de la tranche 2

Prévisions
2018

- Obtention du de permis de construire
- Reprise du dossier de consultation des entreprises après évolution technique du projet

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

2 - Études de programmation

Construction

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES FACULTÉ DE PHARMACIE

La première tranche de restructuration de la faculté de pharmacie bientôt en phase de travaux

Aux portes du Jardin du Luxembourg, au sein du quartier étudiant des 5^e et 6^e arrondissements, les bâtiments de la faculté de pharmacie de l'université Paris Descartes ne sont plus adaptés aux besoins actuels des personnels, des étudiants et des enseignants-chercheurs qui les fréquentent. L'EPAURIF a été missionné pour réhabiliter et réaménager cet ensemble historique, pour qu'il offre à tous un cadre de travail moderne.

Contexte

Construits pour la plupart d'entre eux au XIX^e siècle, les bâtiments de la faculté de pharmacie ont perdu de leur cohérence au fur et à mesure des travaux d'extension menés sans réelle vision d'ensemble. Ces aménagements dans un site de surcroît vieillissant, qui ne répond pas aux normes actuelles de sécurité des établissements recevant du public, expliquent qu'une opération de restructuration ait été lancée dans le cadre du plan Campus. Elle a non seulement pour objectifs la restructuration, la modernisation et la rationalisation des espaces de ce site historique, mais aussi l'optimisation future de ses coûts d'exploitation et de maintenance.

Programme

Copiloté par l'université Paris Descartes et l'État, c'est à l'EPAURIF qu'est revenu d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet, dont le programme sera scindé en deux tranches.

La première, dont le permis de construire a été délivré en septembre 2017, consistera en la création d'un pôle de formation continue, l'aménagement, au centre du site, d'un espace de vie et de restauration et le déplacement du cœur de réseau.

La tranche 2, dont le scénario a été validé et présenté en comité de pilotage en 2017, se déclinera en plusieurs phases : la modernisation de l'installation électrique du site, la construction d'un bâtiment dédié à la recherche principalement en chimie, la démolition du bâtiment 800, et la mise en sécurité et la réhabilitation du bâtiment 700. Réalisées en milieu occupé, les opérations tiroirs qui rythmeront ces deux phases devront composer avec de fortes contraintes, liées à l'exigüité des lieux, ainsi qu'à la proximité du jardin botanique et de l'espace public.



Tandis que la tranche 1 de l'opération a franchi, en 2017, l'étape de l'obtention du permis de construire, le scénario de la tranche 2 s'est affiné



EN CHIFFRES

Surface SHON : 85 000 m²



DATES CLÉS

Dialogue
compétitif

2015
2017

2017

Réception des offres finales,
signature de la convention
d'assistance de l'université
dans la démarche BIM

Signature du
contrat de
partenariat

Prévisions
2018

I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Construction

UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Mise en œuvre d'une
démarche BIM au profit du
pôle Biologie-Pharmacie-
Chimie, sur le plateau de
Saclay

L'opération dite « Biologie – Pharmacie – Chimie » constitue le plus important projet universitaire en contrat de partenariat en France. Il sera accompagné par l'EPAURIF pour tout ce qui touche à la mise en œuvre de la démarche BIM.

Contexte

Regrouper, sur le plateau de Saclay, la faculté de Pharmacie, les laboratoires de biologie et de chimie de l'université Paris-Sud, ainsi que des locaux d'enseignement, tel est le périmètre du projet de construction de ce nouveau pôle de 85 000 m², qui sera implanté sur deux sites stratégiques. Tandis que la faculté de Pharmacie (enseignement et recherche), l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO) et le volet « enseignement » des Masters de chimie et de biologie occuperont le site « métro », le rassemblement des laboratoires de biologie, autour de l'Institut Diversité, Écologie et Évolution du Vivant (IDEEV), se fera sur un site au nord du plateau du Moulon, à proximité de terres agricoles. Ce projet d'envergure doit être confié à un groupement privé, dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé d'une durée de 30 ans.

Programme

De plus en plus utilisée dans le BTP, la démarche BIM prévoit une suite de méthodes collaboratives et le recours à une maquette numérique partagée et enrichie par des données, utilisée non seulement au moment de la conception et de la construction, mais aussi à l'heure de l'utilisation du bâtiment. Cet outil garantit la maîtrise de la qualité, des coûts et des délais. L'EPAURIF aura donc pour mission d'analyser les protocoles BIM des candidats, d'assister l'université sur cet aspect au moment de la contractualisation, de suivre le déploiement du BIM et de vérifier, aux différentes phases du projet, la conformité des maquettes aux spécifications BIM.



L'EPAURIF met au service de ce projet ses compétences et méthodes en matière de BIM



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Construction

UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Construction d'un pôle
universitaire interdisciplinaire
de santé (PUIS), à Villejuif

Véritable catalyseur des composantes de santé de l'Université Paris-Sud, le PUIS devrait prendre place sur « La Redoute » des Hautes-Bruyères, une ancienne fortification militaire construite sur les hauteurs de Villejuif en 1870 par Viollet-Le-Duc.



EN CHIFFRES

Budget des études : 0.4 M€ inscrit
au CPER 2015-2020
Surface SDP : 20 000 m²

3 DATES CLÉS

Signature de la convention d'études
- Réalisation des diagnostics techniques du site de la Redoute des Hautes-Bruyères et lancement des études de programmation
- Inscription du site par l'état dans l'appel à projet « inventons la métropole du grand Paris »

2016

2017

- Validation des études
de faisabilité du PUIS
- Désignation du lauréat
de l'appel à projets
« Inventons la Métropole »

Réalisation
des études de
programmation

Prévisions
2018

Contexte

Le regroupement en un même lieu des formations des métiers de la santé (médecine-pharmacie-paramédical), pour créer un pôle de compétence complémentaire au futur pôle biologie-pharmacie-chimie du campus de Saclay, contribuera au développement d'un « cluster » scientifique de haut niveau sur la vallée de la Bièvre, en synergie avec la recherche et les formations dispensées au sein des sites hospitalo-universitaires présents à proximité (Institut Gustave Roussy, Kremlin-Bicêtre, Paul Brousse, Paul Guiraud, etc.). Le choix de « La Redoute » des Hautes-Bruyères, à Villejuif dans la ZAC Campus Grand Parc, à proximité immédiate de la future gare du Grand Paris Express, constitue un atout stratégique au service de ce projet interdisciplinaire ambitieux.

Programme

Les études de programmation, pour lesquelles l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, devront prendre en compte les réflexions urbaines globales qui portent sur « La Redoute ». L'aménagement de ce site faisant l'objet de l'appel à projets « Inventons la Métropole », il comprendra à terme des logements, un centre de séminaire, un centre d'innovation, un restaurant inter-entreprises, des commerces de proximité et des espaces publics. Pièce maîtresse de ce nouvel ensemble urbain, le PUIS accueillera à la fois les élèves de la première année commune aux études de santé (PACES), les formations paramédicales – dont les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), les instituts de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale (IFMEM) et les écoles de kinésithérapie, l'École de santé publique, l'École des sciences du cancer, l'Institut de formation supérieure biomédicale (IFSBM), le master Éthique ou encore possiblement des formations continues de médecine et de pharmacie.

Validation en 2017 des
études de faisabilité du
PUIS



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Construction

UNIVERSITÉ PARIS 13

Un bâtiment neuf sur le
campus de Villetaneuse pour
les laboratoires LAGA, LIPN
et L2TI

Regroupés et installés dans un nouveau bâtiment, les laboratoires de l'Université Paris 13 pourront développer de nouvelles synergies, accroître leur rayonnement et trouver toute leur place au sein de Cap Digital, pôle de compétitivité de la transformation numérique.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 10,945 M€HT
(phase 1) – financement CPER
Surface SDP : 3 400 m² (phase 1)

3 DATES CLÉS

- Signature de la convention d'études
- Réalisation des diagnostics techniques du site et des études de faisabilité

2016

- Validation des études de faisabilité et de pré-programmation
- Développement d'un processus d'intégration du BIM en phase programmation

2017

- Validation du dossier d'expertise modificatif
- Lancement du recrutement de la maîtrise d'œuvre

Prévisions
2018

Contexte

L'Université Paris 13 souhaite développer sur le campus de Villetaneuse un centre de recherche attractif dans les domaines des mathématiques, des sciences et des technologies de l'information et de la communication. C'est dans cette optique qu'elle a décidé de regrouper dans un nouvel édifice les laboratoires associés au CNRS que sont le LAGA (laboratoire analyse géométrie et applications), le LIPN (laboratoire d'informatique de Paris nord) et le L2TI (laboratoire de traitement et transport de l'information). Cette nouvelle entité sera propice aux partages de connaissances et au développement des activités des trois laboratoires.

Programme

Chargé de la maîtrise d'ouvrage déléguée, l'EPAURIF suivra les différentes phases de conception et de construction d'un bâtiment qui offrira aux équipes des laboratoires et aux doctorants de meilleures conditions d'accueil, de travail et de promotion d'événements scientifiques. L'EPAURIF se montrera attentif aux qualités architecturales et urbaines d'une construction qui, implantée au nord du campus, marquera une nouvelle entrée de l'université.



En 2017 le dossier
d'expertise modificatif a
été validé par l'Université
Paris 13



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Construction

UNIVERSITÉ ÉVRY VAL D'ESSONNE

Un nouveau bâtiment,
emblématique, au cœur du
campus d'Évry

Déménagement de l'UFR SHS, reconfiguration de la bibliothèque universitaire et construction d'un bâtiment neuf, l'opération prévue sur le campus d'Évry comprend plusieurs volets.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 20-24 M€
Surface SDP : en cours de
définition



DATES CLÉS

- Signature de la convention d'études
- Organisation d'un atelier participatif avec les utilisateurs le 6 décembre
- Définition des besoins
- Démarrage des études de faisabilité

2017

Prévisions
2018

- Validation des études de programmation
- Dépôt du dossier d'expertise

Contexte

Logée dans un bâtiment vieillissant, peu fonctionnel et éloigné du centre du campus, l'UFR des sciences de l'homme et de la société (SHS) de l'université d'Évry Val d'Essonne doit bénéficier de nouveaux locaux d'enseignement et de travail. La bibliothèque universitaire, quant à elle, a besoin d'être repensée, pour favoriser, notamment, le travail en groupe et offrir de nouveaux services de documentation et d'innovation pédagogique. Pour répondre à ces différents besoins, la décision a été prise de construire un Learning center, dans le prolongement de la bibliothèque actuelle. Ce nouveau bâtiment, qui accueillera l'UFR SHS et certains services de la bibliothèque, sera adapté aux nouvelles façons de travailler et d'enseigner, accordant une place de choix au numérique et aux nouvelles pédagogies.

Programme

Confiée en 2017 au bureau d'études VERDI conseil, la définition du programme prévoit à ce stade des locaux d'enseignement et de travail pour l'UFR SHS et la reconfiguration des espaces de bibliothèque. Hybride tant spatialement que fonctionnellement, le futur édifice sera conçu en concertation avec les utilisateurs.



2017 a vu le lancement des études de programmation d'un nouvel équipement au cœur du campus d'Évry



EN CHIFFRES

Budget TDC : 19,5 M €
Surface SHON : 4 939 m²

3 DATES CLÉS

Convention
de mandat

Octobre
2016

2017

- Avenant n°1 à la
convention de mandat
- Diagnostics du terrain
- Reprise des études
de faisabilité et de
programmation par
la société ALGOE
missionnée par l'EPAURIF

Lancement
du concours
de maîtrise
d'œuvre

Prévisions
2018

I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Construction

UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

Construction d'une Maison
internationale de la recherche
(MIR) en ligne de mire

Sélectionné et labellisé « Campus Innovant » par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le projet de création, à Cergy, d'une Maison internationale de la recherche (MIR) constituera un vecteur de notoriété et de rayonnement régional, national et international pour l'université de Cergy-Pontoise.

Contexte

Créée en 1991 autour d'un ancrage territorial fort, l'Université de Cergy-Pontoise cultive ses spécificités depuis près de 30 ans : pluridisciplinaire, elle multiplie les partenariats avec le monde de l'entreprise et impulse une dynamique d'excellence dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

Forte de cette identité et de cette énergie, elle porte aujourd'hui un projet inédit de création sur le campus des Chênes, d'une Maison internationale de la recherche. Labellisé « Campus Innovant », ce projet a vocation à favoriser les passerelles entre l'université et la recherche, à renforcer les synergies entre les trois laboratoires du pôle « Analyse, modélisation et management de systèmes complexes », mais aussi à stimuler les collaborations scientifiques entre l'Université de Cergy-Pontoise et la communauté internationale.

Programme

Cette opération, qui s'inscrit également dans le cadre du projet urbain de rénovation du grand centre de Cergy, comprend plusieurs volets immobiliers : un travail de réorganisation et de mutualisation des moyens humains et matériels des équipes de recherche et des salles de cours, la mise à disposition des enseignants d'infrastructures supports à l'innovation pédagogique et la création d'un équipement de conférences et de colloques, modulable et attractif, dont la qualité devra être comparable aux standards internationaux, et dont les espaces permettront différentes pratiques : conférences-débats, ateliers, mises en situation, expositions...



L'année 2017 a permis la
mise à jour des études
de faisabilité et du
programme de l'opération

CROUS DE PARIS

Construction du restaurant universitaire de Jussieu

La vétusté, le manque d'attractivité et les mauvaises performances énergétiques de l'actuel restaurant universitaire de Jussieu expliquent que le CROUS de Paris ait décidé de lui substituer un nouvel équipement, plus grand, plus moderne et plus durable.

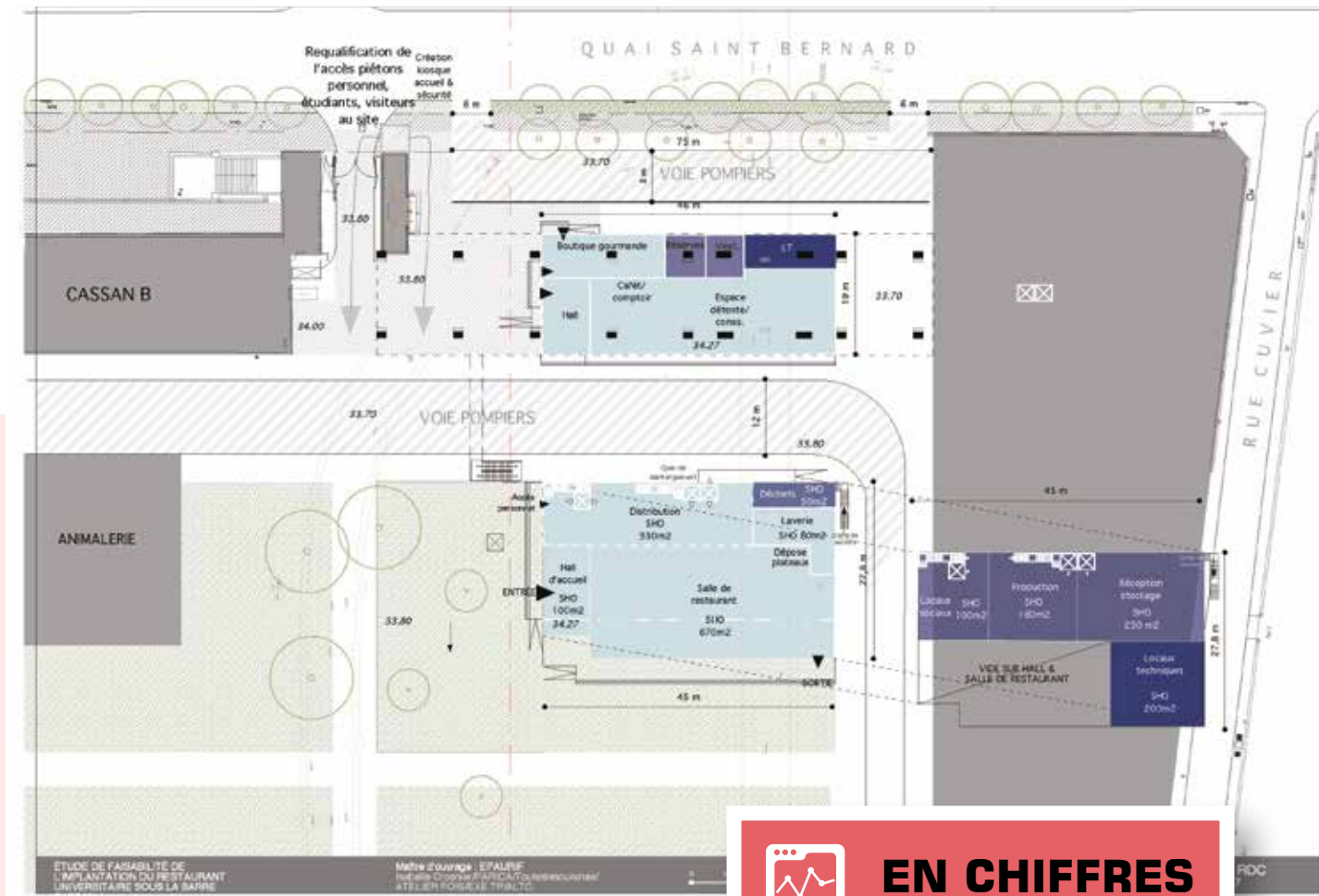
Contexte

Le projet du restaurant universitaire du campus de Jussieu s'inscrit dans la dynamique de modernisation impulsée par l'État dans le cadre de l'opération Campus. Il permettra à la puissance publique de répondre aux besoins premiers des étudiants, particulièrement criants dans la capitale, mais aussi, plus largement, d'améliorer l'image et l'attractivité des universités parisiennes.

Programme

Implanté sur une partie du terrain libéré par la démolition à venir de la barre Cassan F, le nouveau restaurant devra être capable de servir quelque 2 500 repas par jour, de manière à répondre à une fréquentation en hausse de 20 % en période de pointe. La clé de répartition entre une offre de restauration classique et une offre de cafétéria-vente à emporter n'est pas arrêtée à ce jour. Elle prendra notamment en compte les données issues d'une enquête réalisée sur ce sujet auprès des étudiants.

” La production, en 2017, du dossier d'expertise constitue une première étape vers la construction d'un nouveau restaurant universitaire



EN CHIFFRES

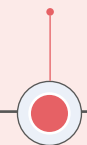
Budget TDC : 15 à 20 M€ selon la répartition entre les types de restauration

Surface SDP : 3 000 à 3 400 m² selon la répartition entre les types de restauration



3 DATES CLÉS

Transmission du dossier d'expertise au CROUS



2017



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Construction

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES HANDICAPÉS ET LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS (INSHEA)

Poursuite des études
préalables à la relocalisation
de l'INSHEA, dans un
bâtiment neuf sur le campus
de l'université Paris-Nanterre

Actuellement installé sur un site isolé et contraint, sur le Mont Valérien, l'INSHEA a besoin de locaux modernes et fonctionnels. Le projet à l'étude vise l'exemplarité en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Contexte

L'EPAURIF a été mandaté par le rectorat de l'académie de Versailles pour mener toutes les études préalables et de programmation à la construction de l'INSHEA jusqu'au recrutement du maître d'œuvre. La relocalisation de l'Institut à Nanterre vise un double objectif : l'amélioration des conditions de travail et d'accueil, le développement de synergies avec d'autres équipements et acteurs du campus. Un protocole d'intention d'échange foncier intéressant l'État, l'Etablissement public local Paris La Défense et la Ville de Nanterre a été signé en 2016 à l'échelle de la ZAC. La maîtrise foncière du terrain sur lequel seront construits les nouveaux locaux de l'INSHEA, et son opération connexe de résidence hôtelière, dépend encore d'un engagement formel des acteurs sur le secteur fléché.

Programme

Le programme prévoit la construction d'un bâtiment de 7200 m², comprenant des espaces d'enseignement, un centre de ressources documentaires spécialisé dans le domaine du handicap (qui sera accessible à tous les étudiants du campus de Nanterre) et des espaces tertiaires dédiés à l'administration, la recherche et la pédagogie. Un projet connexe d'externalisation des services d'hébergement est par ailleurs à l'étude.

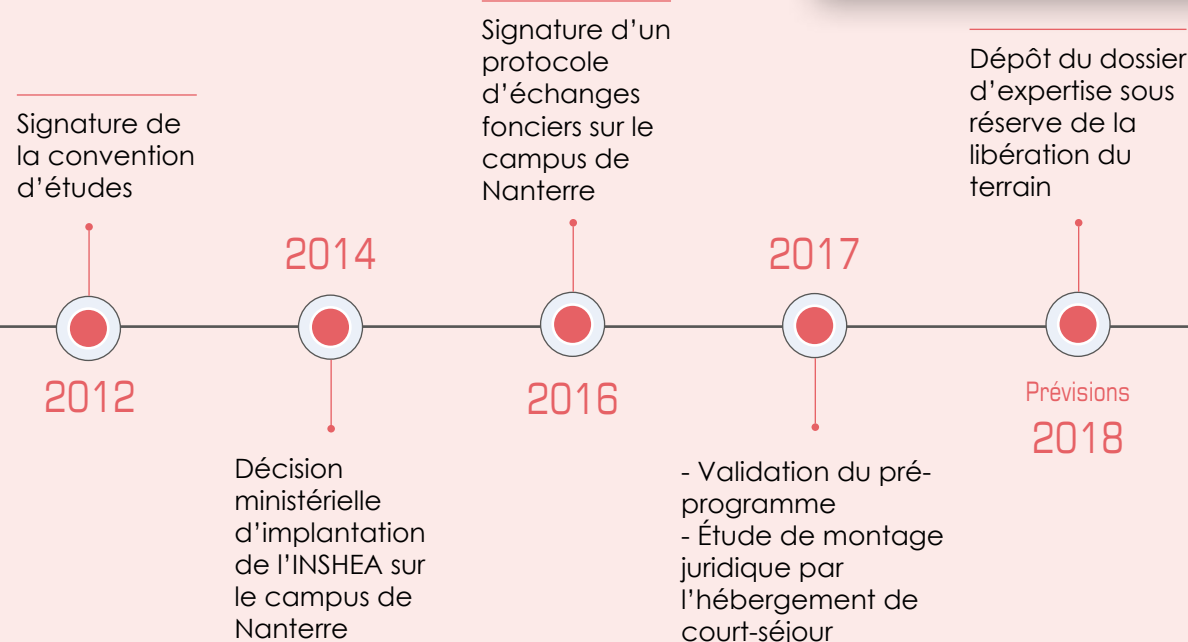
” 2017 a été marquée
par la validation du pré-
programme réactualisé
et la rédaction du dossier
d'expertise



EN CHIFFRES

Budget TDC : 28 M€ (CPER 2007-2013 + CPER 2015-2020)
Surface : 7 200 m² SHON
(INS HEA seul, hors structure
d'hébergement)

3 DATES CLÉS





EN CHIFFRES

Ad AP :

- **Budget TDC** : 150 K€
- **Périmètre** : 18 ERP (139 250 m²) regroupés sur 5 campus (Villetaneuse, Saint-Denis, Bobigny, Plaine Saint-Denis, Argenteuil)

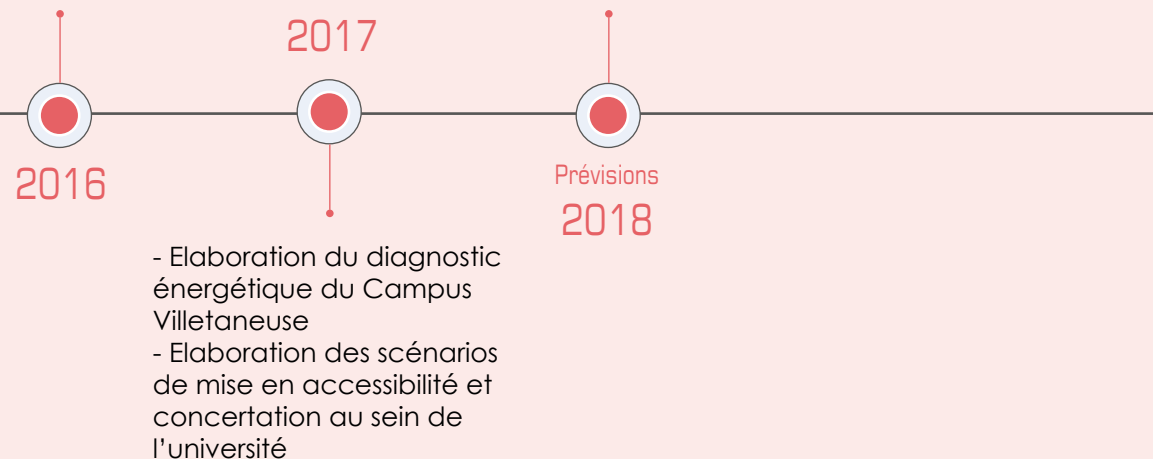
SDE :

- **Budget TDC** : 200 k€
- **Périmètre** : campus de Villetaneuse (85 000 m²)

3 DATES CLÉS

Signature des conventions d'études
- Élaboration des diagnostics d'accessibilité

- Dépôt de l'Ad'AP
- Restitution des études diagnostics et de définition des enjeux énergétiques du campus de Villetaneuse



I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

2 - Études de programmation

Définition de la stratégie immobilière

UNIVERSITÉ PARIS 13

Performances énergétiques et accessibilité à l'étude pour le campus de Villetaneuse

Après l'avoir sollicité une première fois, en 2014, pour son schéma directeur immobilier, l'Université Paris 13 a fait de nouveau appel à l'EPAURIF, en 2016, pour être accompagnée dans l'application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité et pour initier une démarche d'identification des enjeux énergétiques du campus de Villetaneuse.

Contexte

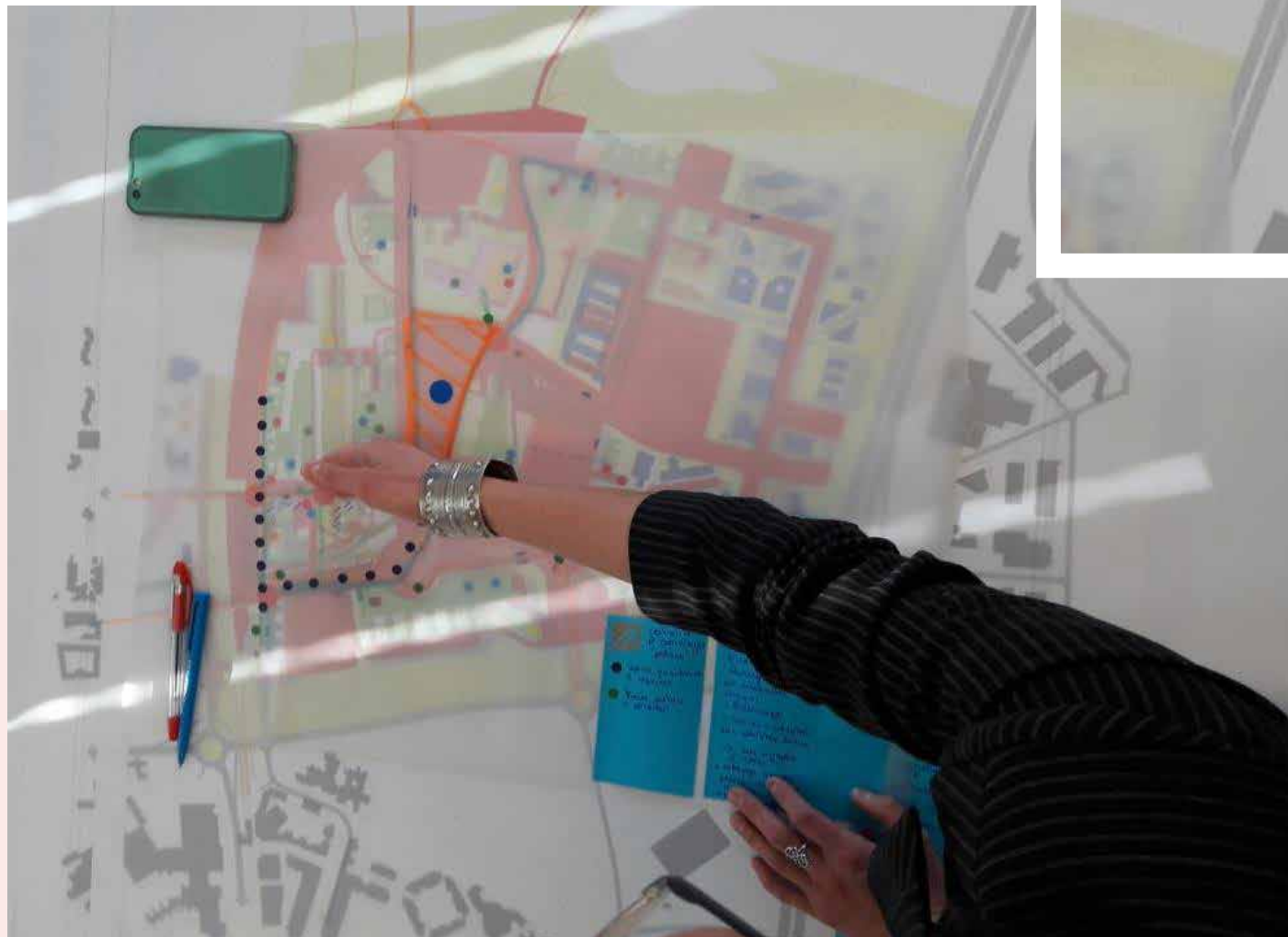
Les études lancées à Villetaneuse doivent permettre à l'Université Paris 13, dont les locaux datent principalement des années 1970, de se conformer à deux types d'obligations légales : celles qui concernent l'accueil des personnes en situation de handicap (loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et ordonnance de 2014, créant les Agendas d'accessibilité programmée) et celles qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le changement climatique (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015).

Enjeux

Face à ce double objectif d'amélioration de l'accessibilité et de la performance environnementale, l'EPAURIF devra, au terme d'un diagnostic global, technique, économique et environnemental, et après concertation avec les représentants de l'Université, proposer plusieurs scénarios opérationnels. Un programme de travaux pluriannuel sera alors élaboré afin d'optimiser les investissements nécessaires. Sur le plan énergétique, la démarche vise plus précisément à identifier des économies réalisables en matière de dépenses énergétiques. L'objectif est d'aboutir à la finalisation de la démarche en 2018.



Élaboration, en 2017, du diagnostic énergétique et des scénarios de mise en accessibilité du campus



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Définition de
la stratégie
immobilière

COMUE PARIS EST ET ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DU CONSORTIUM I-SITE

Mission d'accompagnement
pour la définition d'une
stratégie d'aménagement

Site principal d'implantation des 8 établissements qui composent le consortium I-Site, la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne, apparaît comme le campus principal de ce projet scientifique et institutionnel centré sur le thème de la « ville de demain ».

Contexte

Les différents établissements de la Cité Descartes (Ifsttar, UPEM, ESIEE Paris, Eav&t, EIVP, ENSG-Géomatique, ENPC et l'université Paris-est/Comue, avec l'association du FCBA) ont sollicité l'expertise de l'EPAURIF pour être accompagnés dans leur démarche de diagnostic territorial et de définition de nouvelles orientations d'aménagement de leur site. L'EPAURIF s'est adjoint pour ce faire les compétences de l'IAU, acteur majeur du développement urbain régional.

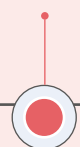
Enjeux

Trois thématiques ont été abordées lors d'un atelier qui a eu lieu le 12 décembre 2017 : la mobilité, l'urbanité et les espaces publics. Les axes de réflexion qui s'en sont dégagés ont fait l'objet d'une note transmise à la Comue, en vue du dialogue à mener avec l'aménageur du site, l'EPAMARNE et la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre (Anyoji-Beltrando) désignée pour conduire les études sur ce site.



DATES CLÉS

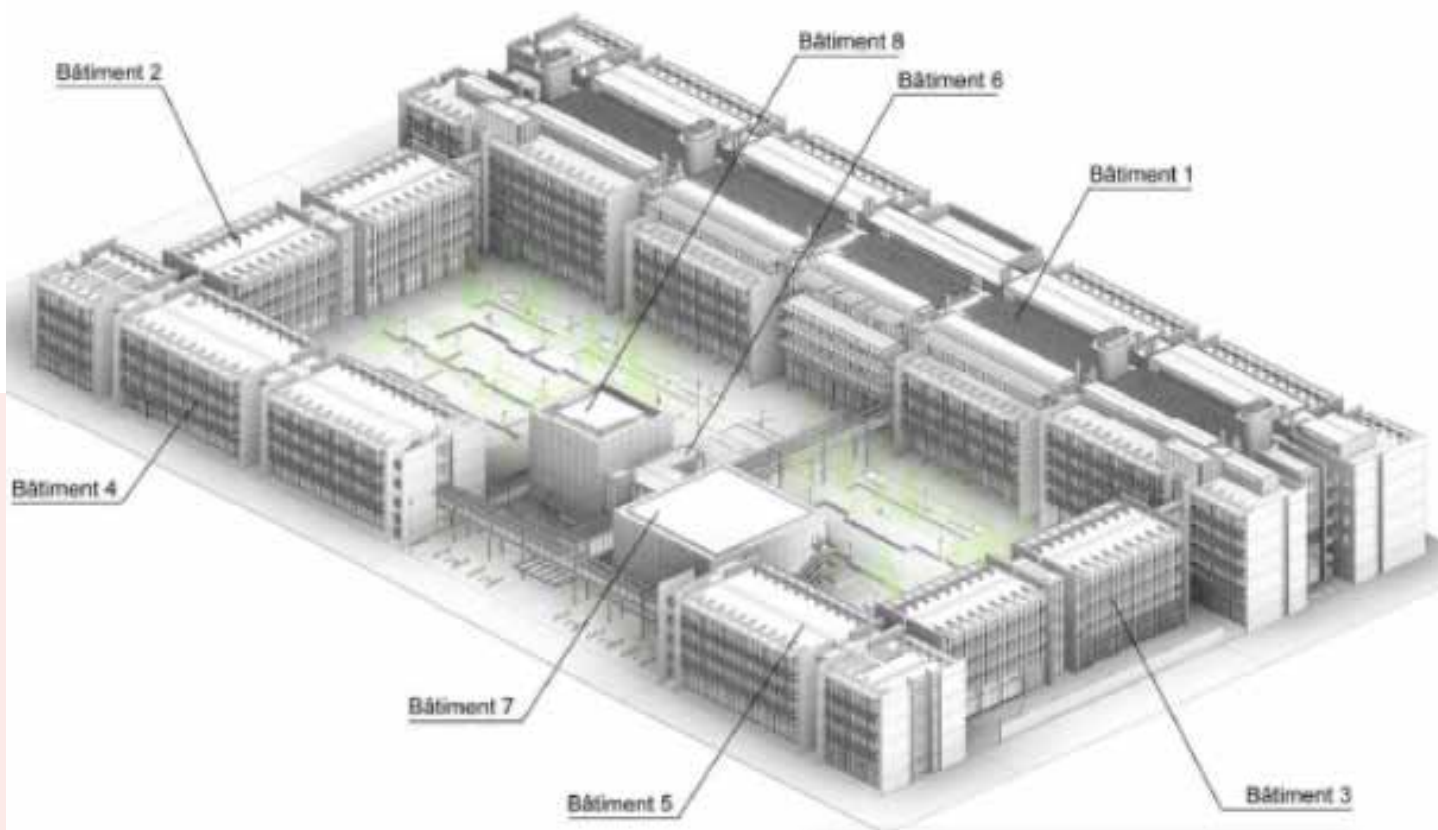
- Organisation d'un atelier de projet
- Validation du diagnostic et identification d'orientations d'aménagements partagées par les établissements



Décembre
2017



Un atelier de projet
a eu lieu en 2017,
en collaboration avec
l'Institut d'aménagement
et d'urbanisme (IAU) d'Île-
de-France



EN CHIFFRES

Surface utile : 42 396 m²
dont 14 000 m² de locaux
expérimentaux de recherche ou
d'enseignement, et 3 700 m² de
locaux d'enseignement



DATES CLÉS

Signature de
la convention
de partenariat

2017

Prévisions
2018

Accompagnement
en phase d'études

I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Définition de
la stratégie
immobilière

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS) PARIS-SACLAY

Accompagner les opérations
de déménagement vers le
plateau de Saclay

Accompagner le déménagement et garantir la bonne installation de quelques 360 enseignants-chercheurs et chercheurs, de 90 post-doctorats, de 300 doctorants, de 300 personnels administratifs et techniques et de 1 800 étudiants, telle est la mission que l'ENS Paris-Saclay a confiée à l'EPAURIF.

Contexte

Actuellement installées à Cachan, les 2 850 personnes qui fréquentent l'ENS Paris-Saclay vont devoir quitter leurs locaux pour prendre possession de leur nouveau campus sur le plateau de Moulon à Saclay, composé d'un bâtiment de 64 000 m² sur 5 niveaux, organisés autour d'un jardin intérieur. Cette opération de déménagement d'envergure, prévue sur une durée de 6 mois, va exiger organisation et anticipation, pour que les équipes de l'ENS Paris-Saclay soient opérationnelles, dans leurs nouvelles installations, pour la rentrée universitaire 2019.

Enjeux

L'opération de déménagement devra non seulement prendre en compte les contraintes liées à la continuité de fonctionnement des activités de recherche et d'enseignement, mais aussi la spécificité des équipements expérimentaux lourds et/ou de haute technologie à déménager. Il s'agira donc de planifier différentes procédures de transferts spécifiques, impliquant l'intervention de nombreux prestataires. Pour faciliter la prise en compte des contraintes d'implantation, une maquette numérique (BIM) sera mobilisée pour mieux visualiser les bâtiments d'arrivées, et notamment la répartition entre locaux tertiaires standards et locaux spécifiques (laboratoires secs et humides, salles de travaux pratiques...) qui représentent 60% de la surface totale. L'EPAURIF apportera son expertise méthodologique et technique à l'ENS, maître d'ouvrage, en matière d'ingénierie de transfert et d'accompagnement de la mission d'AMO, notamment dans l'utilisation de la maquette numérique.



Une nouvelle convention
de partenariat signée
avec l'ENS Paris Saclay

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Elaboration d'un nouveau
référentiel immobilier de
l'enseignement supérieur et
de la recherche

Le nouveau référentiel immobilier universitaire, qui devrait être finalisé pour 2018, est un outil d'aide à la décision, de dialogue et d'évaluation, qui sera mis au service du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la programmation immobilière de ses opérations de construction, de réhabilitation ou d'extension.

Contexte

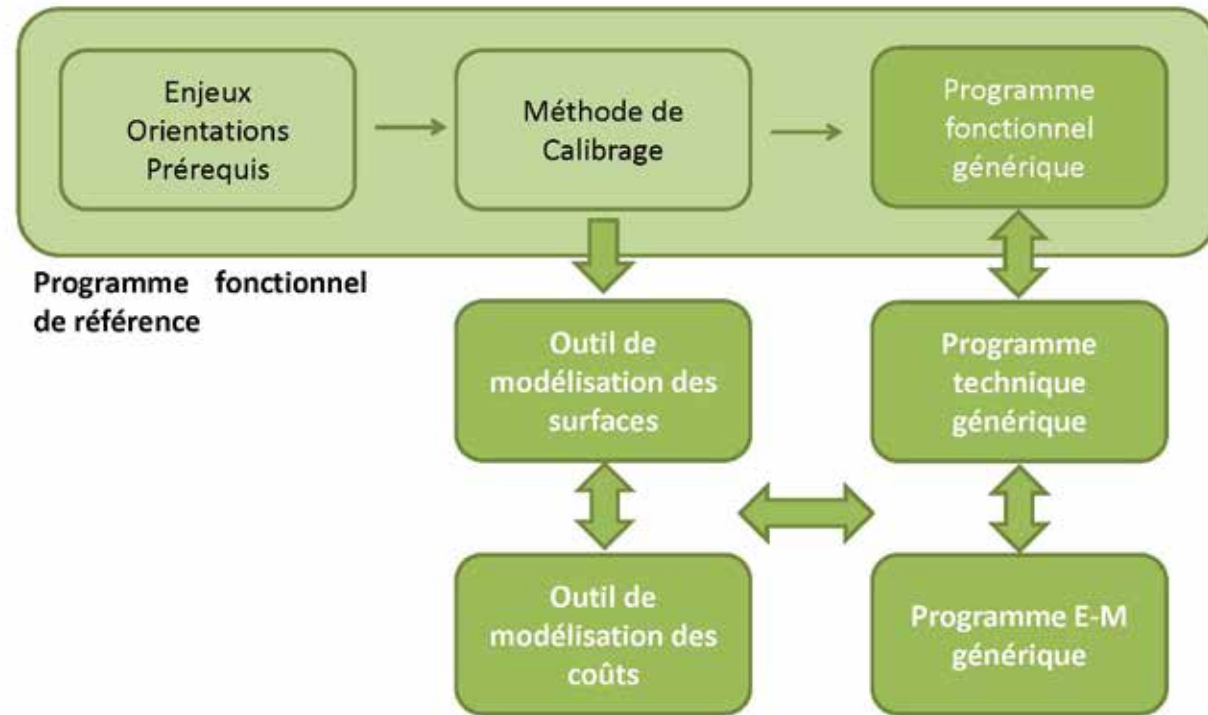
Les nouvelles priorités de l'État en matière d'immobilier, l'évolution des ratios économiques et de surfaces appliqués à ses projets, mais aussi l'évolution des activités et des pratiques des universités, ou encore des techniques de construction et de réhabilitation rendent aujourd'hui obsolètes les prescriptions du référentiel des constructions universitaires de 1997. C'est pourquoi le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a mandaté l'EPAURIF pour élaborer un nouvel outil d'aide à la décision et à la programmation d'opérations de construction ou de réhabilitation, adapté aux besoins et aux moyens actuels. La démarche de refonte engagée veille à associer l'ensemble des acteurs du monde universitaire, à travers la constitution de groupes de travail, de groupes d'experts, d'entretiens spécialisés et de visites de sites.

Enjeux

Prenant en compte les évolutions du système universitaire, mais aussi les grands enjeux transversaux que sont le déploiement des nouvelles technologies et le développement durable, le nouveau référentiel devra apporter des solutions innovantes, sur le plan fonctionnel, en termes techniques et en matière d'exploitation-maintenance, de manière à assurer la modernisation et l'optimisation du patrimoine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il devra pour cela mettre à la disposition des décideurs, dès la phase amont de programmation, des outils de modélisation des besoins en surfaces et des coûts engendrés en termes d'investissement et de fonctionnement.



En 2017 des échanges ont eu lieu avec les acteurs du monde universitaire sur les orientations du nouveau guide



3 DATES CLÉS

Signature
de la
convention
d'études

- Poursuite des études : analyse de programmes et visites de sites
- Développement de la méthode de calibrage et élaboration des outils de modélisation des surfaces et des coûts
- Organisation de groupes d'experts

2015

2016

- Lancement des études
- Organisation des groupes de travail

2017

- Test des outils
- Livraison du nouveau référentiel immobilier de l'enseignement supérieur et de la recherche

Prévisions
2018



I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

2 - Études de
programation

Définition de
la stratégie
immobilière

OBSERVATOIRE DE PARIS

Élaboration du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'Observatoire de Paris

Chargé du pilotage de l'ensemble des études nécessaires à la réalisation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'Observatoire de Paris, l'EPAURIF doit prendre en considération tous les enjeux relatifs à la sécurité des bâtiments et à la santé des personnes, mais aussi les questions d'accessibilité et de performances énergétiques de locaux qui datent pour certains d'entre eux du XVII^{ème} siècle.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 300 k€

Surface :

- Site de Paris : 3,55 ha – 18 bâtiments (15 725m² SHON)
- Site de Meudon : 62,17 ha – 18 bâtiments (27 647 m² SHON)
- Site de Nançay (station de radioastronomie) : 159,0 ha – 21 bâtiments (3 116 m² SHON)

3 DATES CLÉS

- Signature de la convention d'études
- Lancement des premiers diagnostics techniques (accessibilité, sécurité incendie, performance énergétique...)

2017

Prévisions
2018

Élaboration du schéma pluriannuel de stratégie immobilière

Contexte

Implantées dans le XIV^{ème} arrondissement de Paris, mais aussi à Meudon et à Nançay, dans le Cher, les infrastructures de l'Observatoire de Paris, fondé en 1667, représentent un patrimoine unique par son ampleur, sa complexité et son prestige. C'est pourquoi l'élaboration d'un nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) représente un enjeu fort, tant en termes architecturaux, fonctionnels que techniques.

Enjeux

La démarche engagée vise à réactualiser le précédent SPSI, avec pour objectifs d'adapter, de valoriser et de préserver le parc immobilier de l'Observatoire, il entend aussi répondre aux enjeux en matière de sécurité et d'accessibilité ou encore d'initier une politique de maîtrise des coûts d'exploitation, via notamment une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques. Pour mener à bien sa mission et réaliser un outil de type « plan guide », utilisable à moyen, court et long terme (20 ans), l'EPAURIF pilotera l'ensemble des études nécessaires à la réalisation du SPSI, soit un schéma directeur immobilier, d'aménagement et d'énergie (SDIAE), un schéma directeur de mise en sécurité et d'accessibilité (SDSA) et un programme pluriannuel d'investissement (PPI) relatif à la sécurité des bâtiments et la santé des personnes, l'accessibilité et l'énergie.

” Signature en 2017 d'une convention entre l'Observatoire de Paris, l'État et l'EPAURIF

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

Élaborer la stratégie immobilière du campus de Sciences Po à l'horizon 2022

Le schéma directeur de stratégie immobilière de Sciences Po (IEP), dont l'élaboration est confiée à l'EPAURIF, devra proposer une réorganisation optimisée et rationalisée de l'ensemble des espaces qui constituent actuellement le Campus de l'IEP, autour de ses différents sites situés dans le 7^{ème} arrondissement.

Contexte

La récente acquisition des 14000 m² de l'hôtel de l'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, permet à Sciences Po de parachever le resserrement de son campus urbain autour de son siège historique de la rue Saint-Guillaume. Reste à imaginer une organisation spatiale et fonctionnelle d'ensemble pour le campus parisien, ainsi qu'un programme de requalification progressive des espaces des différents sites.

Enjeux

La réorganisation et/ou la réaffectation de 30 à 40 % des surfaces utiles des différentes antennes du campus seront au cœur du schéma directeur de stratégie immobilière en cours d'élaboration. Le programme immobilier qui en découlera et qui dessinera le profil du campus de Sciences Po à l'horizon 2022 doit in fine permettre, en rationalisant et modernisant les installations mises à la disposition des étudiants, de confirmer la stature internationale d'une école reconnue pour l'excellence de ses formations et ses recherches en sciences humaines et sociales.

» Lancement en avril 2017
du schéma directeur de
stratégie immobilière de
Sciences Po



EN CHIFFRES

Surface : Le projet d'ensemble conduit à organiser le réaménagement, selon les scénarios, de 7000 à 8000 m² sur 21 000m² de surfaces utiles, soit 30 à 40% des surfaces

3 DATES CLÉS

- Signature de la convention d'études
- Diagnostic architectural et fonctionnel
- Scénarios de programmation de projection du campus 2022

Prévisions
2018

Fiabilisation d'un
scénario de campus

2017



3 DATES CLÉS

Signature de la convention d'études diagnostics

2017

Prévisions
2018

Dépôt de l'Ad'AP



EN CHIFFRES

Budget TDC : 80 K€
Périmètre : 29 ERP (55 243m²)
regroupés sur 5 campus

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

2 - Études de programmation

Définition de la stratégie immobilière

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Élaboration d'un Agenda d'accessibilité programmée

L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a sollicité l'EPAURIF pour se mettre en conformité avec la loi sur l'accessibilité des établissements recevant du public.

Contexte

Aux termes de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, tous les établissements recevant du public doivent être rendus accessibles aux personnes en situation de handicap. Compte tenu du retard pris, une ordonnance de 2014 a rendu obligatoire la mise en place d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour les ERP qui ne répondaient pas aux exigences d'accessibilité au 31 décembre 2014. Au vu de l'importance de son patrimoine, l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, directement concernée par cette obligation, a obtenu une prorogation du délai de dépôt de son Ad'AP, pour une durée de trente-six mois, à compter du 27 septembre 2015. Elle a confié à l'EPAURIF le soin de réaliser ce document programmatique.

Enjeux

L'étude, qui consiste dans un premier temps, à établir un diagnostic d'accessibilité du patrimoine de l'université, porte sur l'ensemble de ses 29 sites, implantés au sud et à l'ouest de la région Île-de-France, à Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la Ville et Rambouillet.

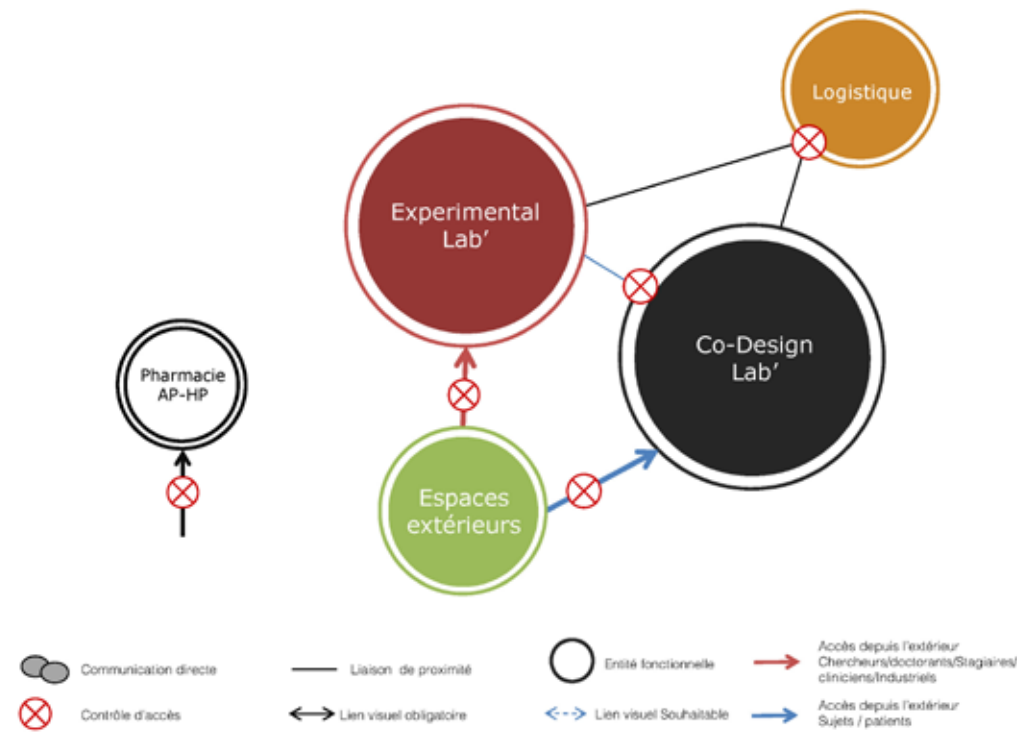
Ils'agira, dans un second temps, de proposer, d'ici l'été 2018, une programmation pluriannuelle d'investissements pour la mise en accessibilité des campus, accompagnée éventuellement de demandes de dérogations argumentées.

Convention signée en mai 2017 entre l'Université, l'État et l'EPAURIF



I- Diversification des **projets** confiés à l'EPAURIF

3 - Opérations de réhabilitation/ restructuration



EN CHIFFRES

Budget TDC : 6,1 M€
Surface SDP : environ 1 600 m² réhabilités
Travaux en site occupé par divers services hospitaliers (dont pharmacie conservée en sous-sol) ; enjeux de développement durable liés au financement régional ; délais et budgets contraints

3 DATES CLÉS

Notification de la convention de mandat pour la réhabilitation du bâtiment Pasteur

Validation du programme détaillé et consultation de maîtrise d'œuvre

Décembre
2015

2017

- Démarrage de la programmation, sur la base d'un nouveau projet scientifique
- Validation du préprogramme

Prévisions
2018

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

3 - Opérations de réhabilitation/restructuration

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

Transformation du bâtiment Pasteur en une clinique de l'autonomie

Après l'inauguration, en 2011, de l'Institut de la Longévité Charles Foix, l'Université Pierre et Marie Curie développe ses activités de recherches sur l'autonomie des personnes âgées, en réaménageant un second bâtiment du site hospitalier Charles-Foix à Ivry-sur-Seine.

Contexte

Le nouvel établissement, implanté au cœur d'un vaste pôle scientifique et économique lié à l'accompagnement du vieillissement, développera des recherches pluridisciplinaires combinant technologie de pointe, sciences médicales et sciences humaines. Le projet, porté par la Faculté des Sciences et Ingénierie de la future Sorbonne Université, est monté en partenariat avec l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (propriétaire du site). Son financement est intégralement pris en charge par la Région Île-de-France, dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Programme

Le projet comprend la réhabilitation de 2 niveaux du bâtiment Pasteur de l'hôpital pour y créer un institut de recherches universitaires sur l'autonomie, comportant des espaces d'accueil, de préparation des patients et de prélèvements biologiques ; des laboratoires de mise en situation (environnements virtuels ou reconstitués) et des espaces de travail tertiaire pour chercheurs, étudiants et entreprises. Les travaux, menés en site partiellement occupé, dans des délais contraints, seront l'occasion d'une réhabilitation thermique du bâtiment existant de façon à respecter l'agenda 21 de la Région Île-de-France.

» Démarrage des études de programmation



EN CHIFFRES

Budget TDC : 3 M€ TTC
 - Aujourd'hui 70% de la surface SHON des préfabriqués est démolie,
 - La surface des bâtiments restants correspond à peu près à 5100 m² SHON.



DATES CLÉS

Notification du marché de maîtrise d'œuvre en avril, dépôt du permis de démolir fin décembre

Démolition de la maison des syndicats et réfection de la voirie

Livraison de la passerelle et démolition des derniers préfabriqués

2015

2016

- Première phase de démolition de mai à juin 2016
 - Création d'espaces verts de juin à septembre 2016

Décembre 2016
 Janvier 2017

2017

Etudes, fabrication et pose de la passerelle provisoire

Prévisions 2018

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

3 - Opérations de réhabilitation/restructuration

CAMPUS UNIVERSITAIRE PIERRE ET MARIE CURIE – JUSSIEU

Démolition des préfabriqués de chantier, création d'une nouvelle passerelle et aménagement des espaces verts

Prévus par la convention d'octobre 2013 de rénovation du campus de Jussieu, les travaux en cours comportent deux volets : la construction d'une passerelle pour relier Cassan ABC et le Gril d'Albert et la démolition de plusieurs bâtiments préfabriqués.

Contexte

Sept bâtiments préfabriqués avaient été installés pendant les travaux de réhabilitation pour servir de base vie au chantier ou de locaux tampons. Aujourd'hui vides et inutilisés, ils doivent être démolis pour libérer l'espace occupé et y déployer des espaces verts paysagers.

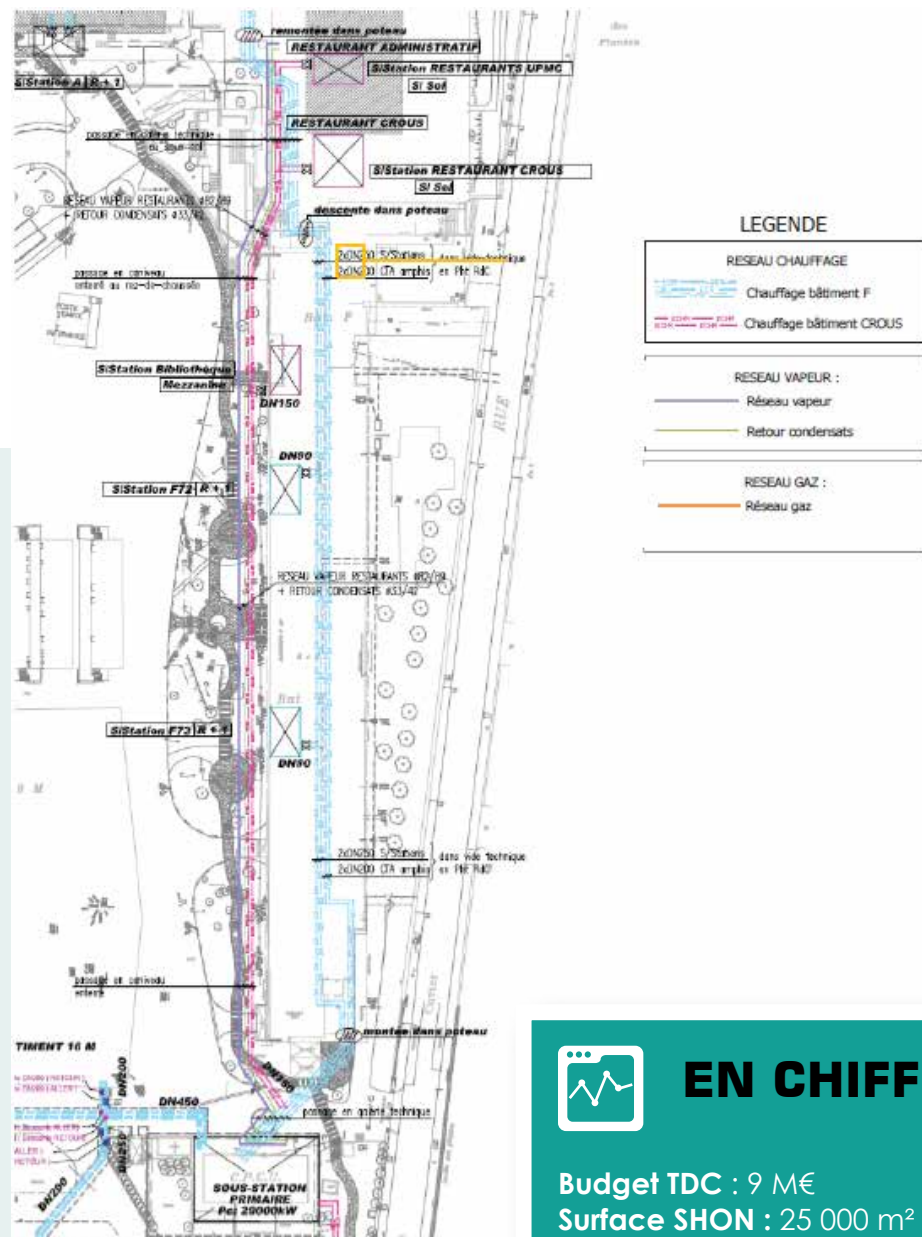
Étant donné que l'un de ces bâtiments supporte une passerelle indispensable à la fluidité des circulations au sein du campus, cette liaison entre la barre Cassan ABC et le Gril Albert doit être reconstituée à un autre emplacement.

Programme

Si quatre des sept bâtiments avaient été démolis en 2016, les trois restants représentent encore 5 000 m². Leur déconstruction étant réalisée en site occupé, tout doit être fait pour limiter les nuisances de l'opération, puis pour remettre en état les surfaces libérées. La construction d'une nouvelle passerelle permettra de relier la dalle des bâtiments d'Edouard Albert au niveau principal des barres d'Urbain Cassan. Le chantier de construction, démarré en 2017, s'achèvera au début de 2018.



Poursuite des travaux de démolition et lancement de la construction de la passerelle



EN CHIFFRES

Budget TDC : 9 M€
Surface SHON : 25 000 m²
9 niveaux : R + 8, dont un rez-de-chaussée sur deux hauteurs
Dimensions approximatives :
L 166 m, l 19 m (pour la partie courante) H 34 m

3 DATES CLÉS

Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (bureau d'études Burgeap) pour étudier les conditions générales de la démolition du bâtiment

Désignation de la maîtrise d'œuvre

Prévisions
2018

2013

2014

Production de l'étude de programmation

2016

Poursuite des études

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

3 - Opérations de réhabilitation/restructuration

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

Démolition de la barre Cassan F, parallèle à la rue Cuvier

Démolir un bâtiment de 25 000 m² SHON, sur 9 étages, en site occupé et en milieu urbain dense, tel est le défi à relever pour franchir une nouvelle étape dans la rénovation de l'Université Pierre et Marie Curie, 1^{er} complexe scientifique et médical de France.

Contexte

La démolition de la barre F de l'ensemble architectural construit dans les années 1960 par l'architecte Cassan, ainsi que de la crèche qui lui est adossée, s'inscrit dans le cadre global de la rénovation du campus de Jussieu. Avant même la phase proprement dite de démolition, l'opération va devoir tenir compte des liens fonctionnels qui relient Cassan F et Cassan ABC, pour les suppléer, le campus restant en activité tout au long du chantier.

Programme

Première phase de l'opération, le dévoiement des réseaux souterrains, de chauffage, de vapeur et de gaz, a exigé des études de repérage précises, réalisées en 2017. Le déplacement de ces réseaux sera effectué dans le cadre des travaux préparatoires, de manière à ce qu'ils puissent continuer de fonctionner après la disparition de la barre F. Deuxième phase préalable à la démolition, le curage, la décontamination et le désamiantage du bâtiment, qui ne laisseront de l'édifice que son ossature mixte métal et béton armé. Viendra, enfin, la phase finale de démolition qui se fera selon une méthodologie mixte d'écrtage et de démolition à l'aide de pelle à long bras, afin de préserver l'environnement urbain de proximité.

2017, une année consacrée au repérage complexe de tous les réseaux impactés par la future démolition

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

Des m² en plus pour l'institut Henri-Poincaré

« Temple » des mathématiques et de la physique théorique, l'Institut Henri-Poincaré bénéficiera de la réhabilitation d'un bâtiment voisin qui lui ouvre de nouveaux horizons et se dote d'un musée des mathématiques.

Contexte

Fondé en 1928, l'Institut Henri-Poincaré développe des activités de recherche, d'organisation d'événements et de diffusion des savoirs. 90 ans après sa création, il est à l'étroit dans les 4 200 m² qu'il occupe, au sein du campus, sur la Montagne Sainte-Geneviève, à Paris. La réhabilitation du bâtiment Jean-Perrin, situé à proximité, mettra à sa disposition 2 600 m² supplémentaires. L'EPAURIF, mandataire du maître d'ouvrage, et l'Atelier Novembre, architecte, auront pour mission de mener à bien ce chantier, dans le respect de la valeur patrimoniale d'un bâtiment construit au début des années 1920 pour le physicien Jean Perrin, qui y a travaillé et enseigné.

Programme

La réhabilitation complète de ce bâtiment de caractère prévoit des travaux de réaménagement intérieur et extérieur : créer de nouveaux espaces de recherche, veiller au confort et à l'organisation fonctionnelle des lieux, favoriser les échanges entre chercheurs ou encore prévoir un espace de médiation scientifique, tels sont les principaux objectifs d'une opération qui comporte aussi des aspects techniques spécifiques.

La présence d'un observatoire, de locaux atypiques, de pollution radioactive et d'un puits de plusieurs dizaines de mètres devra en effet être prise en compte par l'équipe du projet.

Ce projet est financé par l'État, la Région Île-de-France, la Ville de Paris et le CNRS, dans le cadre du contrat de plan État-Région pour la période 2015-2020.

» Suite à la notification
du marché de maîtrise
d'œuvre, l'EPAURIF a
lancé les études de
conception pour doter
l'Institut-Poincaré de
nouveaux espaces



EN CHIFFRES

Budget TDC : 13,125 M€ TTC
Surface SDP : 2600 m² pour le
bâtiment Perrin
Espaces extérieurs : 325 m²

3 DATES CLÉS

- Validation du dossier
d'expertise par le Préfet
- Validation du
programme technique
détaillé

Études d'avant-
projet définitif

Prévisions
2018

2016

Juillet
2017

Notification
du marché
de maîtrise
d'œuvre

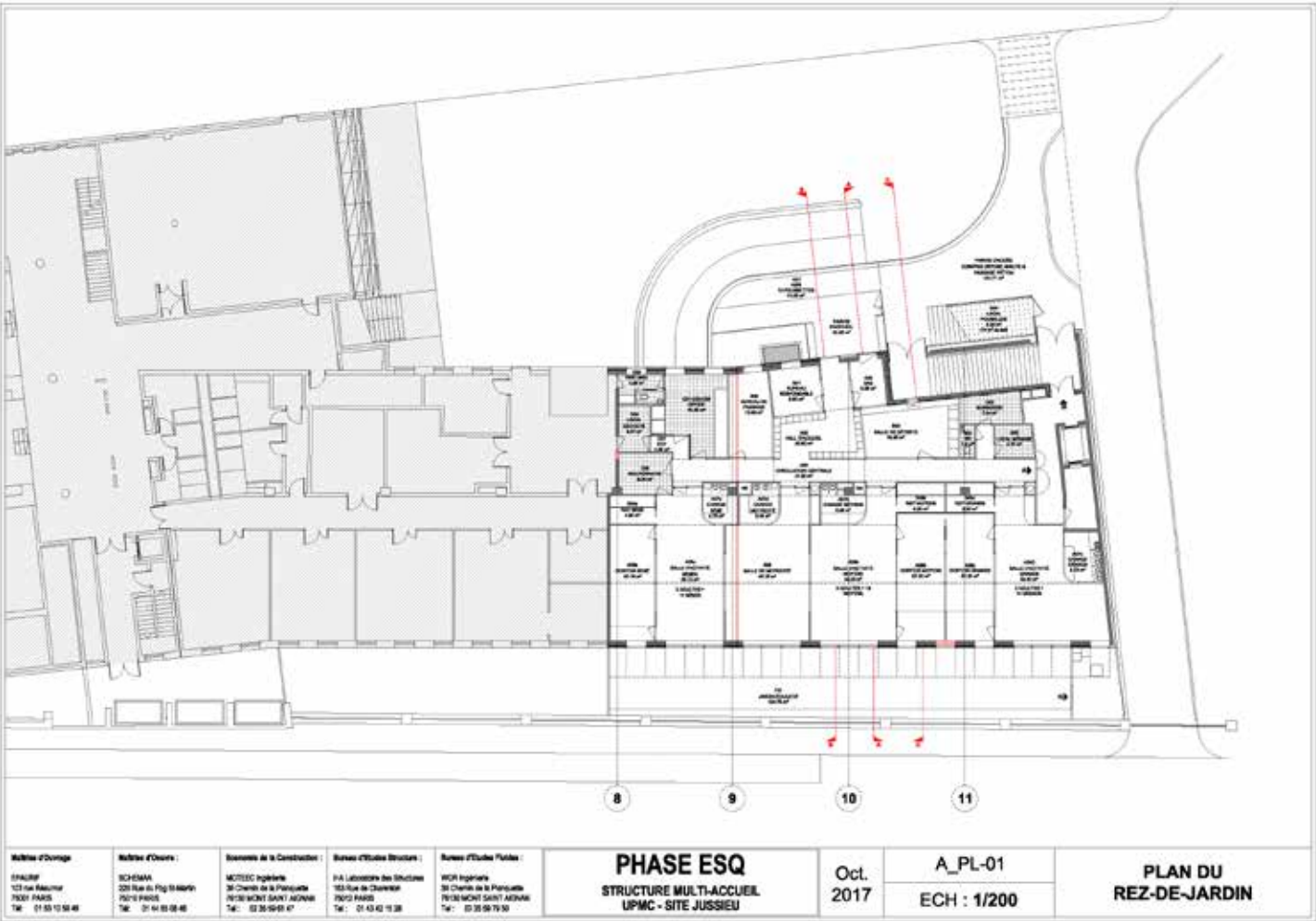
Février
2018
Juin
2018

Dépôt du
permis de
construire

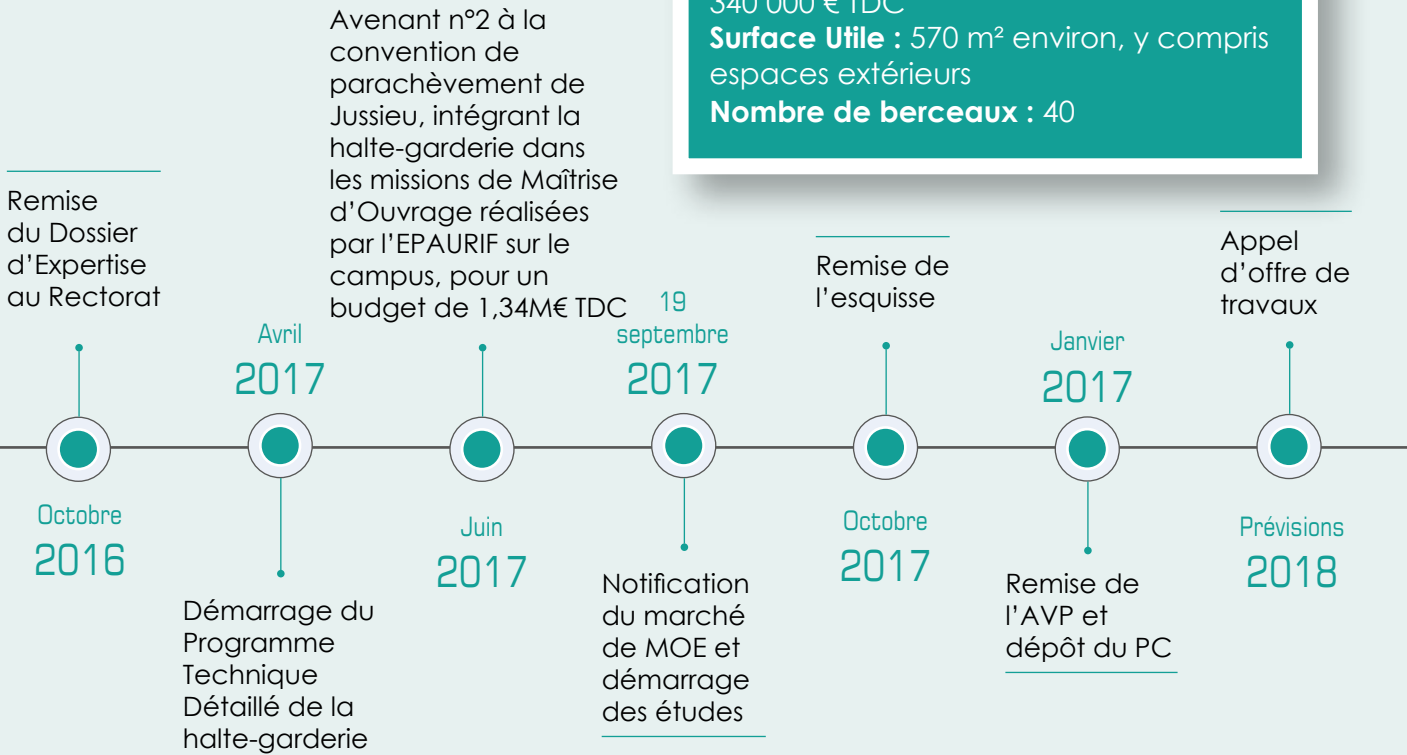
UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

Relocalisation et extension de la halte-garderie de l'UPMC

Menée conjointement par l'EPAURIF et l'Université Pierre et Marie Curie, cette opération à tiroir permettra de livrer une crèche plus spacieuse, plus moderne et conforme aux normes actuelles d'accueil des jeunes enfants. Elle connaît comme principale contrainte des délais très serrés.



3 DATES CLÉS



EN CHIFFRES

Budget TDC (hors déménagements) : 1 340 000 € TDC
Surface Utile : 570 m² environ, y compris espaces extérieurs
Nombre de berceaux : 40

Contexte

En prévision de la démolition de la barre Cassan F, qui suppose que la halte-garderie qui la jouxte soit inoccupée, l'UPMC a fait libérer le rez-de-chaussée du bâtiment Esclangon, pour y installer une nouvelle crèche de 40 berceaux. L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de ce nouveau lieu et la prise en charge des opérations de transfert.

Programme

L'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment Esclangon permettra de créer trois espaces d'accueil distincts pour les enfants, en fonction de leur âge. Chacune des sections (petits, moyens et grands) disposera d'une salle de jeux, de dortoirs et de locaux de propreté, ainsi que d'une biberonnerie pour les bébés. La crèche comptera enfin une salle de motricité et un espace extérieur aménagé, une cuisine, nécessaire à l'obtention de l'agrément PMI (protection maternelle et infantile), des locaux pour le personnel et des espaces techniques, d'entretien et de maintenance.

” L'année 2017 a enregistré la décision de financement, la désignation du maître d'œuvre et la validation de l'esquisse



I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

3 - Opérations de réhabilitation/restructuration

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

2^e tranche de la mise en sécurité de l'immeuble Cassan ABC, côté quai Saint-Bernard

Tournés vers la Seine, les bâtiments A, B et C de l'Université Pierre et Marie Curie, construits par l'architecte Urbain Cassan entre 1958 et 1961, feront l'objet, suite au décalage de la réhabilitation complète, d'une seconde tranche de travaux de mise en sécurité.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 4,1 M€
Surface SHON : 40 000 m²

3 DATES CLÉS

Signature
du marché
de maîtrise
d'œuvre

2017

Prévisions
2018

Programmation,
diagnostics et
lancement des
études

Contexte

Organisée en trois secteurs, A, B et C, la barre de Cassan, qui longe le quai Saint-Bernard, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, comprend un rez-de-chaussée en double hauteur, sur lequel reposent 8 étages. La sécurité incendie de ce bâtiment de quelque 40 000 m² SHON ayant été jugée insuffisante, une première série de travaux a été réalisée en 2014 pour répondre au schéma directeur de mise en sécurité approuvé par la Préfecture de police, en 2008. Après l'installation de portes coupe-feu dans les couloirs et de gaines de désenfumage, restaient à opérer l'isolement des amphithéâtres et des plenums techniques du rez-de-chaussée, des gaines dans lesquelles circulent de nombreux réseaux. Ces deux chantiers sont inscrits à l'ordre du jour de l'opération confiée à l'EPAURIF.

Programme

Le programme, qui sera défini avec le maître d'œuvre, qui devrait être choisi fin 2018, devra permettre d'établir une liste des travaux nécessaires pour mettre le bâtiment en conformité avec les exigences du schéma directeur de sécurité et prendre en compte les contraintes liées au site et à son fonctionnement. A terme, une réhabilitation plus globale devrait être envisagée pour ce site.



Il s'agit de mettre le bâtiment en conformité avec le schéma directeur de sécurité, approuvé par la Préfecture de police en 2008



EN CHIFFRES

Budget TDC : 33,42 M€
Surface SDP : 10 500m²



DATES CLÉS

Notification du
marché de travaux
à l'entreprise
Bouygues bâtiment
Ile-de-France

Fin des travaux
de gros œuvre
dans les
bâtiments 1 et 2

Mars
2017

Janvier
2017

Notification de
l'ordre de service
de démarrage des
travaux

Prévisions
2018

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

3 - Opérations de réhabilitation/ restructuration

UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE

Transformation de l'ancienne caserne Lourcine en campus universitaire

L'ancienne caserne Lourcine, dans le 13^{ème} arrondissement, est sur le point d'écrire une nouvelle page de son histoire : l'opération de réhabilitation en cours mettra ses espaces à la disposition des étudiants de l'école de droit de l'Université Panthéon-Sorbonne.

Contexte

Composée de quatre bâtiments, dont deux datent du XIX^{ème} siècle, l'ancienne caserne, organisée autour d'une cour centrale, est en cours de reconversion.

Ce projet d'envergure, financé par l'État dans le cadre du plan Campus, prévoit de transformer les bâtiments 1 et 2, ainsi que les sous-sols du bâtiment 3 de l'ancienne caserne pour y accueillir les étudiants en droit et créer des synergies avec le site René Cassin.

Il s'agit aussi de mettre des locaux modernes et fonctionnels à la disposition des chercheurs et des équipes de doctorants, de regrouper bibliothèques et centres de recherche de l'université ou encore de permettre la tenue sur place de cours magistraux et de colloques.

Programme

La transformation de la cour intérieure, en piazza, permettra, la création d'une entrée commune et d'une galerie de liaison entre les différents bâtiments du projet. Un programme de modification des espaces intérieurs se traduira, par la création de salles d'enseignement, de bureaux, d'un amphithéâtre (dans l'ancien parking du bâtiment 3), d'une salle de reprographie, d'une bibliothèque et d'un logement de fonction.

Le remplacement des menuiseries et la mise en œuvre d'une isolation par l'intérieur garantiront enfin une amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Mandaté pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet de réhabilitation des bâtiments 1 et 2 du site, l'EPAURIF accompagnera aussi l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne dans l'organisation des opérations de transfert de ses activités, de déménagement et d'acquisition d'équipements et de mobiliers neufs.



Les travaux de
démolition et de
gros œuvre, sur les
bâtiments 1 et 2, ont
été réalisés en 2017

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Réhabilitation du site Necker de la faculté de médecine de l'université Paris Descartes

Conçu dans les années 1970 par l'architecte André Wogenscky, ancien chef d'atelier de Le Corbusier, le bâtiment qui abrite, au 156 rue de Vaugirard, le site Necker de la faculté de médecine Paris-Descartes, est en cours de réhabilitation depuis avril 2016.

Contexte

Composé d'un immeuble de grande hauteur de 9 étages, le site Necker comprend en outre un parvis d'entrée et deux niveaux de sous-sol. L'opération - qui vise à favoriser une réorganisation de tous les espaces - prévoit d'établir l'administration et les fonctions partagées (bibliothèque, restaurant, amphithéâtres, salles de cours) au rez-de-chaussée et au premier sous-sol. Quant au second sous-sol, il accueillera une animalerie, une aire de livraison pour les activités de recherche et les locaux techniques (ventilation, chauffage, climatisation, courants faibles et forts, plomberie).

Enfin, les étages de la tour seront dédiés aux activités de recherche (immunologie, génétique humaine, infectiologie, microbiologie, néphrologie...) qui disposeront de laboratoires modulaires, de plateaux scientifiques communs et d'espaces techniques mutualisés.

Programme

Après une opération de curage-désamiantage, réalisée en 2015, l'opération confiée à l'EPAURIF comprend trois volets : une mise aux normes du bâtiment, en matière de sécurité incendie et d'accessibilité, une rénovation technique ayant pour objectif un meilleur respect des exigences d'efficacité énergétique, des travaux de préservation et de valorisation patrimoniales.

Inattendue, la présence de carrières, non référencées sur la carte de l'Inspection Générale des Carrières (IGC) et non repérées lors des sondages géotechniques préalables, a été mise à jour, fin 2016, lors des travaux de terrassement du 3^{ème} niveau de sous-sol. Cet imprévu a nécessité l'injection de coulis de béton pour combler ces carrières et consolider les sols, ce qui a entraîné un décalage de 4 mois dans le planning initial des travaux.

Dans le cadre de sa mission, l'EPAURIF accompagne également l'université Paris Descartes pour le transfert et l'aménagement de ses équipements de laboratoires et, plus généralement, pour la mise en service du site.

” Un chantier perturbé
par la découverte de
carrières non repérées
sur la cartographie de
l'Inspection Générale
des Carrières



EN CHIFFRES

Budget TDC : 69,5 M€

Surface SDP : 23 000 m²

4 laboratoires L1, 2 L2 par étage
courant de recherche

1 L3 et 1 animalerie de 2 900 m²

1 km de paillasse

CFO / CFA : 18 km de câbles par
étage de recherche type

VDI : 6,5 km de câbles par étage
de recherche type

Fluides spéciaux : +/- 90 m de
réseaux par étage de recherche
type

4 amphithéâtres / 1 gymnase / 1
restaurant / 1 bibliothèque

5000 m³ de béton injectés dans les
carrières

3 DATES CLÉS

Réception
travaux curage
désamiantage

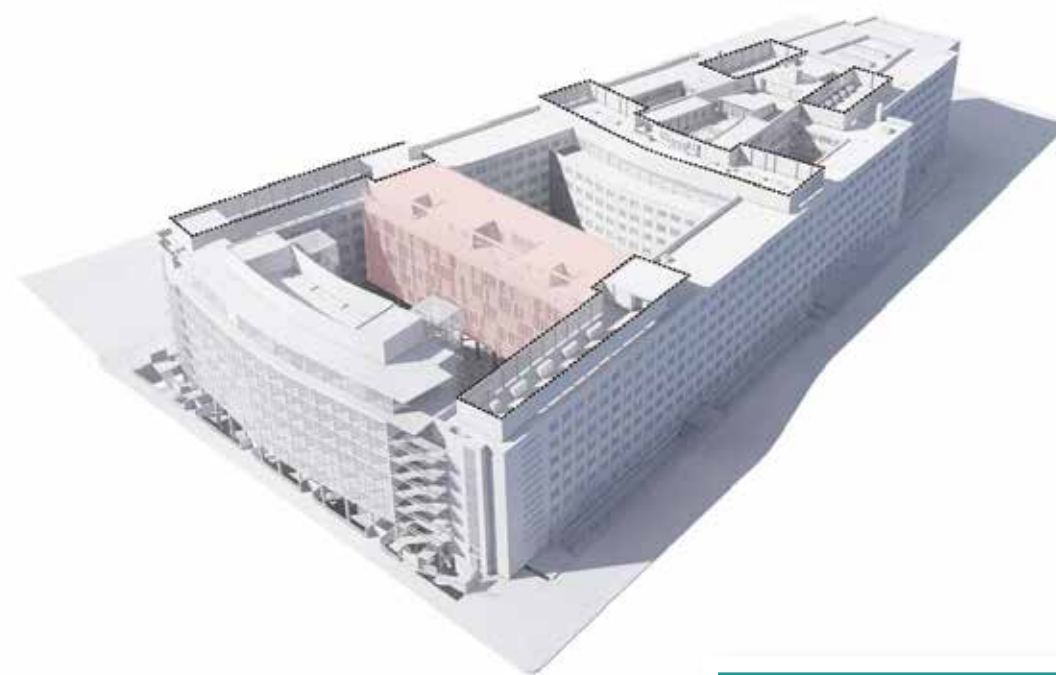
9 août
2015

4 avril
2016

Notification du
marché de travaux
de réhabilitation à
l'entreprise Léon
Grosse

Réception
des
travaux

Prévisions
2018



EN CHIFFRES

Budget TDC : 96,5 M€ TDC
Surface SDP : 63 000 m²

3 DATES CLÉS

Notification
du marché de
MOE

2017

Validation du
Pré-APS et
du scénario
retenu

Prévisions
2018

18 novembre
2016

Dépôt du
PC

22 septembre
2017

Remise de
l'APS

UNIVERSITÉ PARIS- DAUPHINE

Réhabilitation de l'Université Paris Dauphine

50 ans après son installation dans l'ancien centre de commandement de l'OTAN, construit dans les années 1950, l'université Paris-Dauphine, reconnue dans le domaine des sciences de l'organisation et de la décision, ne dispose plus de locaux adaptés à un enseignement moderne. C'est pourquoi une restructuration globale du site a été décidée.

Contexte

Afin de doter cette prestigieuse université des locaux dont elle a besoin aujourd'hui, le projet comporte plusieurs volets : en complément des travaux de remise aux normes de sécurité, d'accessibilité et de rénovation des installations techniques et thermiques du bâtiment, une réflexion a été engagée pour améliorer la fonctionnalité et la cohérence des différents espaces de l'université. Elle a débouché, en 2017, sur le choix d'un scénario d'aménagement audacieux, qui prévoit la construction d'un bâtiment neuf enjambant la cour d'honneur de l'université.

Programme

Le cahier des charges fixé au maître d'œuvre exige de donner plus de lisibilité aux flux de circulation et d'apporter de la lumière naturelle, de revaloriser les espaces inexploités, de créer de nouveaux lieux de travail informels, ainsi que des perspectives sur l'extérieur. L'aménagement d'espaces modulables, adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques, la création d'un espace d'apprentissage numérique (learning center) ou encore le regroupement des bibliothèques font partie des points clés du programme.

L'EPAURIF est mandaté pour assurer le suivi de l'ensemble des études (du programme jusqu'à la passation des marchés de travaux) de la réhabilitation de l'université Paris Dauphine, dont les travaux devront être menés en site occupé.



En 2017, le scénario innovant d'un nouveau « bâtiment pont » dans la cour d'honneur s'est imposé

UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Extension de la salle de stockage des données informatiques du laboratoire P2IO

La salle de stockage des données informatiques (data center), créée en 2013 au sein du laboratoire expérimental de la physique des deux infinis et des origines (P2IO), est sur le point d'être agrandie, de manière à être mutualisée au sein de l'université. Tel est l'objet du projet Virtual Data, dont l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 2,37 M€ TTC
Surface SDP : 250 m²



3 DATES CLÉS

Signature
de la
convention
de mandat

Juin
2017

Octobre
2017

Notification du
marché de maîtrise
d'œuvre

Démarrage
des études
d'avant-
projet

Novembre
2017

Contexte

D'une superficie de 100 m², la salle informatique actuelle du laboratoire P2IO compte 33 armoires techniques (appelées baies informatiques) avec refroidissement par porte froide. Elle affiche une puissance disponible de 400 kW IT au travers d'une seule chaîne électrique (A1). Quant au refroidissement, il est assuré par deux groupes de production frigorifique.

Programme

Le projet Virtual Data prévoit une extension de la salle, en superficie et en puissance. Cela se traduira par la mise à disposition de 250 m² supplémentaires, équipés de 3 nouvelles rangées de 7 baies informatiques, avec portes froides actives, ainsi que par la création d'un bureau, d'une zone de stockage et d'un ascenseur. En termes de raccordement, deux chaînes techniques électriques (A2 et B3) et un nouveau groupe froid (n°3) seront créés. Enfin, les travaux seront l'occasion de renforcer la sécurité des lieux (sécurité incendie, contrôle d'accès) et de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Démarrage en
novembre 2017 des
études d'avant-projet



EN CHIFFRES

Budget TDC : 11,32 M€ TTC
Périmètre d'intervention (surface plancher) : 2 420 m²

Consultation travaux découpée en 3 lots

lot n°1 : travaux de réhabilitation :

- DCE publié le 19 janvier 2017
- Marché de travaux notifié le 12 juin 2017
- Entreprise titulaire : Demathieu Bard & Louis Geneste
- Délai de chantier : 19 mois à compter de la notification du démarrage le 18 juillet 2017

lot n°2 : équipements de cuisine

- AAPC publié le 21 août 2017
- Marché en cours de notification

lot n°3 : mobilier de la cafétéria

- Publication AAPC et notification en 2018



DATES CLÉS

Signature de la convention de mandat

Décembre
2014

Avril
2015

Marché de maîtrise d'œuvre notifié

Achèvement du curage

Juillet
2016

Janvier
2017

Permis de construire délivré

Poursuite du chantier

Prévisions
2018

I- Diversification des projets confiés à l'EPAURIF

3 - Opérations de réhabilitation/restructuration

CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS

Réhabilitation et aménagement de l'Îlot Champollion

La Chancellerie des universités de Paris a mandaté l'EPAURIF pour réaliser une opération de requalification de l'ensemble immobilier « Îlot Champollion », inscrit dans plusieurs périmètres de protection d'édifices classés Monuments Historiques, situé entre le 18 rue de la Sorbonne et le 15 rue Champollion. Il s'agit principalement de réhabiliter des logements à destination de chercheurs et de créer des espaces de vie étudiante, en face de l'entrée de la Sorbonne.

Contexte

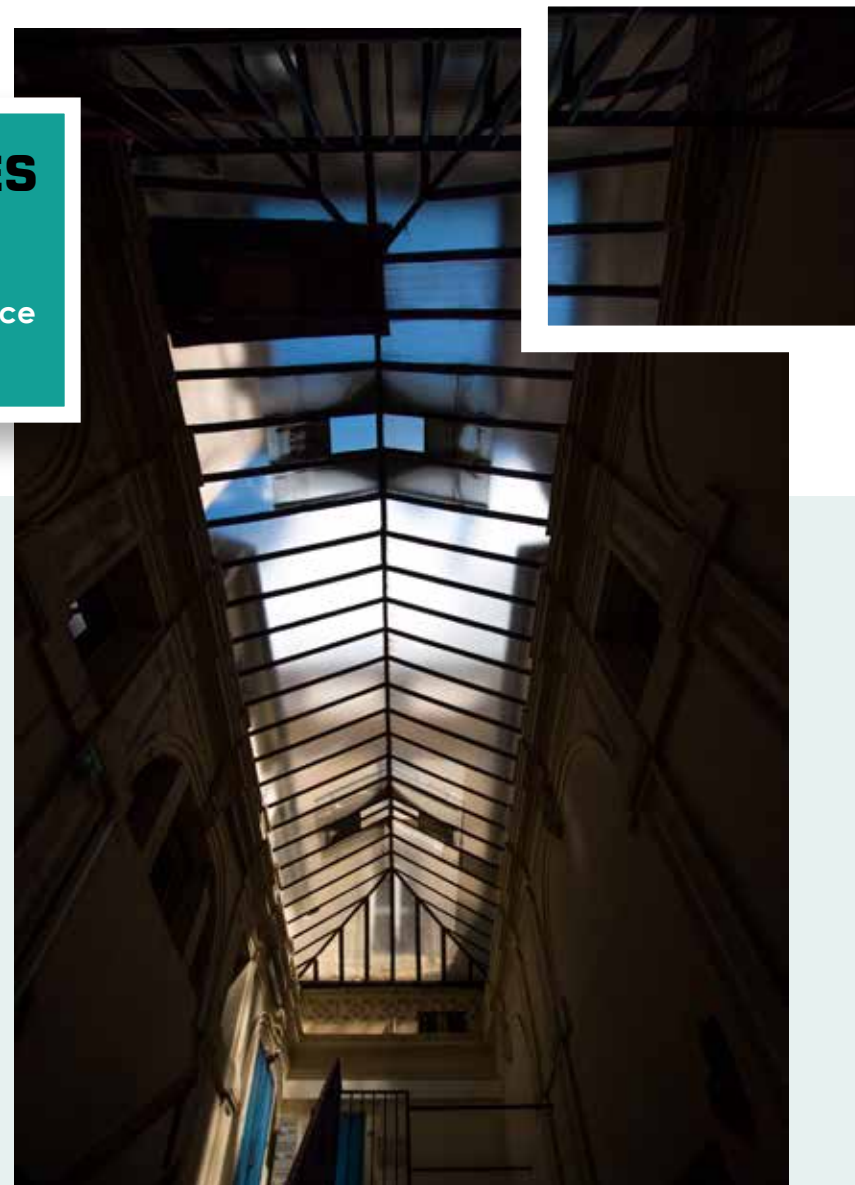
Le bâtiment du 15 rue Champollion étant condamné et le bâtiment du 18 rue de la Sorbonne occupé par des espaces techniques et des bureaux, l'objectif de cette opération est à la fois de remettre en service des logements désaffectés, de redonner au passage de la Sorbonne son rôle de liaison entre les différents espaces étudiants et de créer un pôle universitaire de qualité (enseignement supérieur, recherche et vie étudiante) en lien avec les autres implantations universitaires dans le 5^e arrondissement.

Programme

La requalification de l'Îlot comprendra la création d'une cafétéria accessible depuis la rue de la Sorbonne, d'un pôle de services de la vie étudiante, en lien avec le passage de la Sorbonne, la restructuration des espaces dédiés au service informatique de l'université et de 18 logements dédiés à des chercheurs, dans l'immeuble de la rue Champollion. Cette opération à but fonctionnel sera particulièrement attentive aux enjeux patrimoniaux des lieux, qu'il s'agisse du passage de la Sorbonne, à l'identité urbaine particulière, des façades de l'immeuble du 15 rue Champollion ou de son escalier, inscrits au titre des monuments historiques.



2017, année d'achèvement des études et de démarrage du chantier de réhabilitation



CROUS DE PARIS

Réhabilitation du centre Jean Sarrailh

Situé aux 31-39 avenue Georges Bernanos, dans le 5^{ème} arrondissement, le centre Jean Sarrailh, lieu majeur pour la vie étudiante parisienne, va connaître une réhabilitation globale, planifiée en 3 phases. Après avoir réalisé les études de programmation, l'EPAURIF s'est vu confier le mandat pour la réalisation de la première phase des travaux.

Contexte

Fréquenté quotidiennement par quelque 3 300 personnes, le centre Jean Sarrailh - qui comprend un centre sportif universitaire, un restaurant étudiant, une résidence étudiante, des logements de fonction, des locaux administratifs et un centre de conférence - n'a jamais connu de travaux importants depuis sa construction au début des années 60. Il présente aujourd'hui plusieurs dysfonctionnements : faiblesse en matière de sécurité incendie, isolation acoustique et thermique insuffisante, aménagements intérieurs vétustes, mauvaise organisation des flux et accessibilité limitée aux personnes en situation de handicap.

Programmée en 3 phases, sa réhabilitation veillera - au-delà des enjeux de sécurité et de fonctionnalité - à mieux intégrer le bâtiment dans son environnement architectural et urbain.

Programme

La première phase de la réhabilitation, financée par l'État, la Ville de Paris et le Crous, dans le cadre de l'opération Campus, aura pour priorité la mise en conformité réglementaire du bâtiment, en termes de sécurité incendie et d'accessibilité, l'amélioration de ses performances thermiques et acoustiques, la rénovation du centre sportif universitaire, l'amélioration des installations techniques et des conditions d'exploitation maintenance et, enfin, la rénovation de la façade de l'immeuble qui permettra non seulement d'en garantir la performance énergétique mais aussi d'en renouveler l'image.

” L'année 2017 s'est
achevée sur la
notification du marché
de maîtrise d'œuvre



EN CHIFFRES

Budget TDC : 17,3M€
Surface SHON : 21 000 m²
Parcelle : 4 000 m²

3 DATES CLÉS

Notification
du marché
de maîtrise
d'œuvre

21 décembre
2017

Prévisions
2018

Validation APD

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Dernier volet : la réhabilitation du bâtiment 56

L'état de dégradation des bâtiments qui accueillent, sur le site Buffon Poliveau, les activités de recherche du Muséum national d'histoire naturelle a motivé le lancement d'une opération de réhabilitation en plusieurs parties, confiée à l'EPAURIF.

Contexte

Tenant compte des résultats de l'étude programmatique réalisée par l'EPAURIF, le MNHN a décidé de réhabiliter, restructurer et désamianter certains bâtiments ou parties de bâtiments de son parc immobilier, afin non seulement de conserver ses collections scientifiques, mais aussi d'offrir à ses équipes un cadre de travail plus confortable. Le MNHN a ainsi confié à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage d'une triple opération, portant sur la réhabilitation des bâtiments 7, 56 et 58 de l'îlot Buffon Poliveau, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris.

Programme

Si les deux premiers lots – 7 et 58 – ont été livrés en 2016, avec une levée des réserves, dans le cadre de la garantie de parfait achèvement, en 2017, le dernier d'entre eux – le bâtiment 56, qui héberge le laboratoire d'analyse du mouvement, a connu une première consultation de travaux déclarée sans suite en 2017. Il doit faire l'objet d'une opération de restructuration pour y installer une animalerie et une salle d'analyse des mouvements.

Chargé de la maîtrise d'ouvrage du projet, des études à la livraison, l'EPAURIF aura eu pour principales contraintes à surmonter, dans cette opération, le fait que les travaux ont dû être menés en site occupé, dans un délai contraint.

” Levée de réserves de garantie de parfait achèvement (GPA) d'un côté, consultation des entreprises de l'autre, l'année 2017 a vu le triple chantier du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) avancer.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 1 227M€ TTC

Surface :

Bâtiment 56 : 231 m² SU

Bâtiment 58 : 165 m² SU

Bâtiment 7 : 33 m² SU

3 DATES CLÉS

Signature
de la
convention
de mandat

Octobre
2014

Mai
2016

Lancement
des travaux
des bâtiments
7 et 58

Livraison des
bâtiments 7
et 58

Décembre
2016

Avril
2017

Lancement de
la consultation
travaux pour
le bâtiment 56

Livraison du
bâtiment 56

Prévisions
2018



I- Diversification des **projets** confiés à l'EPAURIF

4 - Opérations de construction

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

Construction d'une animalerie

La construction d'une animalerie pour l'Université Pierre et Marie Curie au cœur du campus, dans un bâtiment neuf, fait partie du programme de mise en sécurité des barres de Cassan du campus de Jussieu, engagé depuis plusieurs années.

Contexte

Actuellement situées au 8^{ème} étage des bâtiments A, B et C de la barre de Cassan, les animaleries de rongeurs sont sur le point d'être relocalisées dans un site unique pour permettre de ne plus soumettre les bâtiments à la réglementation IGH. Reliée par une passerelle à la barre de Cassan, l'animalerie sera facilement accessible pour les équipes de chercheurs.

Programme

D'une surface utile de 900 m², l'animalerie se décomposera en une zone d'élevage accueillant 4 500 cages sur 700 m² et des zones d'expérimentation de 200 m². Avec ses façades en aluminium, le bâtiment, qui doit être mis en service en 2019, aura la forme d'un parallélépipède, percé de failles laissant pénétrer la lumière.

” Les travaux ont
démarré en juillet 2017



EN CHIFFRES

Budget TDC : 9M€
Surface SDP : 1600 m²

3 DATES CLÉS

- Adaptation
du programme
- Lancement
d'un concours
d'architecture

2013

2014

Démarrage des études
de conception et
notification du marché
de maîtrise d'œuvre

Études de
maîtrise
d'œuvre

2015
2016

2017

Désignation
de l'entreprise
de travaux

Travaux

2017
2018



VUE PERSPECTIVE 1



EN CHIFFRES

Budget TDC : 2,7M€
Surface SDP : 370 m²



DATES CLÉS

Notification
du marché de
programmation
des soutes

2016

Dépôt du
permis de
construire

2017

Prévisions
2018

Lancement
des travaux

Notification du marché
de maîtrise d'œuvre
et démarrage de la
phase études

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

Construction de soutes à produits et déchets chimiques dans la cour Cuvier

La relocalisation de soutes à produits et déchets dangereux fait partie des travaux prévus dans le cadre de la réhabilitation du campus de Jussieu.

Contexte

Situés dans des espaces extérieurs, les équipements techniques du campus, tels que la centrale de chauffage de la CPCU, et les soutes de stockage de produits et déchets chimiques vont être regroupés. L'opération permettra en outre de libérer des surfaces précieuses, entre le Gril d'Albert, l'animalerie, Cassan ABC et Cassan F.

Programme

Les nouvelles soutes de stockage pour les produits chimiques et les déchets dangereux gérés par le SIAIRE et le SHS s'étendront sur une surface au sol de 370 m². Y prendront place un poste de surveillance, des soutes pour produits chimiques neufs (alcool, acides et solvants), une soute de contenants neufs, une soute de déchets chimiques, une soute de déchets radioactifs, une aire de livraison et des locaux techniques.



La demande de permis
de construire a été
déposée en 2017



UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

Édification du campus Nation,
dans le 12^{ème} arrondissement

En cours de construction sur un terrain à l'angle de l'avenue de Saint-Mandé et de la rue de Picpus, les nouveaux locaux de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'EPAURIF, accueilleront environ 18 000 étudiants et 2 250 enseignants et personnels administratifs, dans un campus certifié Haute Qualité Environnementale.



EN CHIFFRES

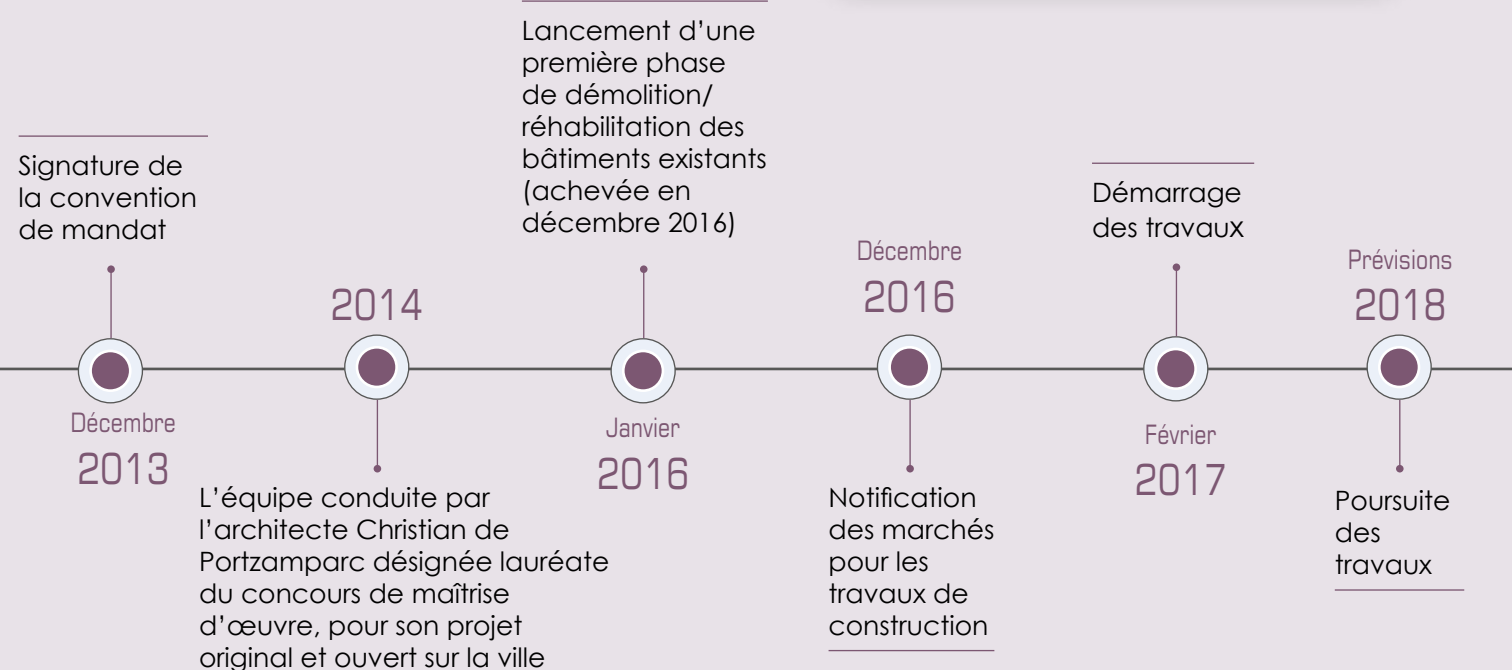
Un budget de 135,3 millions
d'euros dont :

- 113,3 millions d'euros de l'Etat
- 20 millions d'euros de la Région Ile de France
- 2 millions d'euros de la Ville de Paris

Surface SDP : 39 600 m²



DATES CLÉS



Contexte

Si le projet du campus Nation est né du besoin de relogement de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, il va aussi permettre à l'université de renforcer son image d'institution ouverte sur la société. En passant de 12 sites à 3 pôles, l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 va s'imposer comme lieu de savoir, de culture et d'innovation, résolument tournée vers les humanités modernes, et de diffusion des savoirs en créant, sur le campus Nation, des espaces d'exposition, de réunions et de conférences.

Programme

D'une surface totale de près de 40 000 m², le campus Nation, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence 2Portzamparc, comptera deux amphithéâtres de 500 et 350 places, une bibliothèque de type « learning center », ainsi que des salles adaptées aux enseignements dispensés par l'université Paris 3, telles que la salle de projection et les salles de pratiques théâtrales. Conçu selon une véritable logique de campus, il disposera de lieux de vie étudiante, d'un restaurant universitaire en partenariat avec le CROUS, de jardins et d'une ouverture sur la ville.



La pose de la première
pierre a eu lieu le 24
février 2017

Le site s'articule autour de quatre bâtiments, dont un bâtiment historique conservé et réhabilité sur 3 étages le long de la rue de Picpus, et trois bâtiments neufs de 6 étages sur un rez-de-chaussée haut, un rez-de-chaussée bas et un sous-sol, reliés entre eux par des passerelles et par leurs niveaux inférieurs.

UNIVERSITÉ PARIS- NANTERRE

Un bâtiment neuf pour
« La Contemporaine »

En regroupant à Nanterre des collections jusque-là dispersées, la nouvelle bibliothèque de documentation internationale contemporaine, dite « La Contemporaine », sera plus accessible au grand public, grâce à ses salles d'exposition et de consultation dernier cri.

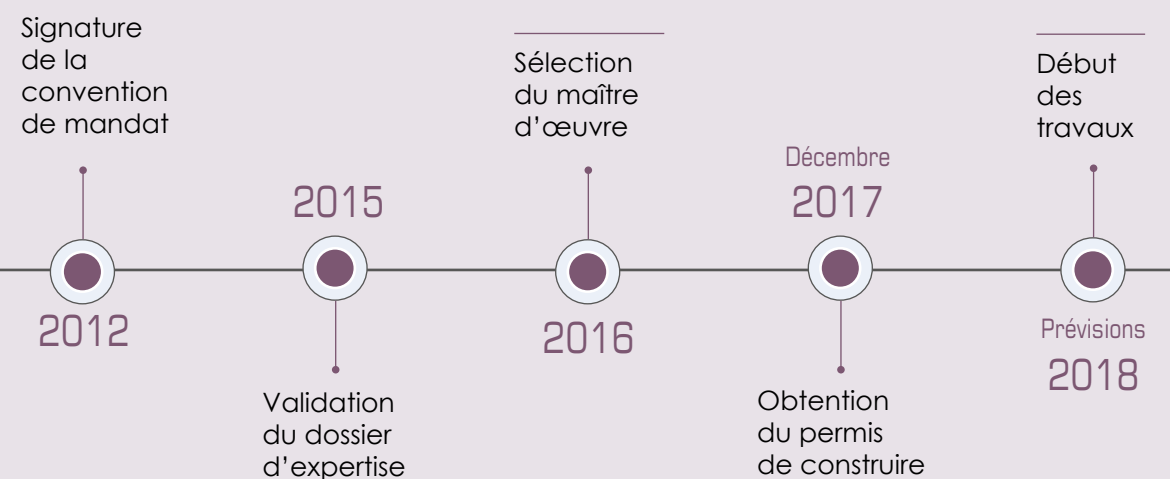


EN CHIFFRES

Budget TDC : 29,5 M€
Surface SDP : 7 000 m² et 1 980m²
de réserves



3 DATES CLÉS



Contexte

Dépositaire de nombreux documents sur l'histoire européenne des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la bibliothèque de documentation internationale contemporaine se déploie aujourd'hui sur deux sites : tandis que sa bibliothèque et ses archives se trouvent sur le campus Paris-Nanterre, l'hôtel national des Invalides héberge, quant à lui, son musée.
La volonté de regrouper ces deux entités répond à un double objectif, de conservation et de valorisation des collections et du fond documentaire.

Programme

Le projet, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'EPAURIF, depuis les études préalables jusqu'à la construction du bâtiment, prévoit des salles de recherche, avec mise à disposition du public de quelque 30 000 volumes en libre-accès, des surfaces dédiées à la médiation culturelle, avec lieux d'exposition et salles d'activités pédagogiques, ou encore des espaces logistiques pour la gestion des archives, des expositions et de la bibliothèque.



Obtention en 2017 du permis de construire et lancement de la consultation pour la désignation des entreprises en charge des travaux



© IDA + / agences MIMRAM - LACOUDRE

I- Diversification des projets
confiés à l'EPAURIF

4 - Opérations
de construction

AGROPARISTECH / INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA)

Un nouveau campus sur le
plateau de Saclay

Le regroupement des centres franciliens d'AgroParisTech et des laboratoires associés de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) va permettre de créer, sur le plateau de Saclay à Palaiseau, un pôle d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la santé.



EN CHIFFRES

Budget d'investissement :
190M€ HT
**Exploitation maintenance
services :** 75M€ sur 30 ans
Surface du projet : 65 000 m²



DATES CLÉS

Désignation du
groupement
dont l'EPAURIF
est mandataire,
comme titulaire
du marché
de conduite
d'opération

Validation
APD et
PRO

Prévisions

2018

- Signature du
contrat CREM
- Dépôt du permis
de construire

2015

2017

Contexte

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre de la constitution, sur le plateau de Saclay, d'un pôle scientifique européen de visibilité mondiale, regroupant universités, grandes écoles et organismes de recherche. En son sein, AgroParisTech et l'Inra porteront la thématique « agriculture, alimentation, environnement et santé ».

Programme

Implanté sur le plateau de Saclay, dans la zone d'aménagement concerté du quartier de l'École Polytechnique, à proximité des bâtiments de l'Institut Mines-Telecom, de Digiteolabs, du campus de recherche d'EDF, de l'ENSAE et de l'École Polytechnique, le futur campus mettra à la disposition de 2 000 étudiants et auditeurs en formation initiale ou continue, ainsi que de 200 doctorants et 1 400 personnels, quelque 65 000 m², répartis en 8 bâtiments, au sein d'un parc de 2 ha. L'ensemble disposera de 20 000 m² de laboratoires diversifiés, répondant aux standards internationaux.



Attribution en
octobre 2017 au
groupement dont GTM
est mandataire du
contrat de conception,
réalisation, exploitation
et maintenance (CREM)
pour une durée de 30
ans

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Nouvel aménagement, nouveaux équipements pour la Cité U

En créant 1 800 logements supplémentaires et en engageant une campagne de requalification de ses équipements et de ses espaces publics, la Cité internationale universitaire de Paris souhaite accroître de 30% ses capacités d'accueil, améliorer la qualité de vie de ses étudiants et renforcer son attractivité.

Contexte

Le parc de 34 hectares que gère la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) enregistre, avec 5 800 places, la plus forte concentration de logements étudiants d'Île-de-France. Pour améliorer l'accueil de ses étudiants, originaires de 25 pays différents, la CIUP a confié à l'EPAURIF, qui agit en tant que conducteur d'opération, la réorganisation et la rénovation de certains espaces publics, de ses stades de foot et de rugby, de terrains de tennis ou encore d'un vestiaire, afin de permettre la réalisation de nouveaux logements.

Programme

Toute la frange sud du parc est concernée par l'opération, qui se fait en site occupé, selon un planning ambitieux et avec d'importantes contraintes de sécurité.

La première phase de travaux prévoit, pour la période 2017-2019, la démolition des stades actuels et la création plus au nord de nouvelles enceintes sportives, la viabilisation de parcelle pour y implanter de nouveaux logements, le renforcement du lien entre les deux parcs au niveau de l'avenue David Weill, en améliorant et sécurisant le franchissement de cette avenue dans l'axe historique du double mail de tilleuls.

Plusieurs interventions portent donc sur les espaces paysagers : l'intégration de nouvelles parcelles pour agrandir le parc Ouest, un nouveau maillage dessiné pour faciliter les circulations dans les allées du parc, un dispositif de gestion des eaux de pluie et de nouveaux arbres.

” En 2017 : lancement
des travaux et livraison
du stade de rugby



EN CHIFFRES

Budget TDC : 22 M€ TTC
2 stades déplacés (foot et rugby), 4 nouveaux courts de tennis, un vestiaire, des espaces publics viabilisés et requalifiés, un pont sur l'avenue David Weill créé

3 DATES CLÉS

Signature d'un
accord foncier
avec la Ville de
Paris (cession de
16 ha de terrain)

2013

Signature du marché
de maîtrise d'œuvre
paysagère, urbaine
et architecturale

2014

2017

Notification
des marchés
de travaux
(5 lots)

Réalisation
des travaux
de la phase 1

2017
2018

- Signature d'une convention tripartite
(Ville de Paris, Etat et CIUP) validant le
parti d'aménagement du plan-guide
et désignant la CIUP comme maître
d'ouvrage de l'opération
- Signature d'une convention de
conduite d'opération

2011

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Construction d'un bâtiment d'enseignements mutualisés à Palaiseau

En créant au cœur du quartier de l'École Polytechnique, dans le cadre de l'opération Campus Saclay, un bâtiment d'enseignements mutualisés pour ses membres présents sur le plateau, le réseau ParisTech se dote d'un lieu emblématique du rapprochement entre les grandes écoles d'ingénieurs françaises. Maître d'ouvrage de l'opération, l'École Polytechnique assure le lien entre les différents acteurs du projet.

Contexte

Réseau d'écoles d'ingénieurs de renommée internationale, ParisTech rassemble dix des plus prestigieuses écoles d'ingénieurs françaises. Il impulse aujourd'hui la construction, sur le plateau de Saclay, d'un bâtiment commun à 6 écoles – l'École Polytechnique, l'Institut Mines-Telecom, Agro Paris-Tech, ENSTA Paris Tech, ENSAE ParisTech et IOGS, pour héberger les programmes pédagogiques coproduits, et renforcer ainsi les synergies qui les soudent. Le projet, conçu par l'architecte japonais Sou Fujimoto, prévoit une façade vitrée orientée ouest, ouverte sur la nature, formant une véritable « canopée », geste architectural qui donne sur un hall toute hauteur parcouru par de multiples passerelles, escaliers et gradins. La vocation de ce nouveau bâtiment sera à la fois de susciter la rencontre entre étudiants, enseignants et chercheurs, mais aussi d'impulser de nouvelles manières d'enseigner et de nouveaux programmes pédagogiques innovants.

Programme

D'une superficie de 10 000 m², le bâtiment d'enseignements mutualisés de Paris-Saclay pourra accueillir 2 000 étudiants et 150 personnels. Ses différentes fonctions seront organisées de façon très géographique.

Au rez-de-chaussée, la façade ouest abritera l'espace d'accueil, avec le hall d'entrée, un espace café-sandwicherie et permettra d'accéder aux étages supérieurs, avec à ce même niveau les fonctions- supports de ParisTech et les bureaux des enseignants. Au sud-est du rez-de-chaussée, se trouveront des espaces pédagogiques innovants permettant le télé-enseignement, des visio-conférences, des salles de projet interactives. Le grand amphithéâtre sera hébergé au nord-ouest, tandis que les petits amphithéâtres se répartiront dans le centre-est.

” Publication des marchés
de travaux à l'été 2017



EN CHIFFRES

Budget TDC : 31,6 M€ TTC
Surface SDP : 9 250 m²



3 DATES CLÉS

Signature d'une convention de financement entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'École polytechnique

Février
2015

Signature de la convention de mandat

Désignation de l'équipe lauréate de maîtrise d'œuvre

Mars
2015

Octobre
2015
août
2017

Études de conception

Publication des marchés de travaux

août
2017

Novembre
2012



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE (EPCS) CAMPUS CONDORCET

Construction du campus d'Aubervilliers

Le campus Condorcet, qui sort actuellement de terre à Aubervilliers, répond à une volonté de rapprocher dix écoles et universités pour créer un pôle de stature internationale en sciences humaines et sociales. Il bénéficiera des atouts d'un territoire en plein essor, face à la station de métro Front-Populaire, à proximité de la porte de la Chapelle et du quartier Pleyel, futur quartier d'affaires du Grand Paris.

Contexte

Le Campus Condorcet, appelé à devenir l'un des tout premiers campus de sciences humaines et sociales d'Europe, réunit dix établissements d'enseignement supérieur et de recherche : le CNRS, l'EHESS, l'ENC, l'EPHE, la FMSH, l'INED et les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris 13. Pour donner efficacité et visibilité à leur projet d'envergure, ces établissements de renom se dotent d'un nouveau campus de formation et de recherche, qui s'installe sur 10 hectares, principalement à Aubervilliers, et de manière complémentaire Porte de La Chapelle, à Paris. Inscrit au plan Campus, le Campus Condorcet bénéficie de financements de l'État et, pour certains de ses bâtiments, de subventions régionales.

Programme

Majoritairement réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé, ce projet, piloté par l'EPCS, qui a confié à l'EPAURIF la conduite d'opération, prévoit la construction de plusieurs édifices, de manière à accueillir quelque 15 000 personnes, chercheurs, enseignants, personnels, étudiants de master. Tous bénéficieront d'une offre numérique qui répondra aux nouveaux usages de recherche en sciences humaines, d'un centre de documentation rassemblant les ouvrages de plus de 40 bibliothèques (près d'un million de ressources), d'un centre de colloques, d'une maison des chercheurs invités ou encore d'un hôtel à projets. Ils profiteront, enfin, de la proximité de l'antenne de la Porte de La Chapelle dédiés aux étudiants de premier cycle.

” Pose en 2017 de la
première pierre

3 DATES CLÉS



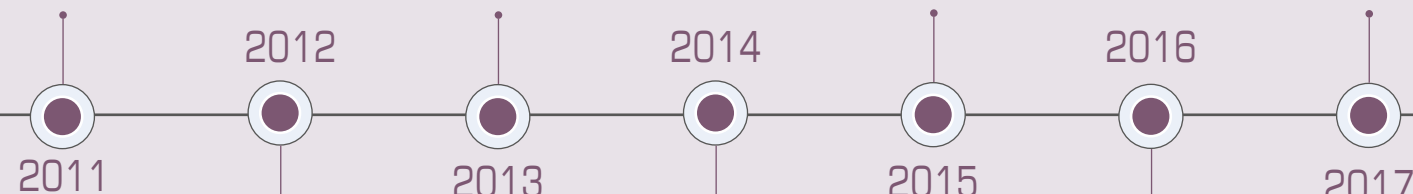
EN CHIFFRES

Surface totale du campus : 180 000 m², répartis sur 2 sites

Phase 1- site d'Aubervilliers :

- **Construction de bâtiments**
Surface : 50 000 m² SHON (surface hors œuvre nette)
Budget campus Condorcet : 450 M€, financé dans le cadre du plan Campus
- **Grand Équipement documentaire**
Surface : 24 000 m² SHON
Budget : 110 M€, financé et réalisé par la Région Île-de-France
- **Bâtiment de recherche de l'École des hautes études en sciences humaines et sociales (HESHS)**
Surface : 9 200 m² SHON
Budget : 40 M€, financé et réalisé par la Région Île-de-France

- Mise en place du cadre conventionnel entre les différents acteurs du projet
- Elaboration et validation du programme général de l'opération



- Expertise du projet par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et évaluation préalable par la mission d'appui aux partenariats public-privé (MAPPP) - Avis favorables - Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique - Publication de l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) relatif au contrat de partenariat public-privé portant sur 50 000 m² SHON

Premier tour
de dialogue
compétitif

2^{ème} tour de
dialogue
compétitif

- Remise du dossier d'offre finale
- Analyse des offres et choix du lauréat pressenti
- Démarrage de la mise au point avec le titulaire pressenti

- Obtention des permis de construire
- Réalisation des travaux de confortement de sols
- Démarrage des travaux bâtimentaires

- Signature du contrat de partenariat. Réalisation d'études de conception
- Obtention des permis de démolir
- Démarrage des travaux du chantier de démolition

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE (EPCS) CAMPUS CONDORCET

Construction d'une antenne à la Porte de la Chapelle

Installé Porte de la Chapelle, dans un quartier en pleine mutation, ce bâtiment, considéré comme une antenne du Campus Condorcet en cours de construction à Aubervilliers, accueillera quelque 3 500 étudiants de premier cycle, en sciences humaines et sociales, de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Contexte

Établissement public de coopération scientifique, qui réunit dix établissements d'enseignement supérieur et de recherche, le Campus Condorcet est à la tête d'un double projet architectural et pédagogique : tandis qu'il a impulsé la construction, à Aubervilliers, d'une « Cité des humanités et des sciences sociales », il se dote aussi, Porte de la Chapelle, d'un site dédié à l'enseignement et au développement de la vie étudiante. Étudiants de licence et de master en histoire, histoire de l'art, archéologie, démographie, géographie et philosophie de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne s'y retrouveront à partir de 2022.

Programme

Porté par l'EPCS Campus Condorcet, maître d'ouvrage, le projet financé par tiers par l'Etat, la Région et la Ville de Paris, pour lequel l'EPAURIF intervient en qualité de conducteur d'opération, prévoit la construction d'un campus universitaire, sur une ancienne parcelle ferroviaire de 9 000 m², mise à disposition par la Ville de Paris. Ce campus comprendra des locaux d'enseignement, d'encadrement pédagogique et d'administration, ainsi qu'une bibliothèque. Seront également aménagés des locaux de vie étudiante de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, mais aussi de la Ville de Paris. Enfin, le Crous de Paris disposera d'espaces de restauration.

” En 2017, une équipe d'architectes a été retenue au terme du concours de maîtrise d'œuvre lancé en 2016



EN CHIFFRES

Budget TDC : 69 M€ (hors foncier)
Surface SDP : 20 000 m² SHON
(12 000 m² SU)



DATES CLÉS

Lancement du
concours de
maîtrise d'œuvre
(publication
de l'avis de
concours)

Choix de
l'attributaire final
du marché de
maîtrise d'œuvre

Juin
2016

Juin
2017

Jury de sélection
des 2 lauréats
du concours de
maîtrise d'œuvre

Novembre
2017

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES (ESPCI) DE LA VILLE DE PARIS

Un projet ambitieux au profit
de l'ESPCI, l'école des prix
Nobel

L'opération de restructuration et d'extension de l'ESPCI, qui se déroulera en plusieurs phases de travaux, devra composer avec de nombreuses contraintes, parmi lesquelles le maintien en activité d'un établissement situé au cœur du quartier des grandes écoles de Paris.



EN CHIFFRES

Budget TDC : 176 M€
Surface SDP : 34 000m²



3 DATES CLÉS

Notification
du marché
MOE

Obtention
du permis
de construire

2017

Prévisions
2018

- Dépôt des
demandes de
permis de construire
- Validation de l'APD

Mai

2015

Contexte

Créée en 1882, l'École supérieure de physique et de chimie industrielles est un établissement d'excellence, dont les scientifiques ont été récompensés par sept Prix Nobel en un peu plus d'un siècle. Inadaptés, ses locaux ne sont plus aujourd'hui à la hauteur de l'évolution nécessaire de ses activités.

Le projet en cours, dont les prémices remontent à 2008, a examiné plusieurs hypothèses de réaménagement, avant de s'orienter vers une opération lourde de restructuration, comportant démolitions et reconstructions. Les moyens mobilisés permettront à l'École de renforcer non seulement son attractivité au sein du pôle universitaire et de recherche parisien, mais aussi sa compétitivité au plus haut niveau international.

Programme

À la modernisation et la mise aux normes des équipements s'ajoute la triple volonté d'augmenter significativement les surfaces utiles, de moderniser les bâtiments existants et de dédensifier l'occupation de la parcelle en redonnant toute son importance au jardin paysager qu'elle abrite. L'EPAURIF qui s'est vu confier, par l'ESPCI, une mission d'assistance en ingénierie pour le pilotage de cette opération d'envergure devra la mener à bien en site partiellement occupé. C'est pourquoi trois phases distinctes ont été planifiées : la phase préparatoire, essentielle aux travaux préliminaires, puis la construction d'un édifice neuf, en cœur d'îlot, et, enfin, la restructuration d'une partie des bâtiments situés en périphérie de la parcelle.



La première phase des
travaux est sur le point
de démarrer



II- Une organisation en mode projet

DES ÉQUIPES TECHNIQUES DÉDIÉES POUR CHAQUE PROJET

L'EPAURIF fonctionne selon le principe d'une équipe par projet. Concrètement, pour chaque projet, c'est d'abord une équipe au sein de la Direction du développement et de l'immobilier qui dirige les études pré-opérationnelles, puis les directions de la construction se chargent d'organiser la sélection du maître d'œuvre, de piloter les études de conception puis la conduite des travaux.

Chaque convention d'intervention de l'EPAURIF donne lieu à l'institution d'un organe de pilotage ad hoc, qui associe ses signataires et, le cas échéant, les autres acteurs intéressés. Ainsi, grâce à leur participation à ce comité de pilotage, tous les intervenants d'une opération et toutes les instances concernées sont informés de son avancement et statuent sur les grandes orientations du projet.

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'IMMOBILIER (DDI)

Les missions de la direction du développement et de l'immobilier sont nombreuses : elles vont de la prospection immobilière, de la valorisation du patrimoine, à l'accompagnement des opérations de travaux (exploitation/maintenance, transferts), en passant par le pilotage d'études générales et la conduite des projets en phase amont.

DIRECTION D'ÉTUDES N° 1

L'équipe de la direction d'études n° 1 s'attache à réaliser diverses études préalables tant dans les domaines de la réhabilitation, de l'extension, de la construction que pour l'aide à la conception de documents de référence. Pour exemple, en 2017 :

- **RÉHABILITATION**
 - université Paris-Sud : projets RénovalO

- et P21O/IMNC ;
- université Paris 13 : Maison des Sciences Numériques à Villetaneuse et réhabilitation du bâtiment de l'Illustration à Bobigny.

- **CONSTRUCTION**
 - université Paris-Sud : pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS) à Villejuif ;
 - université Paris 13 : Laboratoire analyse, géométrie et applications (Laga) ; Laboratoire d'informatique de Paris-Nord (LIPN), laboratoire de traitement et transfert de l'information (L2TI) sur le campus de Villetaneuse.
- **CONCEPTION DE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**
 - MESRI : référentiel immobilier de l'enseignement supérieur et de la recherche.

DIRECTION D'ÉTUDES N° 2

Au-delà de ses missions dans les domaines de la réhabilitation, de l'aménagement, du réaménagement, de la construction et

des études préalables qui lui sont confiées, l'équipe promeut le développement durable dans les projets qu'elle administre. En 2017, la Direction d'études n° 2 est intervenue en :

- **RESTRUCTURATION ET RÉHABILITATION**
 - ComUE Paris Sciences & Lettres : École des Mines et Observatoire de Paris
 - université d'Evry Val d'Essonne : bâtiment Maupertuis
 - Ville de Paris / université Paris Descartes / université Pierre-et-Marie-Curie : campus des Cordeliers
 - université Paris 8 : restructuration du bâtiment A et des bâtiments B et C
 - université Paris-Descartes : faculté de pharmacie.
- **CONSTRUCTION**
 - Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA)
 - université d'Evry Val d'Essonne : learning center et maison SHS
- **ÉTUDES**
 - université Paris Est : aménagement du campus Descartes à Marne-la-Vallée
 - Sciences Po Paris : élaboration du schéma directeur de stratégie immobilière

PÔLE D'EXPERTISE ET DE CONSEIL

Le PEC rassemble les connaissances et les compétences techniques connexes aux opérations de travaux et réalise des études à visée non directement opérationnelle :

- université Pierre-et-Marie-Curie : Jussieu, secteur Est, transferts
- Maison des sciences de l'homme : transferts et mise en service
- université Paris 1 Panthéon Sorbonne, transferts
- université Paris Descartes, Necker : transferts et mise en service
- ENS Paris Saclay : transferts
- université Paris 13 : élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et du schéma directeur énergie (SDE) du campus de Villetaneuse
- université Versailles Saint-Quentin : élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)
- Observatoire de Paris : élaboration du schéma pluriannuel de stratégie immobilière

MISSION PROJETS INNOVANTS

Des projets innovants sont confiés à l'EPAURIF, qui nécessitent de déployer toutes ses compétences et de savoir s'entourer des meilleurs spécialistes dans les domaines des montages complexes pour les opérations de :

- **RESTRUCTURATION ET RÉHABILITATION**
 - Sciences Po Paris : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraye
- **CONSTRUCTION**
 - à Palaiseau, sur le plateau de Saclay : nouveau site regroupant AgroParisTech et l'Institut national de recherche agronomique (Inra)
- **ÉTUDES**
 - université Paris Sud : valorisation des bâtiments 220-221
 - université Paris Sud : AMO BIM sur l'opération BPC
 - partenariat de recherche avec le CSTB sur le BIM

LE PÔLE CONSTRUCTION

Depuis 2014, les deux directions de la construction ont été regroupées au sein d'un pôle Construction dont un des directeurs assure la coordination d'ensemble en matière de gestion des plans de charge, d'élaboration des méthodes de travail, d'outils communs et d'harmonisation des modes de faire. Cette organisation bicéphale permet une gestion plus souple de l'activité opérationnelle et de développer une culture commune et une véritable offre de service propre à l'EPAURIF.

Les deux directeurs de la construction ont un rôle opérationnel essentiel : c'est vers eux que se tournent prioritairement les chefs d'établissements et les présidents d'universités.

De plus, le pôle construction a autorité sur le pôle de gestion qui travaille pour les trois directions techniques de l'établissement.

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION N° 1 (DC1)

La Direction de la construction n° 1 est dotée de trois directions de projet, toutes secondées par le pôle de gestion.

DIRECTION DE PROJETS N° 1

Cette direction de projets est concentrée son activité pour le compte du campus Pierre-et-Marie-Curie de Sorbonne Université :

- La fin de l'aménagement du secteur Est
- La construction de plusieurs bâtiments neufs (opérations en étude ou en travaux) : une animalerie, une soute à produits dangereux, un restaurant administratif, un restaurant universitaire (sous maîtrise d'ouvrage du CROUS de Paris)
- Des opérations de réhabilitation : la deuxième tranche de mise en sécurité incendie des barres de Cassan ABC, la restructuration d'un plateau de bureau en halte-garderie,
- Des opérations de démolitions : celle des bâtiments temporaires et de la barre F de Cassan

DIRECTION DE PROJETS N° 2

Cette direction de projets voit son activité centrée sur deux grands projets complexes :

- la Reconstruction de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles (ESPCI) de la Ville de Paris.
- la rénovation de l'Université Paris-Dauphine.

DIRECTION DE PROJETS N° 3

Cette direction de projets gère les opérations pour le compte de Sorbonne Université hors site de Jussieu :

- L'extension de l'Institut Henri-Poincaré
- La création de la clinique de l'Autonomie à l'hôpital Charles Foix

De plus elle a en charge deux projets complexes :

- La restructuration complète du site de la tour Wogenscky à l'hôpital Necker pour le compte de l'université Paris-Descartes (faculté de médecine)
- La réhabilitation du centre Sarrailh pour le CROUS de Paris

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION N° 2 (DC2)

La Direction de la construction n° 2 est dotée de deux directions de projets, toutes secondées par le pôle de gestion.

DIRECTION DE PROJETS N° 1

■ DÉSAMIANPAGE

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : site Pierre-Mendès-France
- Façades de l'IUT de Velizy

■ TRANSFORMATION

- Internat dans le bâtiment 4 de l'ancienne caserne Lourcine
- Restaurant universitaire dans le socle du bâtiment 3 de la caserne Lourcine

■ INSTALLATION

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : école de droit dans les bâtiments 1 et 2 et une partie du sous-sol du bâtiment 3 de l'ancienne caserne Lourcine

■ RÉHABILITATION

- Maison des Sciences de l'homme (54, boulevard Raspail)

- Université Paris-Est-Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic ;
- Bâtiment 425 de l'université Paris-Sud – partie du projet Renovallo

■ RÉALISATION

- Université Paris-Descartes : phase 1 de la réhabilitation de la faculté de pharmacie

■ CONSTRUCTION

- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) sur le site de l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense
- Maison internationale de la recherche sur le site des Chênes de l'Université de Cergy-Pontoise

DIRECTION DE PROJETS N° 2

■ RÉHABILITATION

- Chancellerie des universités de Paris : réhabilitation de l'îlot Champollion
- Muséum national d'histoire naturelle : plusieurs bâtiments sur l'îlot Poliveau
- Mise en conformité ERP de la Maison des sciences de l'homme Paris-Nord (Université Paris XIII)
- Agrandissement de la salle serveur du laboratoire P2IO – Université Paris Sud

■ CONSTRUCTION

- Université Paris 3 Sorbonne nouvelle : construction des nouveaux locaux de l'université près de la place de la Nation dans le 12^e arrondissement de Paris
- École polytechnique : bâtiment d'enseignement mutualisé (BEM)

■ AMÉNAGEMENT

- Travaux d'aménagements de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)

LE PÔLE DE GESTION

Le pôle de gestion regroupe l'assistance comptable et administrative nécessaire au développement des projets par les équipes opérationnelles : gestion financière des opérations, gestion des paiements, gestion des marchés, secrétariat, archivage. Chaque gestionnaire se voit confiée l'assistance de deux directions de projets, à l'exception d'une d'elle qui concentre son activité pour le seul compte de la direction du développement et de l'immobilier.



III- Gouvernance, organisation et indicateurs d'activité

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -
AVRIL 2018

- **M. Gilles PÉCOUT**, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris
- **M. Daniel AUVERLOT**, recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités
- **M. Daniel FILÂTRE**, recteur de l'académie de Versailles, chancelier des universités
- **M. Stefano BOSI**, vice-chancelier des universités de Paris
- **Mme Brigitte PLATEAU**, directrice général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DEGESIP)
- **M. Alain BERETZ**, directeur général chargé de la recherche et de l'innovation au ministère chargé de la recherche
- **M. Guillaume GAUBERT**, directeur chargé des affaires financières au ministère chargé de l'enseignement supérieur
- **Mme Amélie VERDIER**, directrice du budget au ministère chargé du budget
- **Mme Nathalie MORIN**, directrice chargée du domaine au ministère chargé du budget
- **M. François ADAM**, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (SHUP) au ministère de la transition écologique et solidaire
- **M. Michel CADOT**, préfet de la région Ile-de-France
- **Mme Faten HIDRI**, représentant le Conseil régional d'Île-de-France
- **Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN**, représentant le Conseil régional d'Île-de-France
- **Mme Marie-Christine LEMARDELEY**, représentant de la Mairie de Paris
- **M. Jean-Louis MISSIKA**, représentant de la Mairie de Paris
- **M. Carle BONAFOUS-MURAT**, président de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- **M. Jean CHAMBAZ**, président de Sorbonne-Université
- **M. Patrick CURMI**, président de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne
- **M. Christian LERMINIAUX**, directeur de chimie ParisTech et délégué général de l'ANRT
- **M. Marcel Pochard**, conseiller d'Etat
- **M. Quentin HEIL**, représentant du personnel de l'établissement
- **M. Xavier MEHU**, représentant du personnel de l'établissement

AVEC VOIX CONSULTATIVE

- **M. Thierry DUCLAUX**, directeur général de l'EPAURIF
- **M. Jean-Gilles HOARAU**, agent comptable de l'EPAURIF
- **M. François JONCHÈRE**, contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du MESRI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, comprenant 22 membres, est présidé par le recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, assisté des recteurs des académies de Créteil et de Versailles en tant que vice-présidents. Il comporte 11 représentants de l'Etat, 4 représentants des collectivités territoriales directement concernées (Ville de Paris et Région Ile-de-France), 4 représentants du monde universitaire, 1 personnalité qualifiée et 2 représentants du personnel de l'EPAURIF. Le directeur général, le contrôleur budgétaire et comptable ministériel ainsi que l'agent comptable y assistent avec voix consultative.

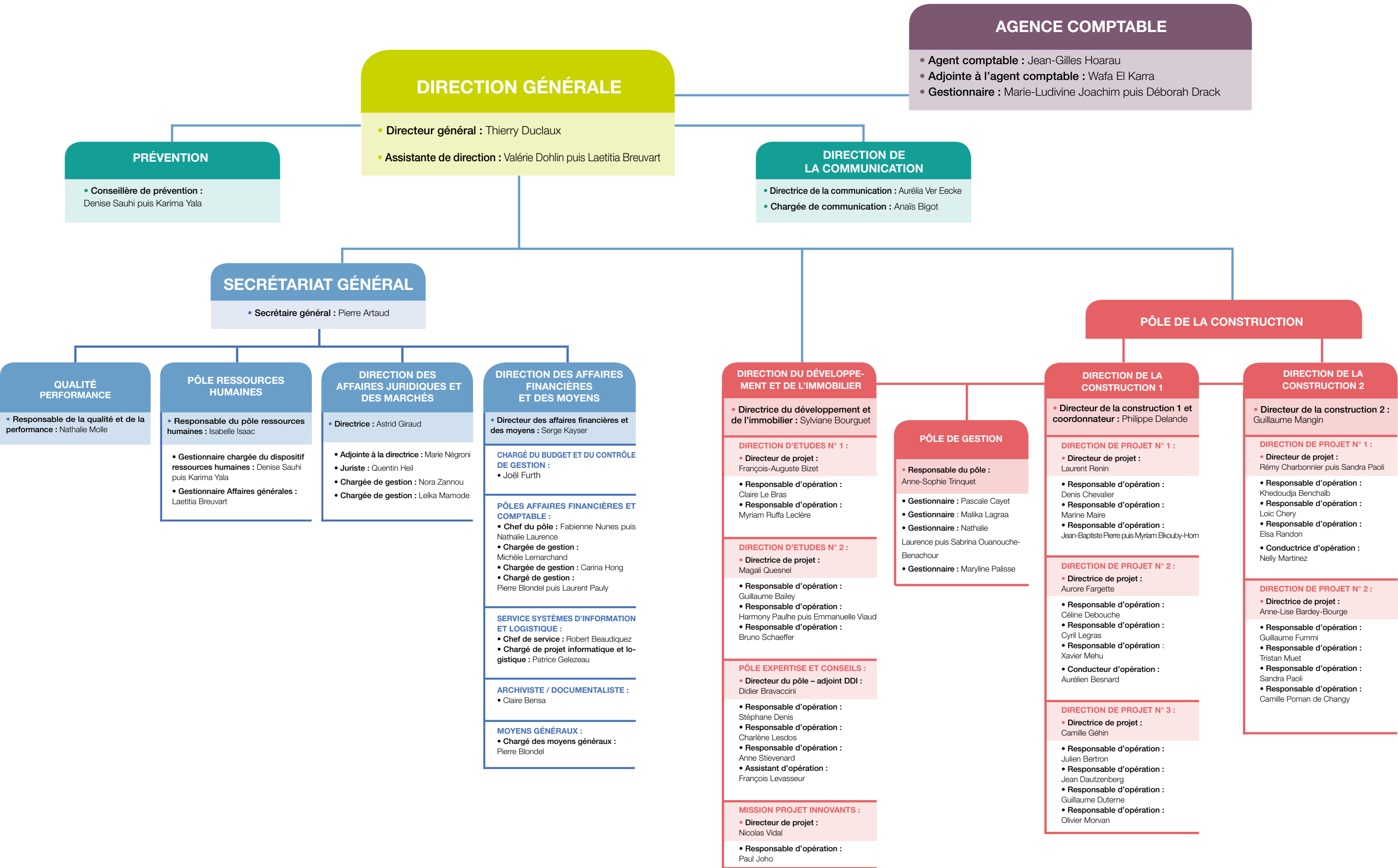
La mise en œuvre des décisions du conseil d'administration est confiée au directeur général de l'EPAURIF qui est nommé par décret.

DÉLIBÉRATIONS VOTÉES EN 2017 EN CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'EPAURIF

Au cours des trois séances du conseil d'administration qui se sont tenues en 2017, un travail conséquent a été réalisé avec :

38 délibérations qui ont été prononcées, dont :

- 8 consacrées à des conventions qui rythment l'activité de l'EPAURIF.
- 30 consacrées à des conventions :
- 3 conventions cadres de nouveaux partenariats ou renouvellement de partenariats : université Marne-la-vallée, ENS Paris-Saclay, IAU.
- 3 conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage : L'université Paris Nanterre, BDIC, université Paris Sud.
- 9 conventions d'études : université Paris 1, université Paris 8, université Paris 13, université Paris Sud, université Versailles Saint Quentin en Yvelines, ENS, observatoire de Paris, campus des cordeliers.
- 3 conventions de financement
- 12 avenants à des conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'ajustement et de financement d'opérations ont été passés pour la poursuite de l'activité.



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PILOTAGE DE LA QUALITÉ ET DE LA PERFORMANCE

1^{RE} ANNÉE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2017 - 2019

Le premier contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'EPAURIF, signé le 28 mars 2014, mettait l'accent sur la nécessité de formaliser plus encore les relations entre l'EPAURIF et ses tutelles à travers un document garantissant l'efficacité du pilotage des politiques publiques dont l'établissement est l'un des acteurs.

Les trois grandes priorités pour la période 2014-2016 visaient à répondre aux attentes stratégiques et techniques de la communauté universitaire, à pérenniser et à enrichir les compétences et à maîtriser l'utilisation de moyens favorisant la qualité de l'information et les relations avec ses partenaires.

En 2016, l'EPAURIF a préparé un nouveau contrat d'objectifs et de performance précisant les orientations stratégiques pour les années 2017 à 2019. Trois grandes priorités ont été déterminées :

- Etre un partenaire de confiance au service des établissements universitaires ;
- Enrichir l'offre de l'EPAURIF en s'appuyant sur ses fondations ;
- Améliorer sa performance.

Ce nouveau COP est le fruit d'un travail qui a mobilisé tout le personnel de l'établissement à l'occasion de séminaires de travail en juillet 2016. Le nouveau COP a été présenté et approuvé par le conseil d'administration du 15 novembre 2016.

Le COP constitue un outil de formalisation stratégique à court et à moyen terme et un outil de pilotage interne des activités de l'établissement. Chaque année, ses résultats

font l'objet d'un rapport de présentation soumis à l'avis du conseil d'administration de l'EPAURIF.

LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE

Le cœur d'une démarche de contrôle interne est l'identification et la hiérarchisation des risques afin de pouvoir les faire disparaître et à défaut atténuer leurs éventuels impacts.

La démarche de contrôle interne comptable a été initiée à l'EPAURIF en 2013, avec la réalisation de la cartographie des risques comptables et d'un plan d'actions. Au fil des exercices, la démarche s'est affinée avec la mise à jour de ces deux outils. Les recommandations issues d'audits internes réalisés dans l'établissement (2015 et 2016) ainsi qu'un audit diligenté par la DGEFIP et le CGEFI (février et novembre 2017) ont permis d'aboutir à une réduction significative du nombre de risques comptables.

En 2017, l'élaboration d'une nouvelle cartographie des risques comptables et son plan d'actions ont été réalisés à partir de l'examen détaillé des circuits de la dépense et de la recette nouvellement mis en place, à l'occasion du déploiement du nouveau système d'information financier Win M9 acquis en 2016. L'établissement a consacré les six premiers mois de l'exercice 2017 à la construction de ces circuits puis à leur validation à partir de réajustements construits avec l'agence comptable. Le travail d'analyse des risques a ensuite été conduit par une équipe composée des référents contrôle interne de l'EPAURIF.

En parallèle, le contrôle interne budgétaire (CIB) a été développé toujours à partir du même système d'information financier où la construction et le suivi budgétaire sont des modules intégrés du produit.

La méthode employée pour élaborer les nouvelles cartographies a été dans un premier temps de recenser les risques aussi bien comptables que budgétaires afin de les hiérarchiser ; puis, une cotation de ces risques a été déterminée en tenant compte de deux paramètres : l'impact sur l'établissement (impact financier, juridique, pénal...) et la probabilité de survenance du risque.

Ces travaux ont donné lieu à des plans d'actions dont les réalisations seront examinées par le comité de gouvernance du contrôle interne de l'établissement. Son rôle est de définir la politique de contrôle interne de l'établissement en validant les principaux risques identifiés par les référents du contrôle interne, d'arbitrer sur la priorité des actions et d'en mesurer les effets pour un rajustement de la cartographie des risques. La démarche s'inscrit dans un cercle vertueux qui conduit à une diminution, voire une disparition, des risques comptables et budgétaires.

LA POURSUITE DE LA RÉDACTION DES PROCÉDURES

En raison du nombre grandissant de partenaires avec lesquels l'EPAURIF est lié par convention de mandat, de maîtrise d'ouvrage ou de conduite d'opération, ses interventions sont plus variées et c'est ce qui a conduit à mettre en place une démarche de standardisation de la construction des livrables, aussi bien pour les études que pour les travaux. Cette volonté a été confortée par les conclusions de la Cour des comptes

et les recommandations d'audits de la DGEFIP et du CGEFI en février 2017.

Ainsi la mise à disposition de procédures partagées offre une plus grande assurance de qualité des prestations. Elle permet également d'instaurer plus de transversalité dans le traitement des opérations et le fonctionnement de l'établissement et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. En 2017, de nouvelles procédures relatives aux processus support (informatique, moyens généraux...) sont venues compléter les procédures opérationnelles, qui ont dû elles-mêmes être mises à jour compte tenu des évolutions juridiques intervenues en 2016 (nouvelle ordonnance relative aux marchés publics).

Enfin, pour accompagner la prise en main du nouveau système d'informations financier WinM9 par les acteurs de l'EPAURIF, des modes opératoires ont été rédigés et diffusés, complétés par des séances d'information et de formation des utilisateurs selon leur profil de poste.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS (DAJM)

LES MISSIONS DE LA DAJM

La DAJM, composée de cinq personnes, a pour mission de valider et sécuriser juridiquement les différentes phases des procédures d'achat, de l'expression du besoin à l'achèvement des contrats. Elle a ainsi en charge la validation de la teneur juridique de tous les actes portant sur les contrats supérieurs à 25 000 € HT (dossiers de consultation, rapports d'analyse, avenants, etc.).

Au stade de la consultation, la DAJM a en charge la rédaction et la publication des avis d'appel public à la concurrence et des documents y afférent. La DAJM gère les échanges avec les soumissionnaires potentiels dans le cadre des questions/réponses. Elle procède ensuite à l'enregistrement, à l'ouverture et à la vérification de la validité administrative des plis déposés.

Plus globalement, la DAJM apporte son conseil et son assistance, non seulement à chacune des étapes de la procédure d'achat, mais également pendant l'exécution des marchés jusqu'à leur solde juridique.

Par ailleurs, la DAJM a en charge la gestion des précontentieux et des contentieux.

LES « CHANTIERS » DE LA DAJM

Outre ses missions intrinsèques à la fonction juridique, la DAJM met en place un certain nombre de dispositifs visant à sécuriser et harmoniser les pratiques au sein de l'EPAURIF ainsi qu'à responsabiliser et accompagner les agents dans la mise en œuvre de ces dernières.

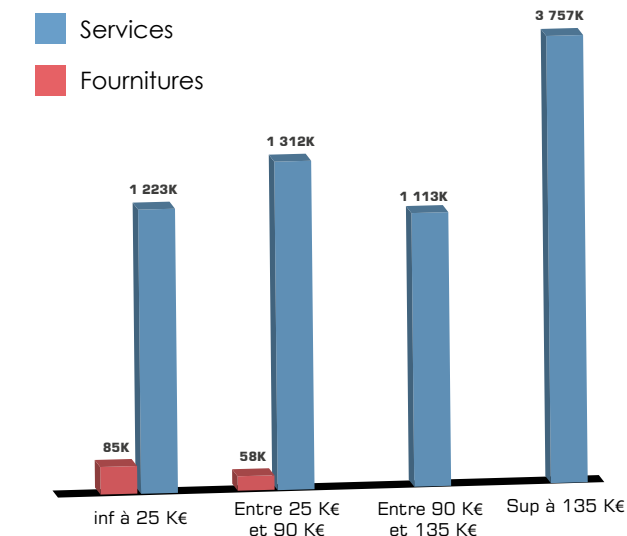
Ainsi, les agents ont tout d'abord à leur disposition un guide de déontologie en matière de marchés publics. Après un rappel à la loi, le guide définit de manière pratique les points de vigilance à apporter lors de la préparation d'un marché, et de sa passation et au cours de son exécution.

Les agents de l'EPAURIF disposeront par ailleurs, à partir de 2018, d'un guide de l'achat, qui reprend, sous forme de fiches pratiques, tous les points d'attention qu'il convient d'avoir à l'esprit à chaque étape du processus achat.

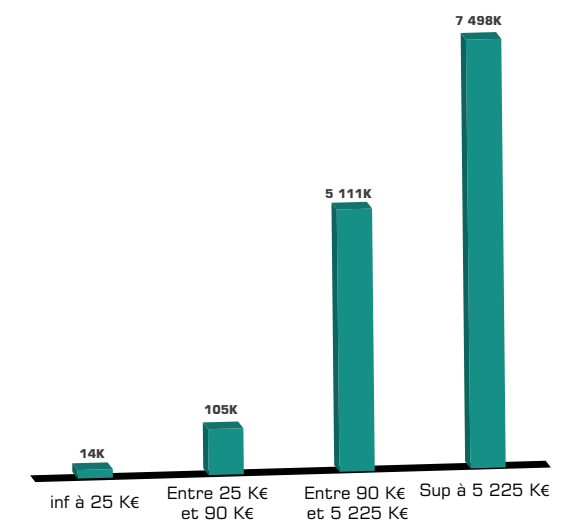
L'EPAURIF a également mis en place, en vue de simplifier le travail de rédaction d'une part, d'uniformiser et consolider les dossiers de consultation d'autre part, un outil de rédaction des pièces administratives.

Enfin, la DAJM a vocation à dispenser des avis et conseils en interne sur le cadre général des marchés, les modes de dévolution, la détermination du besoin, les modalités de consultation, les différentes procédures de passation, l'analyse des candidatures et des offres, l'obligation d'information des candidats etc...

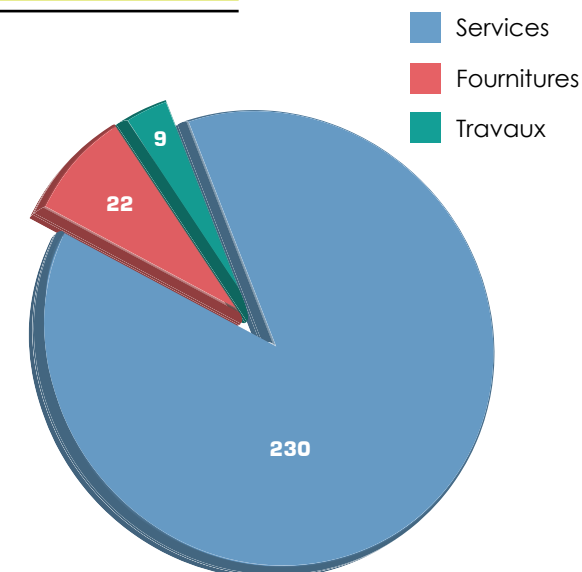
Montant cumulé des marchés de fournitures et services notifiés en 2017 (K euros HT)



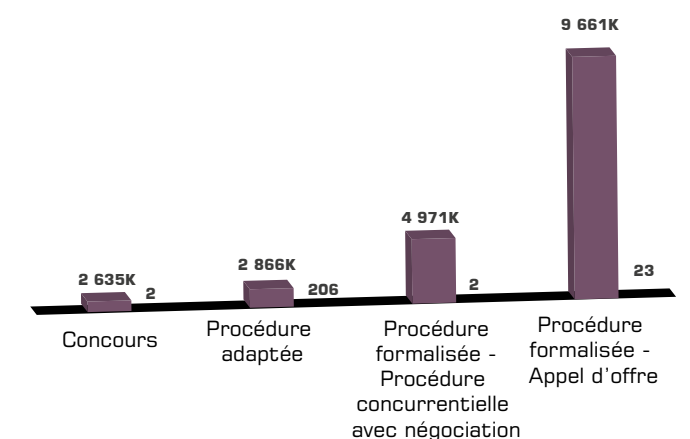
Montant cumulé des marchés de travaux notifiés en 2017 (K euros HT)



Nombre de type de marchés notifiés en 2017



Mode de consultation en 2017 (Montant cumulé K euros HT et nombre)



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DES MOYENS (DAFM)

L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

À l'issue de l'exercice 2017, l'EPAURIF présente une situation budgétaire et financière satisfaisante.

Le solde budgétaire constaté au 31 décembre s'est établi à 449 610 €. En autorisations d'engagement, 7 554 011 € ont été exécutés au cours de l'exercice, alors que le montant des crédits de paiement consommés s'est pour sa part élevé à 7 676 560 soit un taux d'exécution de 96% des dépenses programmées.

Principal poste de dépenses, l'exécution de l'enveloppe « personnel » (71% du budget) s'est élevée à 5 473 802 € en AE et 5 437 959 € en CP, soit un taux de réalisation de 97%.

Après avoir fortement augmenté entre 2015 et 2016 (+9,23%) du fait de la montée en puissance progressive des effectifs de l'EPAURIF vers l'objectif cible des 71 ETPT autorisés au budget, les dépenses de personnel n'ont augmenté que de 4,85%. Exprimé en ETPT, l'effectif moyen de l'établissement au cours de l'année a été de 68,39 agents ; au 31 décembre, 71 agents (ETP) étaient en fonction dans l'établissement.

Hors dépenses de personnel, les **dépenses de fonctionnement** se sont élevées à 2 071 624 € en AE et 2 211 581 € en CP (contre 2 243 000 € en AE et 2 329 095 € en CP autorisés au budget) :

- 1 320 813 € en AE et 1 292 803 € en CP (soit 16,8% du budget) ont été mobilisés pour les dépenses immobilières ;
- 339 923 € en AE et 385 078 € en CP ont été consacrés aux études générales réalisées par l'établissement dans le cadre de son activité de conseil aux universités et établissements d'enseignement supérieur ;
- 128 051 € en AE et 137 157 € en CP ont été destinés aux actions d'accompagnement en faveur du personnel (formation professionnelle, déplacements, missions,...) ;
- 282 837 € en AE et 396 543 € en CP ont été consacrés aux autres dépenses de fonctionnement (services généraux, fournitures, mobilier, téléphonie,...) ; ce

poste de dépenses est en diminution par rapport à l'année 2016 (451 369 € en AE et 663 160 € en CP), l'établissement ayant notamment poursuivi ses démarches visant à dégager des marges d'économie sur ses dépenses courantes (renégociation du contrat de téléphonie mobile, rationalisation des contrats de maintenance et de fourniture de fluides,...).

Les **dépenses d'investissement** de l'établissement se sont pour leur part élevées à 8 585 € en AE et 27 019 € en CP et ont essentiellement concerné le renouvellement du parc informatique.

Concernant les recettes de l'établissement, les montants encaissés représentent pour leur part 99,6% des recettes initialement budgétées :

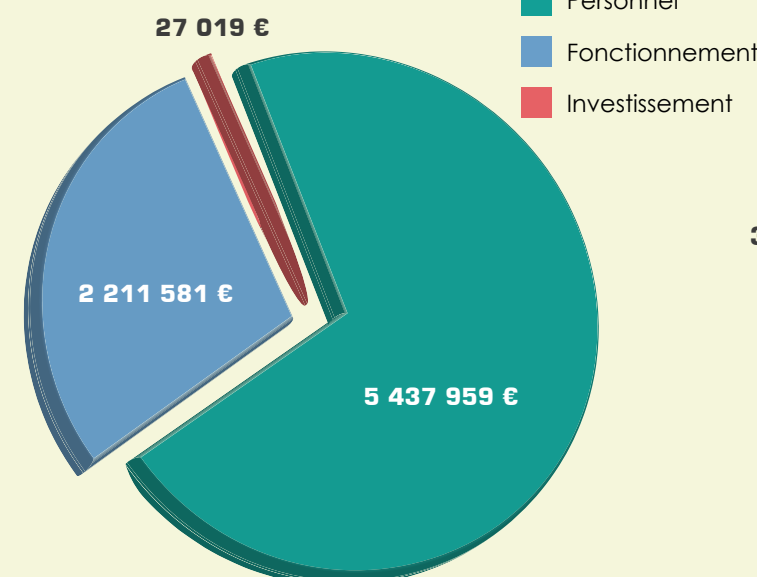
- La subvention pour charges de service public versée par le ministère s'est élevée à 7 861 695 € ;
- Les recettes propres de l'établissement, initialement estimées à 299 758 €, se sont au final élevées à 264 474 €, décomposées comme suit :
 - 134 790 € de recettes fléchées, constituées des sommes perçues au titre des prestations rémunérées de l'établissement, dont une partie a été consacrée à la prise en charge des 2 ETPT autorisés hors-plafond depuis 2016 ;
 - 129 684 € de recettes globalisées (remboursements CPAM et de cotisations au titre de la pension civile).

DES INDICATEURS FINANCIERS POSITIFS

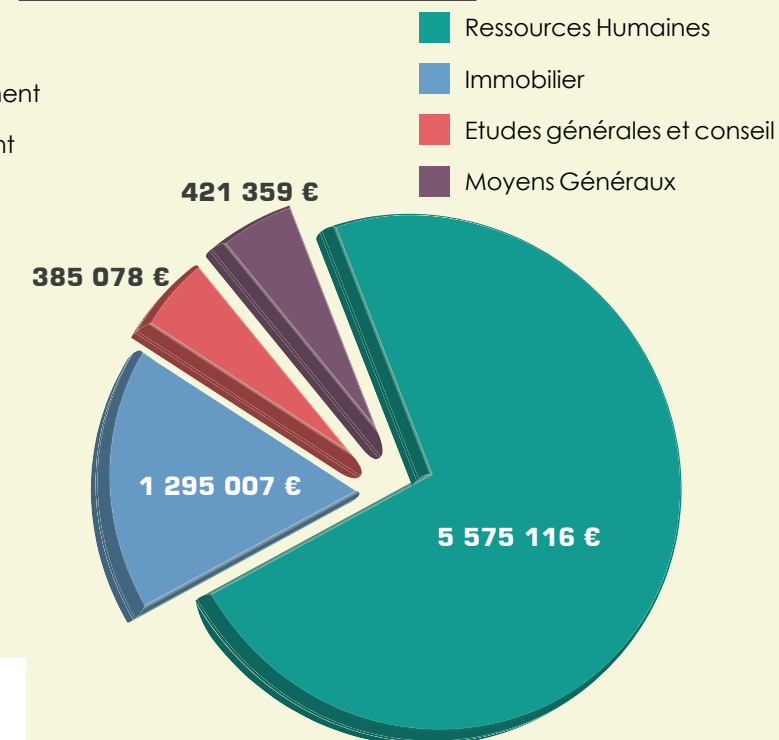
Au terme de l'exercice, l'établissement dégage un bénéfice de 445 491 €, générant, après prise en compte des dotations aux amortissements réalisées au cours de l'année, une capacité d'autofinancement de 557 899 €.

La situation patrimoniale de l'établissement est ainsi améliorée puisque le fonds de roulement, qui s'élevait au 1er janvier à 2 364 188 €, s'établit à 2 743 931 € en fin d'exercice.

Répartition par enveloppe



Répartition par destination



La trésorerie disponible concerne quasi exclusivement les opérations gérées en compte de tiers. La trésorerie disponible pour l'établissement s'élève pour sa part à 2 614 458,53 €.

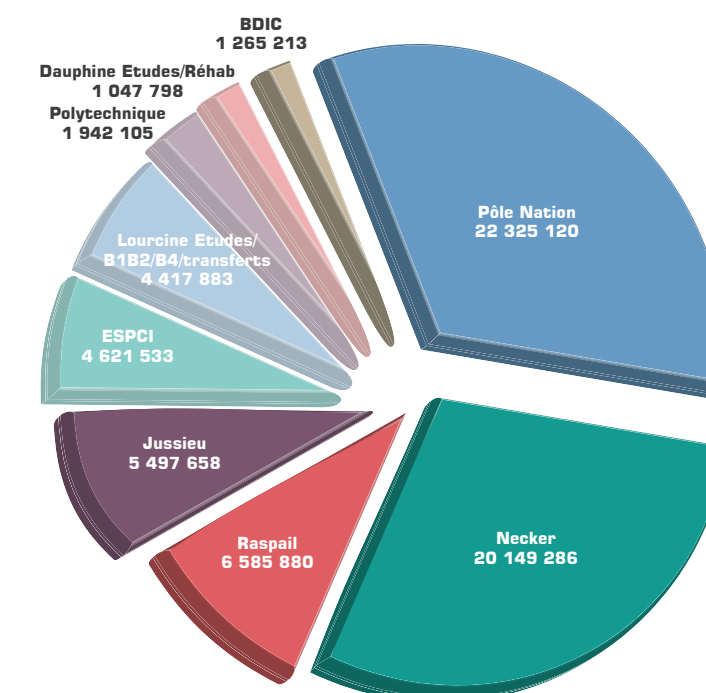
LES OPÉRATIONS GÉRÉES EN COMPTE DE TIERS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les opérations réalisées sous mandat par l'EPAURIF sont gérées en compte de tiers. 71 opérations d'études ou de travaux sont ainsi regroupées sur 36 comptes de tiers.

Au cours de l'exercice 2017, 96 456 167 € ont été encaissés au titre de ces opérations et les dépenses se sont élevées à 72 157 994 €.

Les dépenses réalisées ont essentiellement porté sur le chantier de construction du nouveau pôle universitaire à Nation pour le compte de l'Université de Paris 3 et sur l'opération de réhabilitation de la faculté de médecine à Necker pour l'Université Paris-Descartes.

Opérations en comptes de tiers - Dépenses supérieures à 1 M€



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DES MOYENS (DAFM)

LES MISSIONS DE LA DAFM

Composée de 10 personnes, la direction des affaires financières et des moyens a en charge le pilotage et le suivi budgétaire de l'établissement ainsi que l'allocation des moyens matériels aux différents services. Elle est également chargée de la constitution et de la conservation des archives pour l'ensemble des opérations gérées par l'EPAURIF.

En matière financière, outre la gestion du budget propre de l'établissement, couvrant les engagements et les dépenses nécessaires à son fonctionnement, la direction assure également le suivi financier des conventions relatives aux opérations immobilières sous mandat, gérées en compte de tiers.

Dans le cadre d'un dialogue permanent avec les différents services et la direction des affaires financières du ministère de l'enseignement supérieur, elle est chargée de préparer le budget annuel et les budgets rectificatifs soumis au vote du conseil d'administration, et d'en suivre l'exécution en cours d'année. Elle contribue avec l'agence comptable, à l'établissement du compte financier.

En 2017, l'activité de la direction a principalement été marquée par le pilotage du déploiement d'un nouveau système d'information budgétaire et comptable.

Rendue nécessaire pour l'application des nouvelles règles de gestion budgétaires et comptables imposées aux opérateurs par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, la mise en œuvre de ce nouvel outil a été accompagnée par une réforme des circuits internes relatifs à la dépense en vue d'en améliorer le fonctionnement.

Au cours de l'exercice 2017, 1949 engagements juridiques ont été validés et 2788 demandes de paiement ont été traitées au niveau de l'établissement ; 69 ordres de recouvrement ont été émis, concernant pour

l'essentiel des opérations gérées en compte de tiers.

La direction assure également la gestion des moyens mis à la disposition des agents de l'établissement dans le cadre de leur activité.

A ce titre, elle gère un budget de près de 1,7 M€ dont la majeure partie (1,25 M€) est consacrée aux dépenses relatives à la location et à l'entretien des locaux de l'établissement.

Au cours de l'année 2017, un effort d'optimisation des moyens consacrés à l'activité des services a été entrepris, avec notamment une renégociation des marchés de fournitures et services et le recours accru aux marchés transversaux proposés par la direction des achats de l'Etat, visant à permettre de réaliser des économies sur plusieurs postes de dépenses contraints (téléphonie mobile, énergie,...). Ces économies ont pu être redéployées sur des projets structurants pour l'avenir de l'EPAURIF, telle le développement d'outils de comptabilité analytique, l'accompagnement au déploiement du nouveau système d'information budgétaire et comptable, et plus généralement, la modernisation des systèmes informatiques.

SERVICE INFORMATIQUE

SCHÉMA DIRECTEUR 2018-2020

En raison des modifications réglementaires et des progrès techniques dans le domaine des nouvelles technologies du numérique, l'EPAURIF a réalisé un travail sur l'évolution de ses systèmes d'information et leur mise en œuvre dont les conclusions sont inscrites dans un schéma directeur informatique. Le personnel a été associé aux réflexions à travers un questionnaire et des interviews, ce qui a permis d'établir des axes d'amélioration et d'évolution avec l'objectif de préparer les 3 années à venir. Le schéma directeur ainsi produit apporte une vision claire et précise à moyen terme, permettant de mieux gérer les charges, les besoins de financement. Il sera revu de façon régulière afin de prendre en compte les changements dans les pratiques, les apports de nouvelles technologies, les nouveaux axes stratégiques ou pour répondre à des problématiques de sécurité.

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE INFORMATIQUE EN 2017

Dans toutes les actions et tous les projets du service informatique. La sécurité est systématiquement prise en compte, la charte informatique a ainsi été rédigée afin d'apporter aux agents, comme aux intervenants au profit de l'établissement, une mise en pratique de la sécurité par l'application de règles essentielles et de bon sens.

Elle présente des conseils, des droits et des obligations. Elle s'accompagne en particulier de mesure de renforcement de sécurité au niveau des mots de passe et des accès aux espaces de travail.

SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIER

Un nouvel outil de gestion financière et comptable, WinM9, a été mis en service au 1^{er} janvier 2017. Ce système adapté à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), remplace l'ancienne application Sirep@Net devenue de fait obsolète. Les prochaines étapes concernent principalement la mise en œuvre d'états complémentaires au travers de l'outil BI (Business Intelligence®) pour gagner en fiabilité par des indicateurs de reporting performants.

ARCHIVES



Chiffres clés en 2017

- Classement et inventaire de 348 boîtes d'archives soit 87,9 ml ;
- 10 communications de pièces ont été réalisées ;
- 15 m³ de documents éliminés de manière sécurisée.

PATRIMOINE DE L'EPAURIF

Le service des archives est chargé de la conservation de l'ensemble des documents produits et reçus par l'EPAURIF. Au-delà des archives propres au fonctionnement de l'établissement, sont également conservés tous les documents relatifs aux diverses opérations menées dans le cadre de la mission d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche pour la réalisation de leurs projets immobiliers.

Ces archives constituent une source importante d'information pour la mémoire du patrimoine immobilier universitaire.

FONDS ARCHIVISTQUES

Actuellement, 548 mètres linéaires d'archives sont conservés sur deux sites, dont celui des archives provisoires au siège de l'EPAURIF. Outre les archives « papier », le service conserve également des archives sous format électronique (cd-rom, disque-dur ou serveur), mais aussi des photographies et vidéos ainsi que les maquettes et panneaux des concours organisés par l'établissement.

RESSOURCES HUMAINES

Le pôle des ressources humaines a pour mission de mettre en œuvre la politique de gestion et de développement des ressources humaines définie par la direction, conformément aux orientations stratégiques du ministère de tutelle.

Sa mission s'articule autour de quatre axes principaux :

- Le pilotage des ressources humaines : prévision et gestion de la masse salariale et respect du plafond des emplois autorisés ;
- La gestion des agents titulaires et contractuels : recrutement, mise en production de la paie, gestion des carrières ;
- La politique de formation professionnelle : mise en œuvre du plan de formation annuel et gestion des compétences pour la préparation de l'avenir ;
- Le dialogue social : coordination des actions liées à la santé et sécurité au travail et animation des relations sociales et des instances de dialogue

et de concertation (CTEP, CHSCT et CCP).

POINTS MARQUANTS EN 2017

- **Effectifs** : En 2017, le plafond d'emplois autorisés de l'EPAURIF était de 69 ETP augmenté de 2 ETP financés sur ressources propres. Au 31 décembre 2017, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) réalisés était de 68 agents affectés, répartis en 35 agents contractuels (51 %) et 33 agents titulaires (49 %).
- **Formation professionnelle** : La formation professionnelle fait toujours l'objet d'une attention particulière. En effet, elle accompagne les axes stratégiques de la politique de l'établissement en contribuant au développement des compétences et au partage des connaissances. C'est

aussi un vecteur pour la meilleure intégration des agents qui ont rejoint l'établissement.

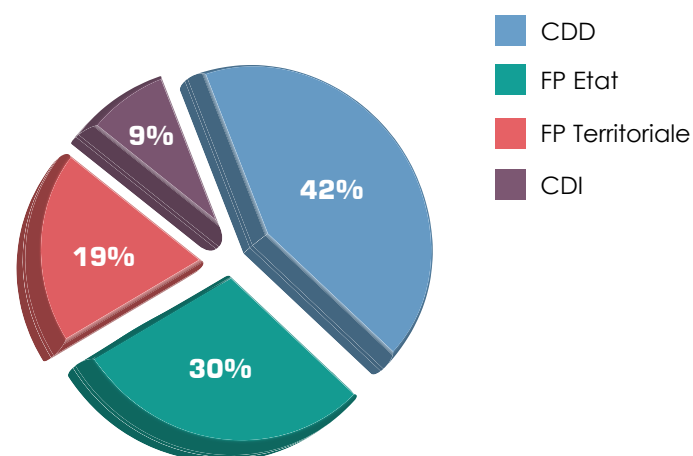
Le budget de la formation professionnelle 2017 s'élevait à 110 k€. Il a été réalisé à 97,42 %. C'est 162 jours de formation professionnelle qui ont été dispensés, soit une augmentation de 16 jours par rapport à l'exercice 2016. Les formations ont pour certaines été regroupées :

- pour l'appropriation et le développement de l'emploi de la maquette numérique « BIM », la poursuite des formations « marchés publics », le perfectionnement sur la GBCP ;

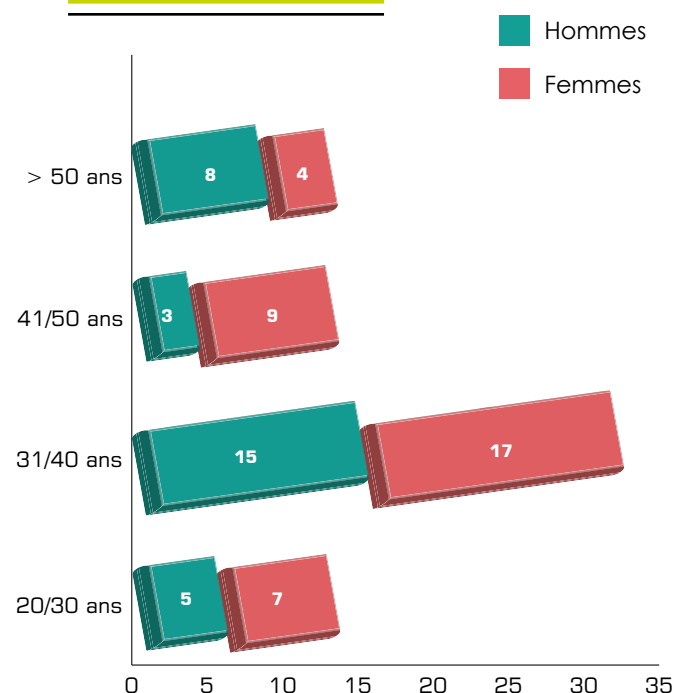
- le développement personnel a été aussi pris en compte (management, prise de parole en public, préparation au concours).

- **Environnement et intégration des nouveaux arrivants** : Un parcours d'intégration présentant le rôle et les missions de l'établissement, les diverses opérations, l'organisation du conseil d'administration et la gouvernance interne ainsi que des modules spécifiques autour de présentations : le système d'information financière (Win M9), la plateforme collaborative, la démarche qualité à l'EPAURIF et les marchés publics. Ce parcours a vocation à être systématique.

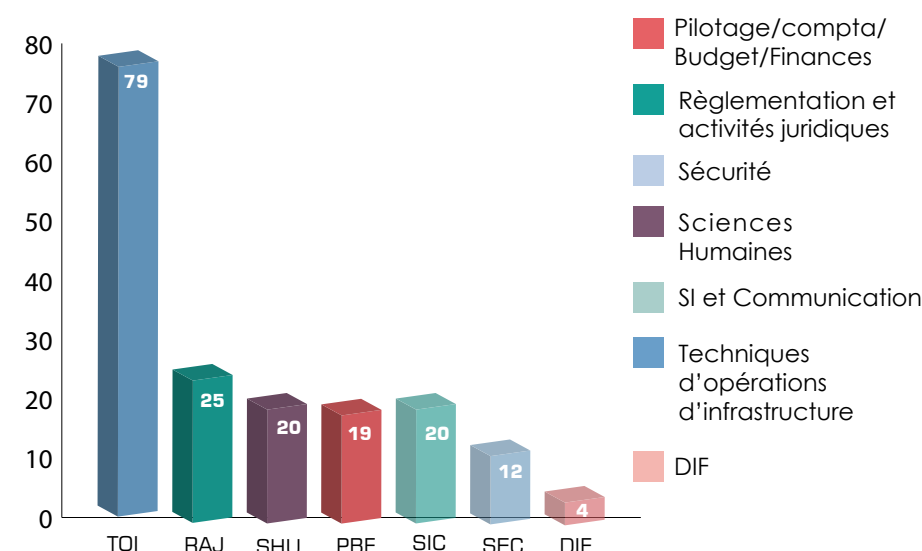
% répartition par statut



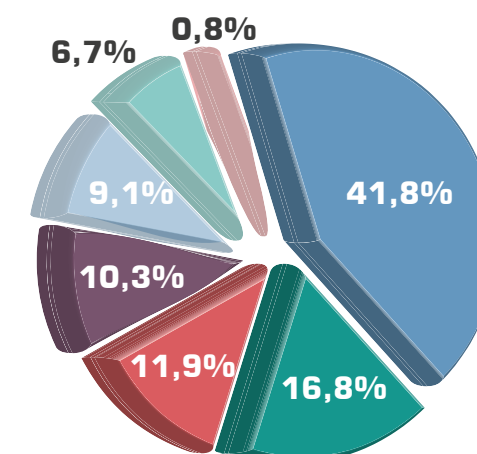
Pyramide des âges



Nombre de jours de formation par domaine de spécialité



Ratio formation par domaine de spécialité



- **Santé et sécurité au travail** : Le document unique (DUER), où l'évaluation des risques a été renforcée, notamment la prise en compte des risques psycho-sociaux a été actualisée. L'analyse des risques a été décomposée par unités de travail (environnement général de travail, déplacements, bureaux, entretien/maintenance/logistique, archivage, interventions extérieures). Le succès de ce travail est le résultat d'une implication conjointe autour de la direction des membres du CHSCT, du médecin du travail et des agents de l'établissement.

LA COMMUNICATION

Pour mieux communiquer en interne et cela en temps réel, Sharepoint, espace collaboratif, a été mis en place il y a quelques années. C'est aujourd'hui l'outil principal de communication entre les services qui disposent ainsi d'un espace pour mettre en ligne des documents et des données utiles à l'ensemble des agents de l'EPAURIF.

La direction de la Communication intervient dans de nombreux domaines de l'activité de l'EPAURIF. Sa transversalité lui permet d'offrir un conseil stratégique, de partager sa vision panoramique, de mettre en place des outils de communication de proximité, en adaptant les outils et les techniques aux cibles. Sa maîtrise des pratiques publiques et son suivi opérationnel sont également des atouts stratégiques pour l'EPAURIF.

LA COMMUNICATION EXTERNE

Toujours dans un objectif de mieux communiquer, avec clarté et efficience, sur son expertise et ses compétences, la direction de la communication de l'EPAURIF optimise sans cesse le contenu de ses supports que sont les plaquettes chantier, les fiches projet, les fiches réalisation et, bien sûr, son site Internet, principal outil de communication externe, créé en 2013. Pour ce dernier, elle s'attache à en actualiser le fond et la forme pour une meilleure lecture du public ciblé. Il permet d'ailleurs de télécharger la documentation concernant les projets suivis par l'EPAURIF. Le site Internet présente en outre la vie de l'établissement. Sa consultation est l'indicateur d'un référencement efficace.

LA COMMUNICATION DE PROJET

Communiquer sur un projet, c'est apporter à tous – utilisateurs, institutionnels, élus, pouvoirs publics et médias – une transparence sur tous les aspects de sa réalisation : sa raison d'être, son évolution, le suivi des travaux, la qualité de ses matériaux, ses atouts futurs pour les utilisateurs, etc. La communication sur un projet participe à sa valorisation en délivrant une information citoyenne. L'EPAURIF remplit ainsi sa mission de service public. Les compétences des acteurs du projet – notamment celles du maître d'ouvrage – en bénéficient également.

La communication de projet privilégie les visites d'étapes, débats, réunions publiques, sites Internet, réseaux sociaux. Grâce à cette interactivité, maître d'ouvrage et maître d'œuvre entendent les questions et les observations qui peuvent infléchir le déroulement ou les caractéristiques du projet.

La direction de la communication crée alors des supports spécifiquement adaptés à chaque réunion et à chaque cible ; pour ce faire et toujours dans un esprit de transversalité, elle travaille en collaboration avec les équipes techniques en charge des projets, mieux à même de mesurer ainsi l'utilité de la démarche.

LA COMMUNICATION INTERNE

Mieux communiquer en interne pour être mieux entendu et mieux compris. Pour y parvenir, la direction de la communication ne ménage pas ses efforts dans ce domaine. Ainsi, les outils et les supports de communication qu'elle crée, adapte et

anime en fonction des besoins informent les collaborateurs, facilitant les échanges et améliorant le partage des études, de réflexions transversales. Notamment, les supports de présentations réalisés pour les réunions du personnel et les opérations permettent de faire émerger idées et réflexions.

ANNEXES DES UNIVERSITÉS, GRANDES ÉCOLES ET INSTITUTIONS CITÉES

Université Panthéon Sorbonne- Paris 1

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : site de Lourcine

Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle : site de Nation

Université Paris Descartes - Paris 5

Université Paris Descartes : faculté de médecine Necker

Université Paris Descartes : faculté de pharmacie, opération campus tranches 1 et 2

Université Paris Descartes, Université Pierre et Marie Curie et Ville de Paris : campus des Cordeliers

Université Pierre et Marie Curie - Paris 6

Université Pierre et Marie Curie : animalerie

Université Pierre et Marie Curie : clinique de l'Autonomie

Université Pierre et Marie Curie : construction de soutes à produits et déchets chimiques

Université Pierre et Marie Curie : démolition des préfabriqués et espace vert

Université Pierre et Marie Curie : démolition de la barre de Cassan F

Université Pierre et Marie Curie : extension de l'Institut Henri Poincaré par la réhabilitation du bâtiment Jean Perrin

Université Pierre et Marie Curie : halte-Garderie

Université Pierre et Marie Curie : restaurant Administratif

Université Pierre et Marie Curie : seconde tranche de mise en sécurité de la barre Cassan ABC

Université Pierre et Marie Curie, Université Paris Descartes et Ville de Paris : campus des Cordeliers

Université Vincennes Saint-Denis - Paris 8

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis : bâtiments A, B et C

Université Paris Dauphine - Paris 9

Université Paris Dauphine

Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Paris 10

Université Paris Nanterre : bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Université Paris Nanterre : désamiantage de la Tour A sur le campus de Nanterre

Université Paris Sud - Paris 11

Université Paris Sud : campus de Bures-Orsay bâtiment 220-221

Université Paris Sud : campus d'Orsay, bâtiment 104 – P2IO

Université Paris Sud : campus d'Orsay, Virtual Data - P2IO

Université Paris Sud : campus d'Orsay, bâtiment 425 - RenovalO

Université Paris Sud : pôle « Biologie – Pharmacie – Chimie »

Université Paris Sud : pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé

Université Paris Nord - Paris 13

Université Paris 13 : campus de Bobigny, bâtiment de l'Illustration

Université Paris 13 : campus de Villetaneuse, laboratoires LAGA, LIPN et L2TI

Université Paris 13 : campus Villetaneuse SDE

Université Paris 13 : maison des Sciences Numériques

Université Paris 13 : agenda d'accessibilité programmé

Université d'Évry-Val d'Essonne – UEVE

Université Evry Val d'Essonne : bâtiment Maupertuis

Université Evry Val d'Essonne : Learning Center et UFR des Sciences de l'Homme et de la Société

Université de Cergy Pontoise – UCP

Université de Cergy Pontoise : Maison Internationale de la Recherche

Université Versailles Saint Quentin en Yvelines - UVSQ

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines : Agenda d'accessibilité programmé

Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines : IUT de Vélizy

Grandes écoles :

Ecole des Mines ParisTech

Ecole Normale Supérieure : site Lhomond

École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris

Ecole Normale Supérieure Paris Saclay

AgroParisTech / INRA : réalisation du nouveau campus francilien sur le plateau de Saclay

Ecole Polytechnique : bâtiment d'enseignements mutualisés

Sciences Po Paris : Hôtel de la Meilleraye

Sciences Po Paris : schéma directeur de stratégie immobilière

Autre :

Centre technique du livre de l'enseignement supérieur

CROUS de Paris : restaurant universitaire de Jussieu

CROUS de Paris : centre Jean Sarrailh

Chancellerie des universités : îlot Champollion

Cité Internationale Universitaire de Paris

Comue Paris Est : Cité Descartes

EHESS, FMSH, EPHE : Maison des Sciences de l'Homme

Etablissement public de coopération scientifique du campus Condorcet : site d'Aubervilliers

Etablissement public de coopération scientifique du campus Condorcet : site de Porte de la Chapelle

INS HEA - Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : référentiel immobilier de l'enseignement supérieur et de la recherche

Muséum National d'Histoire Naturelle : bâtiments 7/58/56

Observatoire de Paris : campus Port-Royal Arago

Observatoire de Paris : schéma pluriannuel de stratégie immobilière



EPAURIF
103 rue Réaumur
75002 PARIS
www.epaurif.fr

Direction de publication : Thierry Duclaux

Direction de la communication : Aurélia Ver Eecke, Anaïs Bigot

Conception graphique et impression : Les Ateliers Demaille

Crédit photo : EPAURIF, Thibault Vankemmel, A/ECDP Christian de Portzamparc, D.A Architecture, TNPlus, Agence François Leclercq, Luc Guinguet

Date impression : Juin 2018